

PAGE 13 :

Le nouveau directeur général de la SSR sera un Tessinois

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

La parité-or du franc suisse est inchangée

Le cours moyen du dollar fixé à 3 fr. 84

De notre envoyé spécial :
Au cours d'une conférence de presse donnée lundi à Berne, le conseiller fédéral Nello Celio a annoncé la double décision prise le jour même, en matière monétaire, par le Conseil fédéral.



M. Stopper, président de la Banque nationale suisse, lors de la réunion de Washington. (Téléphoto AP)

A la suite de la conférence des Dix qui s'est tenue vendredi et samedi derniers à Washington, le Conseil fédéral a pris hier d'entente avec la Banque nationale suisse la décision de fixer le nouveau cours moyen du dollar par rapport au franc suisse à 3 fr. 84, ce qui représente une augmentation de 6,4 % de la parité fixée le 9 mai dernier lors de la réévaluation du franc suisse.

Par ailleurs la parité-or du franc que le Conseil fédéral avait fixée, le 9 mai à 4595 fr. 74 le kilo demeure inchangée. Mais, le cours du dollar de 3,762 qui résulte de cette parité et de la future parité-or du dollar à 38 dollars l'once au lieu de 35 jusqu'ici se situe encore à l'intérieur de la marge de fluctuation décidée par les Dix à Washington.

Par cette mesure nouvelle de réévaluation du franc la dévaluation du dollar se trouve compensée à peu près à l'intérieur d'une fourchette de fluctuation des cours élargie à 2 1/4 % selon les propositions de la conférence de Washington. Le cours d'achat supérieur de la Banque nationale se trouve désormais fixé à 3 fr. 9265 et la limite inférieure est de 3 fr. 7535.

Du fait des nouvelles parités fixées par

les différents Etats intéressés, le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark allemand et une plus grande par rapport au yen japonais.

Quant à la question de savoir à combien se situe le bilan effectif de l'opération : dévaluation ou réévaluation, un calcul fait sur la base du taux moyen de 3,84 % montre une légère dévaluation de 1 à 2 %. Il faudra cependant attendre que les bourses fonctionnent normalement pour que se fixent les cours réels à l'intérieur de la fourchette admise de 4,5 % autour du point médian. J.-P. G.

(Lire la suite en page 13)



CETTE CLOCHE QUI SONNERA

Ce n'est pas une cloche ordinaire. Dans quelques nuits elle sonnera sur Bethléem que l'on aperçoit photographié de la tour de l'église de la Nativité. (Téléphoto AP)

Nixon a signé la proclamation supprimant la surtaxe de 10%

HAMILTON (AP). — Le président Nixon a annoncé lundi à son arrivée aux Bermudes qu'il a signé une proclamation supprimant la surtaxe de 10 % sur les importations américaines.

Cette mesure, a-t-il dit aux journalistes rassemblés devant la résidence du gouvernement des Bermudes, ouvrira la voie à des entretiens élargis sur le commerce international.

La décision du président est conforme aux décisions prises samedi par les ministres des finances du groupe des Dix, mais le choix du moment a provoqué une surprise. M. Nixon a annoncé la nouvelle après être entré dans la résidence du gouverneur et avoir bavardé quelques instants avec M. Heath.

Il a déclaré aux journalistes qu'il estimait préférable d'annoncer la nouvelle immédiatement.

« J'ai pris aujourd'hui la première décision en vue de la mise en œuvre de l'accord, a-t-il dit. J'ai signé une proclamation supprimant la surtaxe de dix pour cent. Le premier pas ayant été fait, nous pouvons passer maintenant aux problèmes commerciaux et monétaires ».

LES TRANSACTIONS

Cependant le dollar américain s'est consolidé dans les transactions monétaires lundi, en Europe, tandis que les spécialistes s'interrogeaient sur les implications des accords de Washington qui ont mis fin à une période d'incertitude de quatre mois

dans les opérations financières et commerciales.

Les actions américaines et les obligations en euros ont accusé des hausses importantes sur les places boursières.

Les marchés des changes étaient fermés dans la plupart des pays, mais le dollar a fait preuve de robustesse dans les transactions de banque à banque et, au marché libre, l'or était en recul.

A Paris, où le double marché des changes est maintenu, la Banque de France a annoncé que la nouvelle parité du franc était fixée à 5,1175 ff pour un dollar, soit une augmentation de 8,57 % par rapport à l'ancienne qui était de 5,55419 ff. Ses nouveaux cours d'intervention seront de 5,0005 à l'achat et de 5,2310 ff à la vente, ce qui correspond à la marge de fluctuation de 2,25 % décidée à Washington, alors qu'elle était précédemment pour le franc, de 0,75 % seulement.

(Lire la suite en dernière page)

Les idées et les faits Après la chute de Dacca

On n'a pas suffisamment insisté sur le « fait historique » que représente le démembrement du Pakistan sous l'effet de la victoire indienne. C'est la première fois depuis 1945, mis à part les phénomènes de la décolonisation, qu'un pays est mutilé territorialement, ayant dû céder à la violence. Bien plus, l'ONU, en principe la gardienne du droit, entérine le coup de force. Du moins, la défunte SDN décrétait-elle des sanctions contre l'Italie dans l'affaire d'Abyssinie. Cette fois, aucune mesure n'est prise contre l'Inde qui, incontestablement, est l'agresseur. La faillite morale des Nations unies est totale.

M. Bhutto, ministre des affaires étrangères du Pakistan, et qui va devenir son premier ministre, a pu crier devant l'assemblée générale son mépris à l'adresse du Conseil de sécurité « qui n'a rien fait pour sauver un Etat membre menacé de démembrement ». Et, d'une voix bouleversée, il a interpellé les Nations unies : « Vous essayez de dissimuler la vilaine réalité. Vous n'avez pas besoin d'un secrétaire général ; vous avez besoin d'un exécutif des hautes œuvres ». Et d'aucuns, en Suisse, voudraient que nous nous embarquions sur cette galère.

Sans doute, les responsabilités du drame remontent à loin. Ce fut une absurdité en 1947 de créer un Etat Pakistanais formé de deux tronçons séparés eux-mêmes par 1500 km de territoire indien. Plus récemment, le général Yahya Khan commit plus qu'un crime, une faute, en réprimant comme il l'a fait le mouvement autonomiste de la ligue Awami dirigée par Sheikh Mujibur Rahman.

Mais était-ce à l'Inde à s'ériger en justicière malgré la présence de quelques millions de réfugiés Bengalis dans la région de Calcutta ? De toute façon, en menant une opération guerrière en faveur du Bengla Desh (Bengale libre), elle a violé le droit international. En outre, en s'associant à l'Union soviétique, elle a cessé à jamais de jouer le rôle de chef de file du monde neutraliste auquel elle prétendait.

Au reste, malgré la victoire remportée à Dacca, le drame qui affecte le sous-continent asiatique ne fait peut-être que commencer. La chasse aux « collaborateurs », c'est-à-dire aux partisans de l'unité pakistanaise, est en plein cours au Bengla Desh. Au Pakistan occidental, le général Yahya Khan, accusé d'avoir capitulé, a été contraint de démissionner. M. Bhutto, appelé à lui succéder, va-t-il reprendre la guerre, sous la pression populaire ?

Il y a plus. L'URSS va faire payer cher l'appui qu'elle accorde à la Nouvelle-Delhi. La Chine ne saurait consentir à cette implantation soviétique en Asie. Les Etats-Unis devront réviser leur attitude à l'égard de Mme Gandhi. Acceptant le fait accompli, l'Angleterre et la France se lavent les mains dans le geste de Ponce-Pilate. Elle est belle, la morale onusienne ! Se réclamant de la paix, elle attise la guerre.

Réné BRAICHET

APRÈS L'ACCORD RÉALISÉ À WASHINGTON: PREMIER GRAND PAS VERS LA STABILITÉ

C'est une erreur profonde de croire que les problèmes monétaires constituent un jeu auquel se livrent, en vase clos, quelques importants personnages de dix Etats différents, une manière de passe-temps dont les péripéties ne doivent pas alerter les foules.

En fait, chacun est profondément impliqué dans le contexte économique et monétaire mondial, par les conséquences des décisions prises par la Conférence de Washington ; il y va de l'activité professionnelle de nous tous et du pouvoir d'achat de nos salaires et des autres revenus.

LE FLOTTEMENT MONÉTAIRE

Depuis la décision unilatérale de Bonn, prise le 5 mai dernier et consistant à faire flotter le DM sans contraintes de quantité ou d'amplitude, l'impossibilité d'établir des prix et des coûts précis a pesé progressivement sur les échanges internationaux.

Le flottement monétaire avait trouvé son avocat en la

personne de M. Schiller, ministre des finances de la République fédérale allemande, qui pensait, pouvoir trouver le rapport des pouvoirs d'achat des monnaies principales par ce moyen empirique.

L'expérience ayant été fâcheuse pour l'économie de son pays, M. Schiller a finalement rallié le groupe des Etats favorables à des parités plus rigides.

Il a fallu endurer huit mois de marasme monétaire international, parsemé de décisions isolées des banques centrales en vue de sauvegarder la valeur réelle et le bon fonctionnement interne des moyens légaux de paiement.

Ces mesures furent généralement prises en contradiction flagrante avec l'intérêt du commerce international ; ce fut notamment le cas de l'impopulaire surtaxe de 10 % frappant les importations des Etats-Unis, appliquée depuis le 15 août dernier.

Eric DU BOIS

(Lire la suite en dernière page)

Ali Bhutto remplace Yahya Khan à la tête du Pakistan occidental

RAWALPINDI (AP). — Le général Yahya Khan a remis lundi ses pouvoirs de président du Pakistan et d'administrateur principal de la loi martiale à M. Ali Bhutto, chef du parti populaire pakistanaise, a annoncé la radio du Pakistan.

M. Bhutto, qui arrivait de New-York après avoir été convoqué à Islamabad pour dénouer la crise déclenchée par la défaite militaire contre l'Inde, a prêté serment.

Une foule importante avait accueilli l'ancien vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères à son arrivée à l'aéroport. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Farland se trouvait parmi les personnalités venues saluer le chef politique pakistanaise.

Le président Yahya Khan avait annoncé dimanche soir qu'il démissionnerait après avoir remis le gouvernement aux mains des « représentants élus » du peuple.

On sait que le parti populaire de M. Bhutto a obtenu une majorité des sièges à l'assemblée du Pakistan occidental aux élections de l'an dernier.

A son arrivée à Islamabad, M. Bhutto a déclaré qu'il donnerait la priorité au redressement du moral national.

COLÈRE

La démission du président Yahya Khan fait suite à un mouvement d'indignation et de colère dans le pays, qui rend le général responsable de la défaite militaire devant l'Inde, et de la perte de la province orientale.

Des manifestations s'étaient produites dans plusieurs villes, les manifestants réclamant la démission du président. Des voix se sont même éle-

vées pour demander sa mise en jugement.

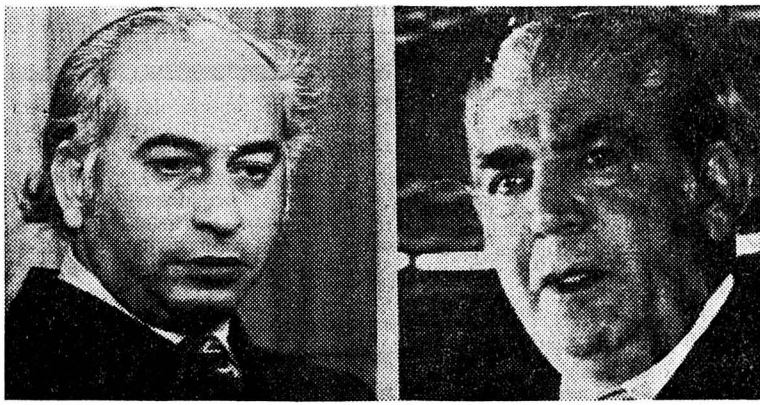
La crise politique avait pris un tour aigu dimanche lorsque M. Amin, 77 ans, « leader » politique conservateur, originaire du Pakistan oriental et adversaire politique de M. Bhutto, avait renoncé à occuper le poste de premier ministre auquel l'avait nommé le président Yahya Khan. Ce développement ouvrait la voie à M. Bhutto, qui apparaît actuellement comme l'homme fort du Pakistan.

Quant au président Yahya Khan, il quitte le pouvoir comme il l'avait

pris, il y a trois ans, par l'éviction du président Ayub Khan.

La démission du président Yahya Khan et le transfert du pouvoir à M. Bhutto mettent fin à treize ans de régime militaire au Pakistan. Mais le maintien de la loi martiale laisse supposer que l'armée continuera à jouer un rôle de premier plan.

En tant que nouveau dirigeant, M. Bhutto devra, parmi ses premières décisions, arrêter le sort du chef Mujibur Rahman, emprisonné depuis le 26 mars et jugé sous l'accusation de trahison.



Le nouveau et l'ancien. Ali Bhutto (à gauche) et le général Yahya Khan. (Téléphoto AP)

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 10 et 11

Informations suisses : page 13

Tous les sports : pages 15 et 17

Memento de Neuchâtel - Programmes radio-TV : page 19

Dernière heure et bourses : page 21

Le Conseil général de Neuchâtel dit oui à la prise en charge de l'hôpital Pourtalès (Page 3)

Val-de-Travers : deux médecins condamnés pour pratique illicite de la médecine (Page 10)

Le Val-de-Ruz se présente : aujourd'hui Fontaines, Dombresson et Valangin (Pages 8 et 9)



Les journaux japonais ont aussi leurs gros manchettes. (Téléphoto)

NOËL EN MINI-MAXI
Demain dans FAN-L'EXPRESS MAGAZINE le gagnant de notre **JEU-CONCOURS** de la **SPEAKERINE**

LEUR ANGÉLIQUE IDÉAL

Ces photos d'une femme, Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, recevant avec un air épanoui les félicitations et les fleurs, après la victoire indienne sur le Pakistan, qu'en dites-vous au juste ? Songez-vous, pense-t-elle, Mme Gandhi, au bain de sang indo-pakistanaise ?

Y a-t-il vraiment de quoi se réjouir, après cet ignoble massacre d'hommes, de femmes et d'enfants ? Amis ou ennemis, les êtres ainsi liquidés ne mériteraient-ils pas plutôt quelques paroles de remords et d'affliction ?

Nos lecteurs aussi s'en émeuvent. « Je suis une femme, nous écrit-on. J'avais toujours cru, conformément à l'opinion courante, que l'Inde était un pays politiquement « non aligné », de mœurs non violentes, selon l'enseignement de Gandhi. Nos intellectuels ont souvent loué la sublimité de la philosophie indienne et encouragé notre jeunesse à chercher la vérité là-bas plutôt que chez nous. On a parlé de leur vie contemplative, de leur mépris de toute agressivité, donc de tout militarisme ; on a prôché qu'il faut nous sacrifier pour les aider à survivre, puisqu'ils sont trop occupés à méditer.

« Maintenant j'apprends avec stupéfaction qu'ils font la guerre... avec avions canons, chars, bombes, parachutistes et troupes de choc... Je me dis que ce n'est pas possible, considérant en plus que les armées coûtent cher, comme se lamentent quelques-uns de nos compatriotes, qui protestent à cause de la nôtre... »

Mais si, chère lectrice, cela est possible, et facile à comprendre. On vous a bernée, menti. L'Inde n'est pas plus pacifiste, ni moins nationaliste que n'importe quelle autre puissance.

Si elle en avait les moyens aujourd'hui, elle irait se jeter sur le Pakistan occidental, avec autant de rage qu'elle vient de sévir au Bengale. Nehru, le propre père de Mme Indira Gandhi, n'a jamais pardonné aux Anglais d'avoir partagé le sous-continent indien en deux. La reconquête du Pakistan figure toujours au programme de l'Inde... merveilleusement pacifique.

Tout ce qu'on vous raconte sur l'angélique idéal indien, c'est faux. Vous êtes victime d'une vaste hypocrisie. Et, puisque vous vous interrogez aussi sur le rôle des Russes dans l'affaire, sachez qu'ils ont fourni à l'Inde, depuis des années, une aide militaire cent fois plus coûteuse que l'aide civile. Mais que les Chinois de leur côté, en armant le Pakistan, etc...

Convenons que toutes ces énormités sont difficiles à comprendre pour un individu normalement constitué, à qui l'on demande sans cesse de donner ses sous pour secourir les Indiens, les Africains, les Arabes, etc... Alors qu'il y a tant de gens mal logés chez nous, et de pauvres vieux, etc... R.A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 décembre. Febbra, Paola, fille d'Antonio, menuisier à Cresier, et d'Anna-Lucia, née Maggio. 16. Borrel, Anne-Sylvie, fille d'Olivier-Virgile, mathématicien à Cortaillod, et de Giselle-Ivette-Lina, née Wisser; Shang, Jesus-Raul, fils d'Alfredo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et d'Emilia, née Franco. 17. Di Giusto, Gian-Piero, fils d'Enzo-Gian-Piero, peintre en carrosserie à Neuchâtel, et d'Olga, née Pulicci; Küng, Patrick, fils de Gilbert-François, mécanicien à Cortaillod, et de Margrit-Berta, née Hochuli; L'Espée, Vincent, fils de Raymond-Marcel, professeur de dessin à Avully, et de Corinne-Michèle, née Junod; Ramos, Montserrat, fils d'Emilio, mécanicien à Neuchâtel, et de Teresa-Jesusa, née Rodriguez; Schaffter, Christian-James, fils de James, dessinateur-architecte à Neuchâtel, et de Graziella-Giovanna, née Pasqualotto. 18. Charbonney, Emmanuel, fils de Raymond, monteur-électricien à Lignières, et de Marie-Gabrielle-Ghislaïne, née Delobbe. 19. Schaad, Daniel, fils de Vicenz-Adolf, électro-mécanicien à Cortaillod, et de Veronika-Margareta, née Hofer; Burkhard, Anne, fille de Daniel, fils de Vicenz-Adolf, électromécanicien à Neuchâtel, et de Monique, née Duperré; Vuilliomonet, Corinne-Françoise, fille de Daniel-Raymond, employé PTT à Cernier, et de Sibille-Klara-Erika, née Vuilliomonet. DÉCÈS. — 18 décembre. Fortunato, Giovanni, né en 1938, aide-monteur à Neuchâtel, époux de Francesca, née Sansonne.

Naissances

Sibille et Daniel VUILLIOMENET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille Corinne - Françoise 19 décembre 1971 Maternité des Cadolles Neuchâtel Epervier 13 Cernier

Madame et Monsieur Daniel QUARTENAUD-VON BÛREN et Monsieur et Madame Armand QUARTENAUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et petit-fils John - Daniel 20 décembre 1971 Maternité des Cadolles Neuchâtel Jolimont 8 Neuchâtel

Monsieur et Madame Louis PERRET-DE PERROT annoncent avec grande joie la naissance de Jean - Michel 19 décembre 1971 Hôpital Beaumont Bienne du Coteau 30 Chemin 2533 Evillard

AVIS TARDIFS Réception des ordres : jusqu'à 22 heures Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

Buffet du Tram, Colombier ouvert le 24 au soir et le 25 à midi Tél. 41 11 98

BAISSE ! ENDIVES DE BRUXELLES le kilo 2.40 MIGROS

Chapelle de la Rochette MERCREDI, à 20 heures SOIRÉE DE NOËL CHEÛRES - SOLI Chacun est cordialement invité

sommelière ou sommelier Café du Théâtre Neuchâtel Ses menus de Noël Menus Saint-Sylvestre et Jour de l'An Bar du premier Jean Cravedi et son piano

BAGUES et médailles D'AMOUR à la bijouterie DANIEL MARTHE Grand-Rue 3 Neuchâtel

Aujourd'hui Ouverture à 9 heures MARCHÉS MIGROS rue de l'Hôpital av. des Portes-Rouges

MONTRES tous genres de qualité, directement de fabrique Bulletin de garantie, service après vente FLORIMONT Watch S.A. fbg Lac 9, 2me étage, immeuble imprimerie Seiler - A côté cinéma Studio 2 vitrines à la poste principale

A Neuchâtel et dans la région

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY ET N'ALLEZ SURTOUT PAS VOIR LES INFIRMIÈRES...

(c) Le tribunal de police de Boudry a siégé à deux reprises sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté successivement de Mmes Jacqueline Freiburghaus et Danièle Favre qui remplissaient les fonctions de greffier. M. K., domicilié à Boudry, est prévenu de violation de domicile, pour avoir pénétré dans le bâtiment de l'hôpital psychiatrique de Perreux réservé aux infirmières. Cette présence insolite provoqua une réaction bien compréhensible de l'une d'elles qui alerta la police. K. fut appréhendé et conduit au poste de police. Cela lui vaudra une amende de 50 francs. G. V. domicilié à Boudry, ne s'est pas acquitté de sa taxe militaire et est condamné à 3 jours d'arrestation avec sursis pendant un an pour autant qu'il s'acquitte de sa dette jusqu'au 31 janvier 1972. K. B. domicilié à Pesoux, circulait en automobile dans la nuit du 22 au 23 octobre, Grand-Rue à Corcelles, en direction de Cormondrèche. Il perdit subitement la maîtrise de sa machine qui fut déportée sur la gauche et heurta l'avant droit d'une autre voiture venant en sens inverse, normalement à sa place. Suspect d'ivresse, K. B. fut soumis à une prise de sang qui révéla une alcoolémie variant entre 1,09 à 1,19‰. Il est condamné à une amende de 650 fr. qui pourra être radiée de son casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans et à 150 fr. de frais. Le 12 août dans la soirée, A. H. domicilié à Cortaillod, circulait à cyclomoteur, chemin de la Rousselette. Il bifurqua à gauche pour prendre le chemin de la Baume et se trouva alors en présence d'un jeune homme qui poussait son cyclomoteur afin de le faire démarrer. Une collision s'ensuivit à la suite de laquelle le prévenu tomba sur la chaussée et fut blessé. Après diverses déclarations qui sont manifestement en contradiction avec les exposés du rapport de police, le tribunal a acquis la conviction que la collision s'est produite sur la partie gauche de la chaussée par rapport au sens de marche du prévenu, raison pour laquelle A. H. est condamné à une amende de 20 fr. et à 80 fr. de frais.

Le Noël des invalides



Les handicapés physiques étaient eux aussi en fête dimanche après-midi. Sous la houlette du pasteur Durupt, ils se sont réunis, pour la Noël dans les salles du restaurant du Faubourg. (Avipress-J.-P. BAILLOD)

Un demi-million de trop

Dans le compte-rendu de la séance du Conseil général de Boudry que nous avons publié hier en rubrique « Dernière heure », il était dit que le budget de la commune laissait apparaître un déficit de 557.976 francs 10. En fait, il s'agissait d'un déficit de 57.976 fr. 10.

VAUD - VAUD - VAUD

CHAVORNAY Les comptes

(c) Le Conseil communal de Chavornay, présidé par M. Jean-Claude Perret, a pris connaissance des comptes. Le budget prévoit aux recettes 1.011.600 fr., aux dépenses 1.019.000 fr., soit un déficit de 7500 francs. Le Conseil a nommé un nouveau secrétaire, M. Gérard Ramel, à la suite de la démission du titulaire, M. Raymond Lombardet. Le bureau du Conseil sera présidé par M. Raymond Chevalier.

AVENCHES Une arrestation qui fait du bruit

(c) Les autorités et la population d'Avenches ont appris avec une véritable stupeur, hier, que l'ancien tenancier de l'hôtel de ville, jusqu'à il y a peu de mois, avait été arrêté la semaine dernière, dans un village fribourgeois de la région. Il serait accusé de vols répétés de marchandises dans un magasin d'alimentation de la Grand-Rue, à Payerne.

YVERDON Victuailles à bon compte

(c) La gendarmerie a arrêté un individu qui sortait d'un grand magasin avec un panier de victuailles qu'il n'avait pas payé. On lui demanda de décliner son nom, ce qu'il fit mais faussement et finalement la gendarmerie put établir son identité exacte. L'homme habite une localité proche d'Orbe. Il a été déferé aux autorités judiciaires.

Cyclomotoriste blessé

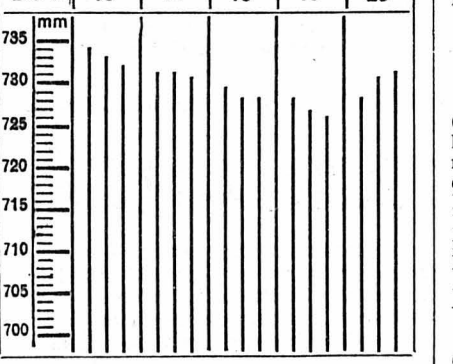
(c) Un cyclomotoriste d'Yverdon, M. Joseph Kaeser, a fait une chute aux Tuileries-de-Grandson. Il souffre d'une commotion et a été blessé à l'œil.

GRANDSON Enfant blessé

(c) Jean-Claude Ouevrard, 8 ans, de Grandson, s'est élançé sur la chaussée au moment où une voiture survenait. Il a été relevé souffrant d'une fracture de la jambe gauche et de plusieurs dents cassées.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 déc. Température : moyenne : 7,3 ; min. : 0,6 ; max. : 9,5. Baromètre : moyenne : 730,7. Eau tombée : 0,3 mm. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : modérée à assez forte de 14 h 30 à 16 h 45 ouest-nord-ouest assez fort. Etat du ciel : couvert, faible pluie pendant la nuit.



Niveau du lac 20 décembre à 6 h 30 428.77 Température de l'eau 6°

Prévisions météorologiques. — nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps demeure doux et variable, avec une nébulosité le plus souvent abondante. Des précipitations éparpillées se produiront à nouveau surtout en montagne. La limite des chutes de neige s'éleva de 1500 jusqu'à vers 2500 mètres. Dans le Valais central, le temps sera plus ensoleillé. La température en plaine, comprise entre 2 et 7 degrés en fin de nuit, atteindra 7 à 12 degrés l'après-midi. Les vents du secteur ouest à nord-ouest seront modérés en plaine forts parfois violents en montagne. Evolution probable pour mercredi et jeudi : au nord des Alpes : mercredi, généralement ensoleillé. En plaine brouillard ou stratus matinaux. Doux, dès jeudi en majeure partie très nuageux et précipitations temporaires. Limite des chutes de neige s'abaissant entre 900 et 1400 mètres.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Assemblée communale du Haut-Vully

(c) Plus de cent citoyens et citoyennes ont participé à la dernière assemblée communale du Haut-Vully, présidée par M. Gilbert Chautems. A une forte majorité, l'assemblée a approuvé le projet d'assurance-maladie et accidents obligatoire pour toute la population. La cotisation sera de 40 fr. en moyenne par mois et par habitant. La nouvelle assurance entrera en vigueur le 1er mars prochain.

Derniers devoirs

(c) Les derniers honneurs ont été rendus, lundi après-midi, à Mme Robert Laurent, née Curchod, décédée à l'âge de 80 ans. La défunte était la veuve de M. Robert Laurent, ancien notaire et ancien syndic de Payerne, et la mère de M. André Laurent, notaire et greffier du tribunal de district, à Payerne, et du Dr Jean-Pierre Laurent, à Aigle.

Ouverture nocturne

(c) L'ouverture des magasins jusqu'à 21 h 30 a connu un grand succès, tout d'abord le 16 décembre, puis lundi 20 décembre. Au cours des deux soirées, l'affluence a été grande dans tous les commerces ayant prolongé l'heure d'ouverture.

Concerts de fin d'année

(c) Les deux corps de musique de Payerne ont marqué la fin de l'année en musique, dans les rues de la vieille cité. L'« Avenir » a joué jeudi soir, tandis que l'« Union instrumentale » se produisit entre 11 h et midi, dimanche dernier. Ces deux concerts publics ont été fort goûtés de la population.

40 ans de service

(c) La poste de Payerne a fêté, au cours d'une petite manifestation qui s'est déroulée lundi soir, l'un de ses plus fidèles employés : M. Eugène Forestier, facteur depuis 40 ans.

« Beaumarchais an 1, ça ira »

(c) Devant quelque 150 spectateurs, le Centre dramatique de Lausanne a donné, à la grande salle de Corcelles, une représentation de « Beaumarchais an 1, ça ira ». Cette pièce, fort bien montée, mais trop intellectuelle pour un public de province, n'a rencontré qu'un succès mitigé.

MARIN Que se passe-t-il ?

Vendredi dernier, lors de l'entretien qu'a eu le conseiller d'Etat René Meylan avec le personnel des ateliers Mosaba et Dynotron d'Ebauches Electroniques, à Marin, le chef du département de l'industrie a expliqué qu'il attendait jusqu'à mercredi soir que les ouvrières et ouvriers ayant des raisons de se plaindre lui fassent part de leurs doléances. «... Ces lettres, avait bien précisé M. Meylan, je les garderai chez moi et personnellement, à part moi, ne connaîtra jamais l'identité de l'expéditeur ». Nous apprenons maintenant que Me Claude Berger vient d'adresser au Conseil d'Etat une lettre par laquelle il confirme que les faits relatés par le député John Clerc dans la question qu'il a déposée à l'adresse du Conseil d'Etat lui ont été confirmés lors d'un entretien qu'il a eu avec une personne travaillant dans l'entreprise. Nous y reviendrons.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Projet de budget refusé

(sp) Hier soir l'assemblée communale a refusé par 158 non contre 92, le projet de budget 1972 qui prévoyait un excédent de produit de 22.655 fr. mais avec une augmentation de la quotité d'impôt de 2,2 à 2,4 ; le budget a donc été renvoyé au Conseil communal. En revanche, l'assemblée a

Le prix du lait en poudre !

(c) C'est une somme de 2790 fr. que le Conseil municipal de la Neuveville a votée pour le paiement d'une tonne de lait en poudre en faveur des Bengalis, et non de 270 fr. comme nous l'avons indiqué hier.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Berthe Jaquet, à Corcelles ; Mademoiselle Jeanne Jaquet, à Pesoux ; Monsieur et Madame Louis Jaquet-Fitzé, à Pesoux, ont la tristesse de faire part du décès de

Rosa JAQUET-STAEHLI

leur belle-mère affectionnée, que Dieu a rappelée à Lui le 19 décembre, dans sa 92me année. Pesoux, le 20 décembre 1971. (Av. Fornachon 27)

Michée 7 : 7. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 21 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Willy ANDRIE-BAERTSCHI, Madame Emma BAERTSCHI

profondément touchés de l'affection et de la sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de reconnaissance émue. Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort. La Chaix-de-Fonds, décembre 1971.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Alice STURZINGER née Messerli

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest SCHICK

remercie toutes les personnes qui l'ont entouré de leur affection pendant ces heures douloureuses et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs lui ont été un précieux réconfort. Pesoux, décembre 1971.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Arturo Carminati et son fils Silvio

Monsieur et Madame Paul Carminati et leurs enfants, à Bergame (Italie) ; Monsieur et Madame Renato Belotti-Carminati et leur fille, à Bergame (Italie) ; Madame Jean Carminati, à Saint-Blaise ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Carminati et leurs enfants, à Bième ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Giacomo Mustelli, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Arturo CARMINATI

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 20 décembre 1971. (Côte 33)

L'inhumation aura lieu mercredi 22 décembre. La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de l'entreprise Hildenbrand & Cie S.A. ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Giovanni FORTUNATO

leur fidèle collaborateur et ami. Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Mademoiselle Berthe Divernois, à Neuchâtel ; Madame Mina Divernois et ses enfants, à Saint-Aubin ; Monsieur Arthur Divernois et sa fille, à Bercher ; Monsieur et Madame Paul Divernois-Guinchard, leurs enfants et petits-enfants, à Gorgier ; Madame et Monsieur Willy Houriet-Divernois, à Delémont ; Monsieur et Madame Gustave Divernois, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Madame et Monsieur Walter Zürcher, leurs enfants et petits-enfants, à Bevaix, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Ernest DIVERNOIS

née Lina BANDERET leur chère belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 76me année. Bevaix, le 19 décembre 1971.

Dieu est amour. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le 22 décembre, à 15 heures. Culte au temple de Bevaix, à 14 heures. Domicile mortuaire : Le Jordil, Bevaix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Pierre Nyffeler-Senn et son fils Clément, à Serrières ; Madame et Monsieur Guido Bevilacqua-Nyffeler et leur fille Pascale et son fiancé, à Pesoux ; Madame et Monsieur Pierre Le Coultre-Nyffeler et leurs enfants, Hugues-François et Arnaud-Charles, à Bôle ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Peter Nyffeler-Kneuss ; Monsieur et Madame Emile Senn-Heissler, à Lenzburg, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Walter NYFFELER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à la fleur de l'âge, après une longue maladie, supportée avec courage. Neuchâtel-Serrières, le 20 décembre 1971. (La Perrière 24)

L'Eternel est mon berger ; je ne manquerai de rien. Ps. 23 : 1.

Le service funèbre aura lieu en la chapelle de l'Eglise Néo-Apostolique, rue Gabriel-Lory 1, à Neuchâtel, mercredi 22 décembre, à 13 h 30. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des patrons boulangers-pâtisseries de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre NYFFELER

membre honoraire de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Et maintenant, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour. C'est avec beaucoup de tristesse que nous devons faire part du décès de

Monsieur Willy Nussbaumer

recteur de l'Ecole cantonale d'administration et des transports, survenu dans sa 56me année, après une pénible maladie. Bienne, le 19 décembre 1971. (Route de Neuchâtel 72)

Madame Helena Nussbaumer-Wiesmann ; Monsieur et Madame Bruno Nussbaumer, ainsi que les familles parentes et alliées. L'incinération aura lieu le mercredi 22 décembre. Culte à 11 heures, au crématoire de Bienne où le corps repose.

Au lieu de fleurs, prière de penser à « Terre des hommes », c.c.p. 25 - 540

Autocar à disposition à la place Centrale, à 10 h 30. Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Colette Vellvé-Bourquin ; Madame Margot Paccaud-Urzaiz ; Mademoiselle Magda Vellvé, à Madrid ; les familles Henri Vuilleumier, Marcel Givord-Bourquin, Jean-Pierre Bourquin, Maurice Bourquin, à Neuchâtel, Saint-Blaise et aux U.S.A. ; Mademoiselle Dominique Bourquin, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père et parent,

Monsieur Ernesto VELLVÉ

décédé à Madrid. Le service funèbre a eu lieu à Madrid, le 20 décembre 1971. Les familles affligées.

Monsieur et Madame Emmanuel Cavin-Evard, à Delémont ; Madame veuve André Cavin-Frey, ses enfants et petits-enfants, à Thône ; Madame veuve Simone Tèche-Cavin et ses enfants, à Delémont ; Monsieur et Madame Henri Cavin-Ruffieux, leurs enfants et petits-enfants, à Bevaix, ont la profonde douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de

Monsieur Henri CAVIN

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 93me année. Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive. L'enterrement aura lieu à Bevaix, le jeudi 23 décembre 1971. Culte au temple à 13 h 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section de la Croix-Bleue de Bevaix a le grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Henri CAVIN-PAYOT

son cher et dévoué président. Elle garde de lui un souvenir reconnaissant. Pour l'ensevelissement, s'en référer à l'avis de la famille.

Madame Adrien Joner ; Monsieur et Madame Bruno Muller-Joner et leurs enfants ; Monsieur et Madame René Busslinger-Joner et leurs enfants, à Montpreveyres ; Monsieur et Madame Jean-Louis Joner-Burri et leurs enfants, à Anet ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alois Joner ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alois Wyrach, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien JONER

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 65me année. 2000 Neuchâtel, le 20 décembre 1971. (Portes-Rouges 71)

Ce ne sont pas ceux qui me disent Seigneur qui entreront dans le royaume de Dieu, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Mat. 7 : 21. L'incinération aura lieu mercredi 22 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Willy Soncini-Vuilliomonet et leurs filles Rose-Marie et Madeleine, à Berne ; Mademoiselle Denise Vuilliomonet, à Neuchâtel ; Monsieur Gaston Kilcher, à la Chaix-de-Fonds ; Monsieur et Madame Jules Kilcher, à la Chaix-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants, à Fontainemelon, Paris et Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daniel VUILLIOMENET

née Jeanne JUILERAT leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82me année. 2000 Neuchâtel, le 19 décembre 1971. (Les Parcs 49)

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance ; de qui aurais-je peur ? L'Eternel est la force de ma vie ; de qui aurais-je de la crainte ? Ps. 27 : 1. L'incinération aura lieu mercredi 22 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

DERNIER CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ANNÉE

Oui unanime à la prise en charge de Poutalès et au crédit d'expertise

Le Conseil général a siégé hier soir, pour la dernière fois de l'année, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Blaise Junier (lib). Il était appelé à se prononcer sur une participation financière en faveur de la fondation de l'hôpital Poutalès et sur l'octroi d'un crédit en vue de financer une expertise neutre relative à la future rationalisation hospitalière (Cadolles-Poutalès) à Neuchâtel.

Le Conseil communal, à cet effet, avait adressé au législatif deux rapports avec arrêtés à l'appui. Or, le groupe socialiste, estimant que celui qui concernait la prise en charge financière de Poutalès, était nettement insuffisant dans son contenu, déposa un projet d'amendement de cet arrêté. Sur quoi, le Conseil communal à son tour, fut contre-propositions socialistes, rédigea hâtivement un nouveau projet d'arrêté qui, c'est là l'essentiel, après quelques petites corrections et précisions issues du débat général, rallia l'unanimité du Conseil général.

La ville de Neuchâtel prend donc en charge dès à présent le déficit 1971 de plus d'un million de l'hôpital Poutalès qui avait lancé un véritable SOS aux autorités, vu sa situation financière et devra prendre en

charge celui de 1972, durant l'expertise neutre qui doit mener à la rationalisation des deux hôpitaux de la ville, la Providence étant une clinique privée. Il s'agit donc maintenant que la première étape, sans doute la plus importante, est franchie d'attendre le rapport de la commission d'expertise, pour lequel une somme de 50.000 fr. a été votée hier soir, rapport prévu pour l'automne prochain.

Neuchâtel entrera alors dans l'ère de la rationalisation de son équipement hospitalier.

Puis, finalement, au bout de cette longue route, quand s'ouvrira une ère nouvelle pour la ville, les communes du Littoral seront appelées à collaborer avec le chef-lieu à l'entretien d'une organisation hospitalière dont bénéficieront aussi leurs habitants dans une proportion variant, suivant l'hôpital, de 45 à 55 % de l'effectif des patients.

Nous n'en sommes, pour le moment, qu'au premier acte, qui s'est joué hier soir après un débat relativement bref, assez aisément, le groupe socialiste acceptant d'entrer en matière sur le projet d'arrêté du Conseil communal qui allait dans le même sens que le leur. Les groupes radical et libéral ainsi que le groupe démocrate, ont par conséquent, par leur vote, approuvé les intentions de leurs porte-parole, le oui néces-

saire à faire cette unanimité dans un choix aussi important et qui engage très sérieusement les finances de la cité.

Avec le crédit de 50.000 fr. voté avec la même unanimité, le Conseil communal va soumettre l'organisation générale des Cadolles et de Poutalès à une expertise confiée à une autorité mondiale connue dans la matière, le directeur de l'hôpital de l'île, M. Kohler, qui s'entourera d'une équipe de collaborateurs efficaces et tous venus de l'extérieur du canton.

Arrêté sur l'aide financière de la commune à Poutalès à un caractère transitoire, le temps aux experts de faire leur difficile travail, et le temps au Conseil communal d'en tirer des conclusions pratiques. Au souhait du Conseil général de voir ce problème définitivement réglé, le Conseil communal a acquiescé: il fera diligence mais il ne faut pas être trop pressé dans un domaine tel que celui-ci. Il faudra attendre vraisemblablement deux ans pour déboucher sur une solution d'ensemble.

Dans le débat général, pas ou presque pas de divergences de vues entre tous ceux qui se sont exprimés: MM. Maeder (rad.), Ph. Müller (soc.) qui critiqua la manière de certaines communes du littoral d'informer leurs administrés quant aux problèmes de la

régionalisation, Jean Duvalnet (pop), De Montmolin (lib), Siegenthaler (rad.) et Ghelli (soc.).

Neuchâtel, après cette spectaculaire action de sauvetage d'un hôpital indispensable à la région plus encore qu'à la ville — passer le chef-lieu pourrait fort bien s'en passer se contentant des Cadolles pour n'y soigner que les malades domiciliés sur son territoire! — souhaite, comme l'a dit M. Müller « que Neuchâtel sorte de ses attermolements pour demander aux communes avoisinantes de prendre une part équitable des charges hospitalières ».

Au vote, c'est par 34 voix sans opposition que l'assemblée a dit oui à l'arrêté en discussion, ainsi libellé et dont la clause d'urgence a été acceptée:

Article premier. — Le Conseil communal est chargé de prendre les dispositions utiles en vue de la coordination et de la régionalisation des services hospitaliers de la ville de Neuchâtel.

Art. 2. — A titre transitoire, la ville participe financièrement à l'exploitation de l'hôpital Poutalès.

Le Conseil communal fait en conséquence partie du Conseil de fondation de cette institution.

Il peut associer à ce conseil un délégué des communes avoisinantes. Ce dernier n'aura toutefois que voix consultative tant que la ou les communes qu'il représente n'assument pas une part des charges de la Fondation.

Art. 3. — Le Conseil communal reçoit les crédits nécessaires pour couvrir les déficits d'exploitation dès l'exercice 1971. A partir de 1973, les dispositions nécessaires seront prises à l'occasion de l'adoption du budget.

Art. 4. — Le bouclage des comptes annuels permettra de déterminer les charges assumées par la ville pour les habitants des communes avoisinantes hospitalisées dans les établissements des Cadolles et Poutalès.

Art. 5. — La structure juridique, administrative et médicotéchnique à donner à un nouvel hôpital régional issu du regroupement de l'hôpital Poutalès et de l'hôpital de la ville aux Cadolles fera l'objet d'un rapport du Conseil communal au Conseil général.

G. M.

Prudent budget adopté par le législatif du Landeron

De notre correspondant : En présence des nouveaux citoyens et citoyennes, le Conseil général du Landeron a siégé à l'hôtel de ville. Pour orienter les jeunes invités, le président situa la fonction des diverses autorités communales et le procès-verbal fut adopté.

Avant de passer à l'examen du budget, M. Schaller, directeur des finances, apporta des précisions concernant l'optique choisie pour l'établissement des prévisions financières 1972. Après le gros effort fourni durant ces dernières années, un rythme normal d'investissement doit être envisagé. La commune dispose maintenant d'équipements appréciés: le port, la piscine, le centre administratif, ainsi que la station d'épuration qui a commencé à fonctionner et des infrastructures qui ont été modernisées.

Des tâches importantes attendent: les incidences de la RN 5, de grandes charges pour les écoles; le problème de l'eau, les charges hospitalières, etc. Aussi les dépenses doivent être fortement freinées. Dans cet esprit, le Conseil communal a dressé un budget optimiste, réaliste et prudent.

Lors de la revue par chapitres, la régression de l'impôt des personnes morales incita M. Jeanneret à rappeler l'opportunité d'étudier la question des industries. Dans l'esprit défini à propos de l'aménagement du territoire, l'implantation de petites entreprises est souhaitable. M. Abplanalp n'est pas convaincu par la nouvelle répartition comptable des salaires et laisse la question à l'appréciation de chacun. Concernant les emprunts, le directeur des finances insiste sur les nouvelles charges. Celles-ci correspondent à des travaux déjà exécutés et non pas à d'imminentes demandes de crédits.

Le budget 1972 a été établi selon le nouveau plan comptable du département de l'intérieur. Faisant suite à un récent décret du Grand conseil, on y a réparti les amortissements d'actifs dans les divers chapitres. Les charges approchent des deux millions dont plus d'un quart est affecté à l'instruction publique. Le déficit présumé est de 52.289 fr., soit approximativement 5 % de l'ensemble des dépenses courantes, ce qui reste dans la normale. Au vote, une abstention est enregistrée.

La commission des comptes 1971 sera composée de MM. André Abplanalp, René Guenet Roger Rimet, Jacques Munari et Denis Frochaux.

Aucune question n'est posée à propos d'un crédit de 123.000 fr. proposé pour participer aux aménagements des Champstrayés. Depuis le début de l'année, les travaux de préparation ont commencé pour la NS, ils vont s'intensifier en pleine localité. En règle générale, la route nationale supporte le remplacement ou la modification des installations existantes. Sans pouvoir le fai-

re systématiquement, car ce serait trop coûteux, la commune s'efforce cependant d'adapter ses services et de les replacer judicieusement. C'est le cas aux Champstrayés où le quartier va se développer. Le rapport et l'arrêté sont très détaillés. Le Conseil général se montra satisfait par l'introduction de M. Girard, chef des travaux publics et vota l'arrêté à l'unanimité.

Une information condensée et intéressante est faite par le Conseil communal. Tout d'abord, le président de l'exécutif fit connaître l'évolution de l'étude relative au passage inférieur vers la gare. Les CFF n'ont pas l'intention de passer très rapidement aux transformations de l'accès aux voies. De ce fait, leur participation de 330.000 fr. à l'ouvrage préconisé ne pourra pas servir à financer la réalisation. La largeur du passage réservé exclusivement aux piétons et aux cycles est arrêtée à 5 m 50. Des tractations sont en cours avec les CFF et la route nationale. Au début de l'année prochaine, une importante demande de crédit sera soumise pour couvrir la part de la commune. Même si certaines incertitudes se manifestent encore, le Conseil communal estime nécessaire de réaliser cet ouvrage qui ne pourra pas être reporté à plus tard.

Le directeur des finances fournit ensuite des chiffres concernant la piscine. Le coût de construction est arrêté à 1.938.000 fr. Le dépeçage est d'environ 5 %. Il se justifie par la peinture des bassins et quelques améliorations au restaurant. Une somme de 84.000 fr. reste à couvrir. C'est spécialement la subvention du Sport-Toto qui a été inférieure à l'estimation.

Prochainement, une décision sera prise pour couvrir ce montant. Il est probable qu'un prêt complémentaire sera demandé à la commune. L'exploitation se révèle satisfaisante. La piscine est très appréciée et constitue un excellent lieu de rencontre. Grâce à une participation très substantielle de la société de développement, la charge communale reste dans les normes préconisées. En 1971, la société de développement contribue pour 35.000 fr. et la commune pour 32.500 francs. Le Conseil de fondation voue toute son attention aux frais d'exploitation qu'il s'efforce de rationaliser; il envisage encore quelques améliorations pour protéger les lieux de la bise et l'agréer par quelques plantations. La collaboration régionale subsiste à l'ordre du jour.

Enfin, c'est le projet de salles au château qui retient l'attention. D'entente avec la Corporation de Saint-Maurice, la commune a ouvert un concours restreint au

Thielle-Wavre : 23 habitants de plus

(c) Le dernier recensement a donné les chiffres suivants: 122 personnes mariées, 19 veufs et divorcés, 186 célibataires, soit au total 327 habitants (+ 23). On dénombre 235 protestants, 87 catholiques romains et 5 personnes de religions d'origine est la suivante: 173 Confédérés, 62 Neuchâtelois et 92 étrangers. Les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement sont au nombre de 29, ceux au bénéfice d'une autorisation de séjour, 63. Il n'y a pas d'horlogers dans la commune, par contre on compte 12 mécaniciens (2 Neuchâtelois, 3 Suisses et 7 étrangers), 13 agriculteurs, 109 autres personnes étant occupées dans diverses autres professions. En 1972 la commune aura 65 personnes âgées de plus de 65 ans et 5 jeunes gens et jeunes filles atteignant leur vingtième année. Les chefs de ménage ont augmenté considérablement, passant de 64 en 1970 à 90 en 1971.

De notre correspondant :

Le Conseil général de Cressier s'est réuni samedi sous la présidence de M. Georges Ansermet. Le déficit présumé du budget 1972 atteint une somme de 47.902 francs 50, y compris 35.000 fr. au fonds pour l'épuration des eaux usées.

Voici les principaux revenus communaux: intérêts actifs 38.500 fr.; immeubles productifs 4200 fr.; impôts 608.300 fr.; taxes 77.000 fr.; recettes diverses 31.000 fr.; service des eaux 62.000 fr.; service de l'électricité 86.000 francs. Quant aux charges, elles sont les suivantes: forêts 500 francs; intérêts passifs 250.202 fr. 50; frais administratifs 107.000 fr.; hygiène publique 58.500 fr.; instruction publique 303.300 fr.; sport 31.500 fr.; travaux publics 121.500 fr.; police 39.800 francs, œuvres sociales 59.000 fr.; dépenses diverses 38.600 francs.

Un rapport établi par le chef des finances, donne de précieux renseignements sur la situation financière de la commune. C'est ainsi que l'on voit, par exemple, au chapitre de l'hygiène publique, que le ramassage et l'incinération et le transport des ordures ménagères coûte 29 fr. par habitant, soit pour la commune une somme de 43.500 fr., plus un aménagement et entretien de places locales 6500 fr., soit au total 50.000 francs.

Dans le rapport du Conseil communal, les pourcentages des différents secteurs principaux du ménage communal. Les dépenses qui atteignent 1.009.900 fr. sont réparties comme suit: intérêts passifs 25 %, administration 10 %, hygiène publique 6 %, sport 3 %, instruction publique 30 %, travaux publics 12 %, police 4 %, œuvres sociales 6 %, dépenses diverses 4 %. Quant aux recettes qui ascendent à 997.000 fr., elles sont réparties dans les chapitres suivants: intérêts actifs 4 %, impôts 70 %, taxes 8 %, recettes diverses 3 %, service des eaux 6 %, service de l'électricité 9 %.

Le Conseil communal justifie comme suit les 25 % des intérêts passifs: ce dernier poste est lourd, mais il est la conséquence logique des travaux exécutés ou en voie de terminaison. Voici les dépenses nettes, subventions déduites, pour la période de 1970-1972 auxquelles le Conseil communal a dû ou devra faire face. Centre scolaire 4 millions, suppression du passage à niveau 378.000 fr., construction de la station de pompage des Gouilles 118.000 fr., transformation station de pompage des Devins 115.000 fr., achats de terrains en 1971 290.000 fr., construction du collecteur des Gouilles 120.000 fr., chemin le Roc-Frochaux 34.000 fr., au total 5.055.000 francs.

Un Neuchâtelois président central de la Société suisse des maîtres de gymnastique

Lors de la récente assemblée des délégués de la Société suisse des maîtres de gymnastique, qui s'est tenue à Bâle, un Neuchâtelois a été appelé à la présidence centrale. M. Albert Müller, âgé de 55 ans, professeur d'éducation physique au Gymnase après l'avoir été à l'École de commerce, présidera désormais cette association qui compte plus de 6000 membres. C'est la première fois qu'un Romand accède à cette haute charge.

Conseil général de Cressier : la situation financière est sérieuse mais nullement compromise

Dans ses conclusions, le Conseil communal constate que plus jamais le mot « prudence » s'impose. Cela ne veut pas dire que nous sommes arrivés aux termes des grands travaux, mais le rythme des investissements doit baisser considérablement. De nouvelles recettes seront inévitablement nécessaires. Le Conseil communal s'en préoccupe. La situation est sérieuse, mais nullement compromise. Avant que le budget ne soit voté, le chef du dicastère des finances releva quelques points qui ont modifié les prévisions 1972, à la suite de faits nouveaux intervenus jusqu'à ce jour. Il parla notamment de la nouvelle politique d'alliance sur le plan financier qui intervient dans le cadre des communes du Littoral d'une part des frais d'instruction publique pour les écoles régionales dont elle a la charge (école professionnelle, école supérieure de jeunes filles, école arts et métiers, école de commerce, etc.).

S'agissant de la politique hospitalière, il semble qu'une certaine réticence se manifeste. M. Ruedin déclare qu'il a été étonné d'apprendre que la Ville allait absorber l'hôpital Poutalès. Il est étonné parce que les communes du Littoral admettaient aussi que les 3 à 5 fr. par habitant que les communes environnantes versaient étaient manifestement insuffisants.

Les communes du Littoral se sont donc penchées sur ce problème. Entre-temps, le Conseil d'Etat proposa au Grand conseil de modifier les subventions aux établissements hospitaliers pour les fixer à 15 fr. par habitant pour toutes les communes, montant auquel s'ajoute une somme de 7 fr. dans les communes où il n'y a pas d'hôpital.

Pour Cressier, la dépense serait de 22 francs par habitant, ce qui a pour effet d'augmenter de 30.000 fr. la participation de 6500 fr. prévue au budget. Cette augmentation de 30.000 fr. ne figure pas encore au budget 1972 compte tenu du fait que le Grand conseil ne s'est pas encore prononcé.

1973: EQUILIBRE DES DÉPENSES

Concernant le résultat du budget, M. Ruedin déclara une fois encore qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer maintenant déjà. Certains projets de recettes nouvelles sont à l'étude. En 1972, on connaît la situation plus précise. On va vraisemblablement vers un équilibre des dépenses pour 1973. Reste bien entendu le problème de l'épuration des eaux qui risque de coûter, en 1974, 150.000 fr. à 170.000 francs par an.

Le président de la commission financière, M. Jenzer, proposa au Conseil général d'ac-



TOUR DE VILLE

Deux cinémas cambriolés

● DANS LA NUIT de dimanche à hier, deux cinémas de Neuchâtel ont été cambriolés. Les malfaiteurs s'y sont introduits et ont puisé tout à loisir dans les caisses du Rex et du Bio sans être dérangés.

Le montant de ces cambriolages ne se monte qu'à une somme inférieure à cent francs! La police de sûreté a immédiatement ouvert une enquête.

RUES ANIMÉES ET «NOËL GRATUIT»

Ils ont commencé dans l'indifférence et hier soir, le contact était établi avec le public venu nombreux faire ses achats dans les magasins restés exceptionnellement ouverts jusqu'à 22 heures. Cette poignée d'étudiants et d'autres jeunes gens luttent contre l'aspect trop mercantile de Noël ainsi que nous l'avons signalé dans notre édition du 17 décembre. Le geste est louable et il faut une belle dose de courage pour témoigner au cœur de la ville sa ferveur dans la gratuité d'une fête qui a presque perdu toute autre signification que celle de l'argent.

Parfois, pourtant, certains réagissent. Hier soir, un homme sortait d'un magasin avec un cadeau sous le bras. Vers la fontaine du Temple

du bas, il aperçoit le petit orchestre « pop » et accepte la tasse de thé gratuite des jeunes Neuchâtelois. Une minute plus tard, il rebrousse chemin et va reporter son cadeau au magasin...

Il faut de telles manifestations pour tenter de replacer Noël dans un plus juste contexte. Sans prendre le mot d'ordre au pied de la lettre, on peut néanmoins retrouver une certaine gratuité, pas seulement dans le don, mais aussi dans le dialogue et le contact, comme c'était le cas hier soir. Trop de gens ont oublié que Noël est une fête privilégiée...

Un grand congrès en mai

● AU CALENDRIER 1972 est d'ores et déjà inscrit un des plus grands congrès avec hébergement qui se soient déroulés à Neuchâtel.

En effet les 12 et 13 mai, 500 à 600 membres de l'Union suisse des professionnels de la route se réuniront au chef-lieu, au Panesop, en assemblée, sous la présidence de M. Dubochet, ingénieur civil à Lausanne, un des témoins romands des autoroutes.

Puisque l'équipement hôtelier de Neuchâtel est insuffisant pour héberger un tel effectif, les congressistes seront dispersés dans le canton, à la Chaux-de-Fonds notamment. A part la partie purement administrative, sont inscrites au programme des visites d'entreprises de l'Entre-deux-Lacs (raffinerie de Cressier, fabrique de ciment, centrale thermique de l'Ensa), une promenade-repas sur le lac avec escale à Avully et à Saint-Blaise, visite de chantiers routiers et ballade dans le pays neuchâtelois.

● EN CETTE PÉRIODE qui précède les fêtes, plusieurs sociétés ont pensé aux personnes hospitalisées et sont allées divertir les malades et le personnel de l'hôpital Poutalès. Ceux-ci ont eu la joie d'entendre le Chœur des Valangines, la Fanfare de Saint-Blaise, la Chanson neuchâteloise, le Chœur de la Rochette et la Fanfare de la Croix-Bleue.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE SAINT-BLAISE Rien de catastrophique !

De notre correspondant : En cette fin d'année, le Conseil communal a établi un rapport important intitulé « Plan d'intentions, financier et de développement de la Commune de Saint-Blaise pour la période 1972-1976 ». Dans ce document, un programme des travaux d'intérêt général et des crédits nécessaires pour les exécuter a été établi. Ils ont été répartis par ordre d'urgence en cinq degrés. Le montant global de ces futures réalisations s'élève à environ 11.500.000 fr., soit un investissement annuel de l'ordre de 2.300.000 francs.

L'inventaire une fois établi, le Conseil communal a essayé d'estimer comment les finances publiques pourront supporter ces dépenses de l'avenir. Dans celles-ci, la pis-

sième est incluse, avec un ordre d'urgence qui reste à déterminer.

En considérant à la fois l'évolution probable de la population — on a estimé un accroissement de 700 habitants entre 1971 et 1976 — ainsi que l'évolution des recettes et des dépenses, tenu compte encore du bon état de l'ensemble des installations exécutées et des biens communaux, l'autorité exécutive fait, en conclusion, preuve d'un optimisme modéré.

Bien qu'on constate que les pouvoirs publics sont de plus en plus sollicités et malgré le fait que la dette consolidée ait passé de 1969 à 1970 de 428 fr. à 1184 fr. par tête d'habitant, le Conseil communal déclare que la situation financière et économique de Saint-Blaise n'est pas catastrophique du tout.

Conseil général de Cressier : la situation financière est sérieuse mais nullement compromise

M. Junjo interpelle en faveur des personnes du troisième âge pour qu'elles puissent avoir la possibilité de pratiquer la gymnastique. M. Vacher parle des divergences qui existent avec l'ADC concernant les locations de la maison Vallier. M. André Aubry demande un passage pour piétons à la rue Basse pour permettre aux personnes âgées d'accéder au salon-lavoir.

M. Descombes souhaite qu'une vitrine pour les avis officiels soit placée au milieu du village. Il demande d'autre part que la commune acquière un véhicule pour les cantonniers, véhicule qui pourrait à l'occasion servir pour le corps des sapeurs-pompiers. Le Conseil communal répond à satisfaction des intéressés.

Les divers étant épuisés, M. Georges Ansermet, salua les jeunes filles et les jeunes gens qui ont atteint leur 20ème année.

Après avoir insisté sur la liberté dont on mesure le prix que lorsqu'elle se perd, il leur déclara qu'il leur appartenait maintenant de démontrer que la valeur n'attend pas le nombre des années. Et M. Ansermet de souhaiter qu'un meilleur enseignement de l'histoire et de l'instruction civique comportant un travail commun entre maîtres et élèves, sur les grands sujets politiques et économiques actuels permette une réelle prise de conscience de tous ceux à qui l'avenir de leur patrie et de toute l'humanité tient à cœur.

Les jeunes vingt jeunes filles et jeunes gens requèrent des mains de M. Ansermet une plaquette-souvenir aux armes de la Commune. Au nom des jeunes, M. Patrick Ruedin adressa des remerciements aux autorités communales et dit combien les jeunes avaient à cœur de participer à la vie villageoise.

En levant la séance, M. Ansermet adressa encore ses vœux aux autorités et rappela que 1971 avait vu l'achèvement de la salle de gymnastique, édifice combien apprécié de la population.

(c) Voici les résultats du recensement de la population au 15 décembre. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1970. Population: 1469 (1453), augmentation 16; état civil: mariés 720 (682); veufs et divorcés 79 (86); célibataires 670 (685). Religion: protestante 503 (502); catholique romaine 955 (942); divers 11 (9). Il y a 362 Neuchâtelois et Neuchâteloises (371), 613 Suisses (632) et 494 étrangers (450); 3 personnes occupant la profession d'horloger, 61 celle de mécanicien, 4 s'occupent encore d'agriculture et il y a 548 autres professions. 29 jeunes atteindront leur 20ème année en 1972 et il y a 107 personnes âgées de plus de 65 ans.

du Jour le Jour

CONNAISSEZ-VOUS L'HYPOCRAS ?

Décembre, temps de l'amitié. Des douze mois, décembre est en effet le plus propice aux évocations chaleureuses. Et si l'époque est épre avec les « fricasses » que la neige amène, on aime se réunir, raviver de chauds souvenirs, retrouver la capacité de s'émerveiller.

Il est, pour délier les langues et affiner la douceur de vivre, une noble boisson dont les initiés ont scrupuleusement conservé la recette: l'hyppocras, un liquide paré de couleur généreuse qui se déguste traditionnellement l'hiver revenu.

Vous devez jouer les alchimistes si vous désirez connaître les vertus de l'hyppocras. Car ses premiers amateurs vivaient au XVIIIème siècle et seuls ceux qui savent maintenir aux coutumes leur intégrité avaient, jusqu'à ce jour, le privilège d'y goûter.

Voici comment procéder pour préparer le précieux liquide:

Faites cuire trois quarts de livre de sucre, un quart d'once (huit grammes) de cannelle fine en bain, six clous de girofle avec un quart de pot (quatre décilitres) de vin vieux. Quand cela aura fait quelques bouillons, on le versera dans un pot de grès ou de faïence vernissée. On ajoute trois quarts de pot de vin (douze décilitres) et la moitié d'un citron coupé par morceaux. On couvre bien le vase, on le met au frais jusqu'au lendemain, où on le coule à travers une serviette bien propre et serrée, et on le met dans des bouteilles bien bouchées. Conserver au frais.

Le conservateur du Musée grüérien souligne que vous obtiendrez, si vous respectez la recette, « du velours mordoré, semblable à celui qui devait orner le manteau des Mages. Mais un velours apte à glisser merveilleusement dans la gorge. Il porte en lui chaleur, esprit, générosité et ce piment qui donne à toute chose de l'imprévu. L'hyppocras roste le front des messieurs. Il y fait même sourdre quelque sueur... Et il met, aux yeux des dames, une flammèche d'or ».

NEMO

AVIS OFFICIELS

Commune
des Hauts-Geneveys

**Mise à l'enquête
publique**

La commune des Hauts-Geneveys met à l'enquête publique son Règlement d'aménagement et les plans d'aménagements Nos 21000-1340-11 et 21001-1340-12. Ces documents sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés jusqu'au 13 janvier 1972. Toute opposition doit être formulée et motivée par lettre adressée au Conseil communal, jusqu'au 13 janvier 1972. Les Hauts-Geneveys, le 15 décembre 1971.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Pour l'un de nos clients, nous cherchons à échanger ou à vendre, pour permettre l'extension de son entreprise,

**terrain de 2593 m2
avec villa de 6 pièces**

et possibilité de construire un immeuble locatif de 5800 m3, contre terrain de 3000 à 4000 m2 situé en zone villas ou agricole, en bordure de forêt, à Neuchâtel ou alentours immédiats.

Faire offres à MM. Ph. Vasserot & R. Widmer, architectes, 7, rue de la Serre, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 24 41 81.

**J'achète
terrains**

et
immeubles
à Neuchâtel ou
environs.

Adresser offres
écrites à BG 2872 au
bureau du journal.

Colombier

Parcelle 800-1000 m2
est cherchée pour
construction villa
familiale, 6 pièces.
Adresser offres
écrites à AK 2903 au
bureau du journal.

A LOUER**A LOUER**

A louer dès le 24 mars 1972, à
Boudry,

**appartements
tout confort**

Cuisine agencée, tapis tendus :
Loyers mensuels, charges non
comprises :

1 1/2 pièce	35 m2	dès Fr. 290.—
2 1/2 pièces	65 m2	dès Fr. 330.—
3 1/2 pièces	80 m2	dès Fr. 430.—
4 1/2 pièces	102 m2	dès Fr. 545.—
5 1/2 pièces	125 m2	dès Fr. 655.—

S'adresser à :

Fiduciaire Sella & Mayor,
9, rue du Trésor,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

**A Saint-Aubin
BELLE VILLA**

à louer ; belle vue sur le lac ; un
appartement de 6 pièces tout
confort, avec cheminée, etc.,
Tél. (038) 55 15 93 entre 19 et 20
heures.

Logement

3 pièces,
centre Colombier.
Tél. 41 24 16.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

CONCISE

A louer immédiatement trois pièces,
tout confort, remis à neuf.
Fr. 300.— par mois.

RÉGIE JEAN BRUNETTO,
rue de Bourg 33, Lausanne.
Tél. 22 27 62.

CHAMBRES

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES,
rue Pourtalès 2. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement ou pour
date à convenir, à la rue des
Parcs,

**chambre indépendante
meublée**

avec cabinet de douches.
Chauffage général au mazout.
Loyer mensuel Fr. 165.—

OFFRES D'EMPLOIS

**Etude Michel Huguenin et
Jaques Meylan,**
avocats et notaire,
engagerait immédiatement ou à
une époque à convenir, une

secrétaire

Adresser les offres par écrit (place
Numa-Droz 12, Neuchâtel) ou
prendre rendez-vous par téléphone
(25 85 85).



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TEL. 038 25 85 01



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une secrétaire

pour notre département de ventes.

Les exigences du poste requièrent :

— un apprentissage commercial ou une formation
équivalente

— la langue allemande comme langue maternelle
ou possédant parfaitement cette langue, bonnes
connaissances du français et de l'anglais.

Si vous êtes attirée par une activité variée et
plaisante, nous vous prions d'adresser votre offre à
notre service du personnel, ou de nous téléphoner au
(038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

ASSURANCES

Pour seconder notre Agent général dans ses
contacts avec les entreprises industrielles et
commerciales du bas du canton, ainsi qu'en ce qui
concerne les campagnes systématiques d'acquisition,
nous cherchons un

FORT VENDEUR

ayant, si possible, une formation administrative. La
connaissance de la branche n'est pas indispen-
sable, notre Société se chargeant de la formation
de ses collaborateurs.

Age idéal : entre 30 et 40 ans.

Salaires et avantages sociaux en rapport avec l'im-
portance du poste.

Adresser offres écrites à BL 2904 au bureau du
journal, la plus entière discrétion étant assurée.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

aide de bureau

de langue maternelle française.

Travail intéressant et varié.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et
copies de certificats, à André GAVILLET, agent
général de la « ZÜRICH » assurances, case postale
1145, 2001 Neuchâtel.

A VENDRE

au Landeron, dans quartier tranquille, au bord du lac, à proximité
de la piscine communale, des places de sport et du port,

1 magnifique appartement

de 3 ou 4 pièces selon aménagement intérieur.

- 5me étage
- Construction soignée
- Place de parc
- Cuisine entièrement équipée avec frigo de 245 litres et machine
à laver la vaisselle
- Ascenseur

PRIX SANS CONCURRENCE :

Fr. 105.000.—

Place de parc : Fr. 2500.—

Garage : Fr. 9000.—

Financement assuré : 70 %

Entrée en jouissance : 1er mars 1972 ou à convenir.

Pour traiter :
S. FACCHINETTI S.A.,
Gouttes-d'Or 78
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 30 23

ou Maître Bernard CARTIER
notaire,
rue de la Gare 11
2074 Marin
Tél. (038) 33 35 15.

En vue de l'extension de son
centre international d'études, une institution privée
très connue, disposant d'immeubles, de terrains
et permettant la pratique des sports, s'intéresse à

l'achat

(une participation financière importante pourrait
également entrer en considération)
d'une école privée reconnue (institut ou internat)

susceptible de développement, en Suisse romande
(lac Léman ou lac de Neuchâtel). Discrétion assurée.

Adresser offres détaillées à FIDES Union fiduciaire,
Elisabethenstrasse 15, 4000 Bâle.

Entreprise de la place cherche, pour son service de
publicité en pleine expansion, un

maquettiste

expérimenté dans les arts graphiques, capable de
prendre des responsabilités ; le candidat doit avoir de
l'entregent, du dynamisme et un bon contact avec la
clientèle.

Place stable et indépendante. Ambiance agréable dans
locaux modernes.

Adresser offres sous chiffres EJ 2875 au bureau du
journal.

LE BUREAU CENTRAL DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ARMÉE,
A BERNE, met au concours le poste de

Secrétaire II ou secrétaire I

Ce collaborateur aura à s'occuper de la correspondance française, de
traductions d'allemand en français, de la tenue des registres et de la
statistique, ainsi que des travaux généraux de bureau.

Langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue
allemande.

Traitement dans le cadre de la 11me ou de la 9me classe de traite-
ment de l'administration fédérale.

Entrée en fonction selon entente.

Les candidats enverront leurs offres de service, avec les documents
usuels et photo, jusqu'au 10 janvier 1972, au

Bureau central des œuvres sociales de l'armée, Effingerstrasse 19,
3008 Berne.

**PUBLICITAS**

succursale de Neuchâtel
engage tout de suite ou pour date à convenir

JEUNE DACTYLO

habile et consciencieuse.

Nous offrons :

- situation stable et bien rémunérée
- semaine de 5 jours
- caisse de retraite ou d'épargne.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 25 42 25,
ou adresser offres écrites, avec curriculum vitae et
prétentions de salaire, à la Direction.

**Cherchez-vous enfin une place stable ?
Si tel est le cas, nous vous l'offrons.**

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre,
nous engageons tout de suite ou pour date à
convenir

**auxiliaire
d'imprimerie**

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouil-
lard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger
avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rému-
nérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphonez au chef technique, No 25 65 01
(interne 253), qui se fera un plaisir de vous
fixer un rendez-vous.

DRAIZE

Dans le cadre de l'extension de notre entreprise et de
notre nouveau département
ÉLEVATEURS HYSTER, nous cherchons :

Secrétaire

pour notre département de vente.
Correspondance : allemande, française,
travaux de secrétariat.

**Téléphoniste-
Télexiste**

Langues : allemande, française, anglaise.

Entrée immédiate ou à convenir.
Semaine de 5 jours, avantages sociaux, ambiance de
travail agréable au sein d'une équipe jeune et dyna-
mique.

Faire offres à
DRAIZE S.A.
2006 Neuchâtel, tél. (038) 31 24 15.

DRAIZE**Caractères S.A. Neuchâtel**

cherche :

mécaniciens faiseurs d'étampes

mécaniciens-outilleurs

mécaniciens et aides-mécaniciens

pour différents travaux tels que :

POINTAGE
FRAISAGE
RECTIFIAGE
TOURNAGE
MONTAGE
CONTROLE

Nous offrons très bons salaires en rapport avec les capacités,
avec un travail très varié et possibilité de permurer sur les
différentes machines de notre atelier de mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, Jeudi
excepté, à notre usine, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

**THYON 2000
SION**

Une station nouvelle pour
plus de 7000 habitants

Une conception touristique et une
réalisation unique sur la capitale
valaisanne.

A peine née, elle provoque l'en-
thousiasme général.

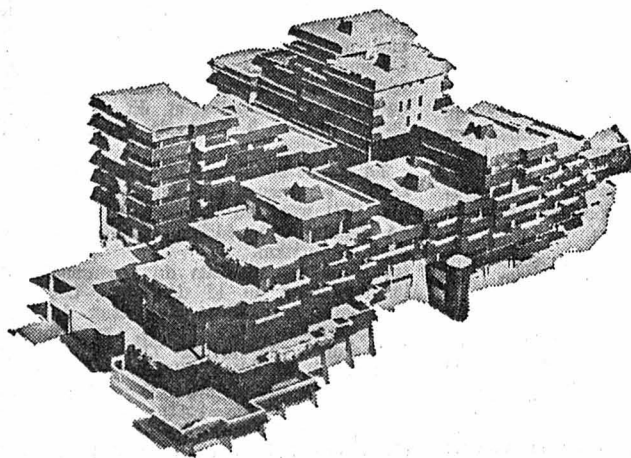
THYON 2000 SION offrira aux rési-
dents tous les services et distractions
indispensables à la vie
actuelle : piscines, patinoire, mini-
golf, équitation, jardin d'enfants,
tir au pistolet, bowling, héliport,
hôtels et restaurants toutes caté-
gories, cinéma, dancing, self-ser-
vice.

La nouvelle station de THYON
2000 SION prend corps. La pre-
mière étape des constructions
pouvant abriter 500 lits sera ache-
vée avant la fin de l'année.

Renseignements :

THYON 2000
Résidence « La Majorie », SION
Tél. (027) 2 32 82

TELEX 38171 Berli



*Nous avons les meilleurs parfums du monde.
La seule chose que nous pouvions améliorer,
c'est l'emballage.*

*Nous l'avons fait:
Vous choisirez parmi
6 splendides papiers de fête.
Votre cadeau
sera parfait.*



Seul un parfum de grande marque reste fidèle pendant de longues heures. Il contient mille choses, du songe et du mystère, du charme et de la séduction, du raffinement et de l'allure.

C'est le cadeau idéal, l'attribut indispensable de la femme qu'on admire. Vous trouverez à la Parfumerie Tripet celui qui a été créé pour vous, Madame — ou pour celle dont vous rêvez, Monsieur — dans l'emballage de luxe que vous choisirez.

F. TRIPET

Pharmacie-Parfumerie-Droguerie
F. Tripet, Seyon 8, Neuchâtel, Tél. 038 24 66 33

Rochas — Nina Ricci — Christian Dior — Hermes
Yves Saint Laurent — Chanel
Caron — Harriet Hubbard Ayer — Juvena — Lenthéric
Molyneux — Schiaparelli — Balenciaga — Lanvin
Pierre Cardin — Yardley — Jean Patou — Balmain
Tigresse de Fabergé — Cabochard de Grès — Coty



Carven — D'Orsay — Brigand de Jacques Esterel
Robert Piquet — Le Gallion — Weil — Jacques Fath
Lubin — Houbigant — Roger & Gallet — Max Factor
Bourjois — Goyesca — Dana — Chéramy — Millot
Ma Griffe — Atkinson — Worth — Revillon — Equipage
Lacoste — Hattric — 4711 — Capucci — Ma Gardé...

Viennent d'arriver de Paris:

Audace de Rochas, Dioressence de Dior, Rive Gauche de Y St Laurent, Masumi de Coty, Bigarade de Nina Ricci.

Pubaco Bière

**Rideaux - Trousseaux
Tapis**
Argenterie - Verrerie - Porcelaine
M. HUGUENIN
Ter-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre».
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos dates? dates, personnes, stations, prix envisagés immédiatement, sans frais, sans engagement; documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCY
Institut Suisse de location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

Pourquoi pas de fins pralinés de votre boulanger?

7

Chiots
3 nichées de caniches, parents très petits, en cinq couleurs.
Tél. (038) 41 23 13.

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.
Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel
Tél. 25 72 12

Herzog
MAISON SPÉCIALISÉE DANS LA CONFECTION DAMES ET GIRLS
Seyon 14 Grand-Rue 1a

service tapis
mode
neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

coop Pour les fêtes

Produits surgelés

Dindes	le kg	5⁹⁵
Cailles	la pièce	2²⁰
Traites	le kg	10⁵⁰
Poulets suisses	le kg	4⁹⁰
Poules suisses	le kg	3⁵⁰
Canards	le kg	5⁵⁰
Oies	le kg	7⁵⁰
Lapins	le kg	7⁵⁰

Avec timbres coop

VEUVE CLICQUOT 19⁹⁰ la bouteille
champagne

MOSCATO SPUMANTE 2⁸⁵ la bouteille

BOÎTES DE PRALINÉS
Suchard, Lindt, Nestlé, Cailler, Tobler

Rabais 15% - 25%

DISCOUNT

77

BROUILLY 5⁷⁰ la bouteille
1969

MERCUREY 6³⁰ la bouteille
1969

HAUT MÉDOC 4³⁰ la bouteille
1966

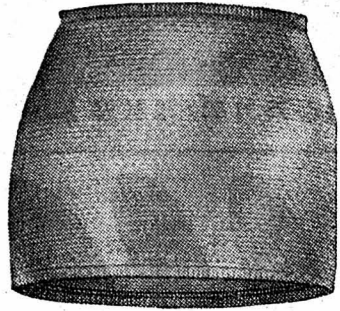
DÔLE DU VALAIS 4²⁰ la bouteille

ET TOUJOURS 20% SUR LES CIGARETTES

Quel est le magasin ?

- qui conseillera au mieux un cadeau, utile à la santé
- qui présente un grand choix spécifique dans ce domaine
- qui vous donnera une chance de gagner un poste de télévision en couleurs ou un autre joli cadeau ?

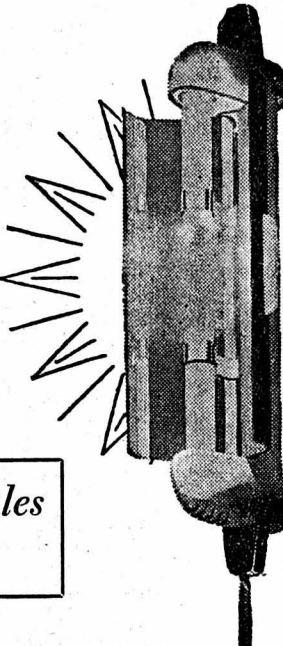
C'est évidemment la **Pharmacie Armand**



Genouillères et ceintures chauffantes

Pharmacies de poche et pour auto

Lampe de quartz **Jelosol** (en exclusivité)



Douches buccales Broxojet

Lingerie antirhumatismale pour dames et messieurs

Grand choix de bas et collants de soutien

Appareil de massage Vibrosan

Rasoir électrique Walther Xave

Humidificateurs et inhalateurs DeVilbiss

Bouillottes en caoutchouc

Tapis de sûreté pour baignoire

Un éventail d'articles pour bébé



Sandales orthopédiques en bois et en cuir

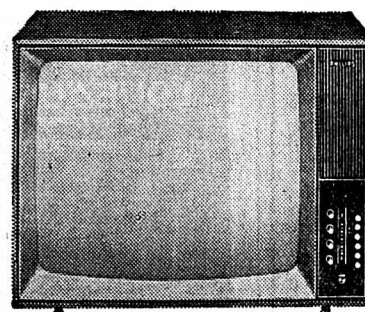
Brosses à dents électriques Broxodent

Lunettes antireflet pour la télévision et l'auto



DeVILBISS ECONOMY (3 litres) Fr. 49.-
Actuellement démonstration

Pharmacie J. Armand
Parfumerie **Hôpital 2**
Parapharmacie **Neuchâtel**



Premier lot de la grande loterie gratuite.

A chacune de vos visites jusqu'à la fin de l'année, vous recevrez un billet de loterie, augmentant vos chances de gagner le téléviseur couleur



Une bonne idée ?
Oui! Oui! Un petit meuble!

meubles **MEYER** neuchâtel
10g de l'hôpital
tel. 038/25 75 05

Tapis d'Orient

OFFRE jusqu'à épuisement du stock

Bakhtiar	212-156 cm	Fr. 750.-
Chiraz	200-158 cm	Fr. 700.-
Ardehl	152-102 cm	Fr. 605.-
Chiraz	190-164 cm	Fr. 595.-
Gassabade	139-67 cm	Fr. 620.-
Kerman	111-75 cm	Fr. 220.-
Anatole	91-46 cm	Fr. 136.-
Sarough	127-64 cm	Fr. 340.-
Baloutch	127-203 cm	Fr. 600.-
Torkaman	363-242 cm	Fr. 4600.-
Baloutch (ancien)	190-95 cm	Fr. 900.-
Targé ancien	296-218 cm	Fr. 1800.-
Kazéroun	240-161 cm	Fr. 960.-
Armanibaf ancien	240-140 cm	Fr. 1580.-
Chiraz	198-157 cm	Fr. 425.-
Baloutch	185-102 cm	Fr. 900.-
Bidjar ancien	255-159 cm	Fr. 3700.-
Targé	291-195 cm	Fr. 1400.-
Heriz ancien	359-268 cm	Fr. 4400.-
Ispahan	334-233 cm	Fr. 2975.-
Samoun	200-155 cm	Fr. 1020.-
Armanibaf daté	244-147 cm	Fr. 3100.-
Armanibaf ancien	230-130 cm	Fr. 1700.-
Kazéroun ancien	240-150 cm	Fr. 1100.-
Armanibaf	237-145 cm	Fr. 1380.-
Bakhtiar	205-163 cm	Fr. 960.-
Afghan	225-146 cm	Fr. 800.-
Ghaghghal	313-215 cm	Fr. 2800.-

3 tapis Afrique du Nord anciens

Haut Atlas	160-112 cm	Fr. 720.-
Zemour	175-130 cm	Fr. 960.-
Zemour	256-95 cm	Fr. 640.-

Miorini
tapissier

tapissier décorateur

Chavannes 12, Neuchâtel ☎ 25 43 18

NOTRE FEUILLETON

Un cadavre dans la bibliothèque

par AGATHA CHRISTIE 20.

Slack avait soigneusement pris note des noms mentionnés dans les lettres de Lil et se promettait de recueillir quelques renseignements utiles à son enquête en interrogeant le personnel du Palais de la Danse. A part cela, la chambre de Ruby ne révélait rien d'important.

Sur un fauteuil, au milieu de la chambre, était déposée la vaporeuse robe de bal rose que portait Ruby au début de la soirée; sur le parquet, une paire de souliers de satin à talons hauts, abandonnés là sans soin, et deux bas de soie transparents, dont l'un montrait une échelle au mollet. Melchett se rappela que la victime avait les jambes nues. Comme l'apprit Slack, Ruby, par économie, se peignait les jambes pour sortir et ne mettait de bas que pour danser. La porte de sa garde-robe était ouverte et laissait voir un certain nombre de toilettes du soir de couleurs vives avec, en dessous, une rangée de chaussures. Dans un panier d'osier, il y avait quelques pièces de linge sale et, au fond de la corbeille à papiers des rognons d'ongles, des serviettes de papier de soie ayant servi au démaquillage, et de vernis à ongles; bref, rien qui sortît de l'ordinaire. Il semblait facile de reconstituer les faits. Ruby était montée,

avait changé de toilette en hâte, était partie précipitamment... mais pour quelle destination ?

Joséphine Tunner, qui avait dû être au courant des habitudes de Ruby, n'avait pu fournir aucun renseignement appréciable. L'inspecteur Slack estima la chose assez naturelle.

— Si cette histoire d'adoption est vraie, dit-il au colonel Melchett, il est certain que Josie devait conseiller à sa cousine de rompre avec ses anciens amis du Palais de la Danse, aussi bien que de ne se lier à personne en ce moment. Il est bien à penser que si le vieil infirme s'était attaché à Ruby, c'était à cause de sa douceur, de sa gentillesse, de son air enfantin, reflétant — à ce qu'on nous a dit — l'innocence et l'honnêteté. Supposons que son apparence ait été trompeuse, qu'elle n'ait été qu'une rusée intrigante, que, de plus, elle ait eu une liaison amoureuse, il est clair qu'elle s'en serait cachée de Josie aussi bien que de M. Jefferson, ne tenant pas à compromettre l'avenir inespéré qui s'offrait à elle. Mais comme les jeunes filles sont portées à se laisser prendre dans les filets des mauvais garçons, qui prouve qu'elle n'en fréquentait pas un et que ce soit lui le criminel ?

— Vous avez peut-être raison, Slack, dit le colonel Melchett, cachant sa répugnance habituelle pour les explications un peu trop réalistes de l'inspecteur. S'il en est ainsi, il nous reste à découvrir l'identité de ce « mauvais sujet » aussi vite que possible.

— Comptez sur moi, monsieur, dit Slack, plein d'assurance. Je vais aller voir cette fille du Palais de la Danse pour la faire parler. Nous ne tarderons pas à apprendre la vérité.

Le colonel Melchett n'en était pas aussi sûr que l'inspecteur. L'assurance et l'activité presque joyeuse de Slack l'agaçaient.

— Vous pourriez peut-être essayer de faire parler le professeur de danse et de tennis, monsieur. Il voyait souvent Ruby et il en connaît peut-être plus long sur elle que Josie. Vraisemblablement, elle s'est confiée à lui.

— J'ai déjà discuté ce point de vue avec Harper.

— Bien, monsieur. Moi, j'ai fait subir aux femmes de chambre un interrogatoire serré, mais elles ne savent rien. Elles considéraient les deux cousines avec un certain mépris, négligeaient de les servir autant qu'elles osaient le faire. L'une d'elles est venue hier soir à sept heures faire la couverture, tirer les rideaux et remettre un peu d'ordre. Il y a une salle de bains à côté. Désirez-vous la voir ?

La salle de bains était située entre la chambre de Ruby et celle, un peu plus grande, de Josie. Cette visite ne donna aucun résultat. Le colonel Melchett s'émerveilla, à part lui du nombre d'accessoires de beauté auxquels recouraient les femmes: des rangées de pots de crème pour le visage, de la crème pour nettoyer, de la crème pour embellir, de la crème pour nourrir la peau, des boîtes de poudre de plusieurs nuances, quantité de bâtons de rouge à lèvres, des lotions capillaires et des pots de brillantine, du noir pour les cils, du bleu pour les paupières et au moins douze teintes différentes de vernis à ongles, serviettes en papier pour le visage, tampons d'ouate, des houppettes souillées, des flacons de lotions astringentes, toniques, calmants et bien d'autres babioles.

— Est-il possible que les femmes emploient tous ces ingrédients ? murmura le colonel.

L'inspecteur Slack, plus au courant, le renseigna aimablement: — Dans la vie privée, monsieur, une dame se sert seulement de deux ou trois nuances distinctes: une pour le soir et une pour le jour. Elle sait ce qui lui convient le mieux et s'y tient. Mais ces danseuses professionnelles ont besoin de changer leur visage. Elles exécutent des danses-exhibitions: un soir, un tango, le lendemain, une danse apache, et puis les danses ordinaires: voilà qui explique la grande variété de leur maquillage, qui doit s'harmoniser aux toilettes.

— Bonté divine! s'écria le colonel. Rien d'étonnant que les fabricants de ces crèmes et autres produits de beauté réalisent des fortunes!

— C'est de l'argent facilement gagné, commenta Slack. Evidemment, ils ont de gros frais de publicité.

Le colonel Melchett détourna son esprit du problème troublant et vieux comme le monde des parures féminines.

— Ah! Il reste à voir le danseur professionnel. Je vous le laisse, Harper.

— Si vous voulez, monsieur.

— Comme ils descendaient l'escalier, Harper demanda: — Que pensez-vous de l'histoire de M. Bartlett ?

— Au sujet de sa voiture? Je pense, Harper, que nous devons tenir l'œil ouvert sur ce drôle. Son récit me semble louche. S'il avait emmené Ruby Keene dans sa voiture hier soir?... Qui sait ?

CHAPITRE X

Le chef de police Harper avait des manières agréables, pondérées et peu compromettantes. Ces affaires où collaboraient les polices de deux comtés, s'avéraient toujours délicates. Harper estimait le colonel Melchett pour sa compétence professionnelle, mais il n'était pas fâché d'entreprendre lui-même le prochain interrogatoire. Il avait pour principe de ne pas trop embrasser de choses à la fois. Une simple requête pour la forme, dès le début, n'inquiétait point les intéressés et les rendait moins méfiants lors du second interrogatoire.

Harper connaissait de vue Raymond Starr, un bel homme, grand et mince, au visage agréable, aux dents étincelantes et au teint bronzé. Il avait les cheveux noirs et les gestes gracieux. Ses façons aimables lui valaient la sympathie de tous les clients de l'hôtel.

— Je regrette de ne pouvoir vous fournir des renseignements appréciables, monsieur le chef de police. Certes, je connaissais très bien Ruby. Elle était ici depuis plus d'un mois, et nous répétions nos danses ensemble. En réalité, j'ai très peu à vous dire. C'était une jeune fille plaisante, mais pas très intelligente.

— Ce qui nous intéresse, c'est surtout ses fréquentations, ses amis masculins.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale de la Société des officiers « La désintégration morale, causes et antidotes », par le divisionnaire Godet

De notre correspondant : La section locale de la Société suisse des officiers, a tenu dernièrement son assemblée générale de la Chaux-de-Fonds. Le président, le capitaine Cattin salua parmi d'autres et chef du département militaire François Jeanneret, ancien président de la section. Puis le colonel divisionnaire Pierre Godet qui sera le conférencier officiel de cette soirée, le major J.-P. Seiler, nouveau président du comité cantonal, les représentants des sections de Neuchâtel et du Locle, M. Fritz Grether, de l'arsenal de Colombier et le capitaine Marendaz, de la police locale et d'autres personnalités.

posants et une plus grande distribution des nouvelles et idées grâce à la télévision, la radio et la presse écrite? Sans conteste, à des degrés divers cependant, car l'accès rapide à l'information, l'événement mondial, qui forme en définitive l'environnement du quotidien, ce droit enfin à cette distribution de nouvelles font partie de l'existence même de l'individu de ce siècle. Qui dit information, dit aussi comparaison, mise en commun de plusieurs modes de vie, de pensées. Tout naturellement, le grand réceptacle se trouve à l'université, là où les éléments moteurs se façonnent.

comparaison, mais l'on souhaite autre chose sans avoir exactement quoi. Et l'on arrive à se demander si l'ensemble du peuple sait ce que sont les droits fondamentaux de l'Etat et de la société. L'exemple, nous le trouvons dans les démarches entreprises par le maire d'une ville d'un demi million d'habitants et qui se rend auprès de jeunes révolutionnaires, dont la moitié de drogues et une dizaine recherchés pour les délits de droit commun: afin de parlementer la retraite d'une bâtisse. Nous devons dire halte.

L'AUTORITE NÉCESSAIRE Car pour vivre dans un Etat libre, il convient que celui-ci dispose de l'autorité nécessaire.

UNE VICTOIRE FACILE? La vie presque trop facile, trop douce que l'on offre aux jeunes, grâce au développement de la technique notamment mais aussi à une volonté bien déterminée d'une population laborieuse, n'aura finalement conduit qu'à une existence sans effort. En misant sur la compréhension des masses, l'on a sous-estimé cette jeunesse qui devrait entre 15 et 18 ans se dépenser physiquement dans un contexte social et économique calme et qui préfère le bistrot. Dans ces considérations, l'orateur s'attache longuement à cet aspect souvent mal connu de l'autorité. L'autorité, source de tous les maux selon certains mais qui permet d'offrir une discipline morale à l'adolescent.

Ce sont les étudiants de Natrère qui disaient: quand vous savez ce que vous voulez, vous êtes déjà embourgeoisés. Une nation forte, constituée d'hommes et de femmes, saine moralement et physiquement, serait-elle un embourgeoisement? La politique dépasse souvent la pensée.

Dans un autre volet de sa conférence, M. Godet aborda le problème de l'objection de conscience dont il établit une échelle.

Pour lui, les cas religieux, profondément sincères, devraient faire l'objet d'un diocèse qui couvrirait auprès d'hôpitaux ou autres services humanitaires l'ensemble des jours que passe le soldat sous les drapeaux. Mais en aucun cas, précisa-t-il, on ne devra donner à l'Etat la possibilité de dire à tel ou tel objeteur d'aller faire son service civil ici ou là, à l'étranger et d'accomplir tel ou tel travail. N'est-ce pas la preuve du totalitarisme le plus absolu de la part d'une nation? Le ait que l'on crée les besoins, que l'on dise au jeune «réfractaire»: vous irez ici, on peut être concevable dans un pays ou le fait de servir couvre le territoire seulement.

Autre sujet de méditation, les moyens d'informations. Et de proposer que dans le corps enseignant l'on admette la nécessité de préparer à la vie civique et au respect des lois des générations futures, que l'on rejette les émissions de radio ou de télévision qui mettent en doute les valeurs fondamentales de la nation. En toute circonstance, certaines personnes savent manifester. Nous devons apprendre à le faire également afin de sauver la notion de patrie. Aussi est-ce par un appel aux officiers présents afin qu'ils ne restent pas inactifs que le divisionnaire Godet mit un terme à son plaidoyer.

Sylvain Saudan, skieur de l'impossible « OUI, J'AI EU PEUR »...

Pouvez-vous tout d'abord nous résumer un peu votre vie de skieur-acrobate? Je ne sais pas si c'est une vie de skieur-acrobate mais je peux dire que dans les années 1963-1964, j'ai voyagé d'abord en Amérique, puis en Australie et en Nouvelle-Zélande. C'est en 1967 que j'ai regagné Chamoniex avec une idée bien précise: descendre pour la première fois à ski le couloir Spencer dans les aiguilles de Chamoniex. Et si vous voulez employer ce terme, c'est à ce moment-là qu'a débuté ma vie d'acrobate. Dans mes voyages, j'étais moniteur de ski, et j'ai été en contact avec les meilleurs skieurs du monde, venant aussi bien de l'équipe de France que de l'équipe autrichienne. Je dois dire que c'est à ce moment-là que nous avons commencé à chercher une technique nous permettant de virer dans toutes les conditions de neige et sur tous les terrains. Par la suite, j'ai continué à m'entraîner et, rentré en Europe, j'ai pensé qu'avec toute cette préparation, ce bagage technique, il était possible de faire quelque chose. Et pour moi, en temps qu'alpiniste, c'était essayer de descendre les pentes où jusque-là nous montions équipés de piolets, crampons et cordes.

Rappelez-nous vos principales descentes? En 1967, au mois de septembre, le couloir Spencer dans les aiguilles de Chamoniex, avec une dénivelation de 500 m, ensuite le couloir Wimper dans l'Aiguille verte, le couloir Gervasutti au Mont Blanc du Tacul, le couloir Marinelli au Mont Rose, la face nord de l'Aiguille de Biennassay, la face sud-ouest de l'Eiger, le Mont Wood en Amérique qui est un ancien cratère encore en activité et tout récemment la descente des Grandes Jorasses par le flanc sud, côté italien.

Qu'est-ce qui vous pousse le plus à accomplir de tels exploits, le goût du risque, l'amour de la gloire? C'est un peu le goût du risque et puis l'aventure aussi. J'aime l'ambiance, la préparation et non seulement la victoire ou la descente en elle-même, mais aussi tout ce que comporte la préparation pour une telle descente. J'aime aussi l'engagement, le risque continu qu'il faut maîtriser. Je ne vais pas en montagne pour risquer mais pour maîtriser ce risque.

Que pensez-vous du ski moderne, de l'évolution de la technique? Il y a une évolution caractéristique depuis 5 ans, grâce aux écoles de ski et au matériel. Je pense qu'à l'heure actuelle on n'a plus rien à inventer mais plutôt à essayer de coordonner tous ses mouvements et de savoir auquel on doit donner une priorité. De plus en plus, le skieur recherche malgré tout des pentes assez fortes — je ne veux pas dire des couloirs à 60 degrés — et possédant la technique nécessaire, le plaisir de pouvoir faire sa propre trace hors des pistes. Nous enseignons une technique qui permet de skier sur toutes les pistes et je crois qu'il reste encore malgré tout un certain progrès à faire, pour acquérir en débutant déjà cette coordination qui permet de skier pratiquement la même chose à l'extérieur des pistes.

L'équipement est déjà en avance sur ce problème. Il permet de skier sur n'importe quel terrain et avec n'importe quelle condition de neige. Vos exploits donnent envie à beaucoup d'autres de vous imiter. N'avez-vous pas l'impression d'avoir suscité une certaine école qui pourrait conduire à la catastrophe, tentant chaque skieur quelque peu habile.

Si nous faisons une comparaison, c'est la réunion du ski et de la montagne et nous avons aussi malheureusement des accidents en montagne. Or il est clair que si un jeune skieur veut s'aventurer sur ce même terrain sans être d'avance un montagnard préparé, il prendra beaucoup de risques. Et si par malheur, il arrivait un accident, ce serait une suite logique, si l'on peut dire ainsi, car la montagne reste dangereuse et celui qui joue le jeu doit le jouer jusqu'au bout.

Quels sont vos projets d'avenir, la prochaine descente que vous préparez? Je viens de rentrer des Etats-Unis où nous avons demandé la permission de gravir le Mont Mac Kinley en Alaska, qui est un 6200 mètres. Il nous faut encore, si bizarre que cela paraisse, l'autorisation de descendre. Dès que cette autorisation nous sera parvenue, je vais préparer cette expédition qui devrait avoir lieu normalement au mois de mai ou juin prochain. Et ce sera une nouvelle expérience, car si nous connaissons le comportement d'un alpiniste à 6000 ou 7000 mètres, nous ne connaissons pas celui de cet alpiniste redevenant en quelques minutes ou secondes un skieur. Après cette descente, si j'ai la chance de la réussir, je prendrai la décision de poursuivre dans de telles expéditions ou je constaterai peut-être que je suis devenu trop vieux, que je n'en ai plus la force ou plus la foi.

Racontez-nous une de vos grandes peurs? Par exemple, dans le couloir Marinelli au Mont Rose. A un certain moment, je me suis senti prisonnier de cette plaque de glace que je ne pouvais pratiquement pas traverser. Je devais essayer de chercher la faille. Il n'était pas possible de dépasser ses skis et j'ai eu peur pendant quelques secondes qui m'ont paru toute une vie. Le grand problème de toutes ces descentes, c'est de pouvoir se maîtriser soi-même.

(Réd.: Sylvain Saudan, qui était vendredi soir l'hôte du Théâtre Saint-Louis, avait dans l'après-midi dédié sa place. Caccé son ouvrage dans une librairie propos recueillis par jf)

INFORMATION... Cette crise, paradoxalement, trouve une animation plus forte dans les organisations structurées comme l'Eglise ou l'armée. Peut-on dès lors établir des traits de similitude entre ces facteurs, entre leurs com-

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds CINÉMAS. — Corso: 20 h 30, Jo (16 ans, prolongations). Eden: 20 h 30, Attaque au Cheyenne-club (16 ans). Plaza: 20 h 30, La Loi du milieu (18 ans). DANSE ET ATTRACTIONS: Rodéo-club bar 72: 21 h à 2 h. Le Scotch: 21 h à 2 h. La Boutique d'Or: 21 h à 2 h. Cabaret 55: 21 h à 2 h. EXPOSITIONS: Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux. Musée d'histoire: les collections. Musée d'histoire: sur demande (ouvert le week-end). Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas. Club 44: Jean Ricardon, Georges Legardeur et Laurent François. Musée des beaux-arts: Augsburger, Hauser et Fred Perrin. Luc Peire (Belgique) et Zenderoff (Iran). Galerie du Manoir: Aloys Perregaux. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17. Pharmacie d'office: Neunenschwander, Industrie 1, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service: Moderne, Daneil-Jean Richard 27. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

DEMAIN: LE NOUVEAU «SCALA» ET (PEUT-ÊTRE) LE FILM «OSÉ»

Le monde des «salles obscures» reste bien animé à la Chaux-de-Fonds où le nombre des cinémas a considérablement baissé en l'espace de quelques années.

On se rappelle le «Palace» s à l'avenue Leopold-Robert, tombé déjà dans l'oubli. Ou le «Rex» devenu centre de culture et théâtre ABC. Avec l'incendie du cinéma «Scala» en cette période des fêtes de 1970, l'on ne conservait guère d'illusion sur l'éventail des possibilités cinématographiques.

La démolition du «Ritz» qui a fait place tout d'abord à un vaste chantier puis prochainement à un supermarché, réduisait à trois les salles encore ouvertes.

Et, fait paradoxal, ces salles n'affichaient pas complet à chaque séance. Simplement peut-être parce que le public aime le choix et la variété et qu'il n'entend pas s'asseoir chaque semaine dans le même fauteuil.

Bref, l'on réclamait l'ouverture d'un nouveau cinéma. Cela sera fait mercredi avec la mise en service du «Scala» réno-

vé. Nous reviendrons d'ailleurs en détail sur cette inauguration.

Constatons tout d'abord que le «Scala» sera plus petit, c'est-à-dire qu'il offrira moins de sièges mais que ceux-ci seront du genre «club».

D'autre part, le propriétaire envisage, mais cela sera sans doute précisé demain, deux séances par soir, l'une à 19 h et l'autre à 21 h 30. Sans entracte, semble-t-il et sans actualités. Les directeurs de salles de la ville, ont également émis le vœu de pouvoir inscrire de temps à autre et selon la demande, des «nocturnes» en fin de semaine spécialement.

COMME A NEUCHÂTEL... Autre nouveauté, mais de taille celle-là. Certaines rumeurs font état de la possibilité dans un avenir lointain encore, d'avoir à la Chaux-de-Fonds quelques salles «spécialisées» du genre qui fait fureur à Neuchâtel, depuis les récentes interdictions de projection notamment.

L'une de ces salles pourrait prendre place en dessous de l'«Eden», une autre sans doute à proximité de la fontaine monumentale. Quant à la troisième, elle réserve encore son emplacement.

Collision

(c) Hier à 14 h 25, une voiture genevoise conduite par M. R. G., domicilié à Yverdon, roulait rue Numa-Droz. A la hauteur de la rue du Dr-Coullery, elle est repartie prématurément du «stop» et a coupé la route à une auto conduite par M. G. M., de la Chaux-de-Fonds. Collision et dégâts.

ce en dessous de l'«Eden», une autre sans doute à proximité de la fontaine monumentale. Quant à la troisième, elle réserve encore son emplacement.

Lors d'une récente réunion du comité de l'association des salles de Suisse romande, ce problème a été abordé. Il sera difficile à résoudre car les directeurs doivent avoir une patente. Qui ne sera peut-être pas distribuée aussi facilement qu'on le souhaite.

La décision finale interviendra à l'issue d'une étude du marché des spectateurs chaux-de-fonniers et de diverses délibérations. L'année prochaine devra peut-être de grands projets. Il faut admettre que quatre salles «normales», c'est-à-dire le «Corso», l'«Eden», le «Plaza» et la «Scala», plus l'«ABC» qui projette régulièrement des films de cinématèque, sont largement suffisantes.

Il appartiendra de savoir si trois salles avec des programmes «osés» répondront aux aspirations locales... Ph. N.

LE LOCLE - LE LOCLE

Les F.A.R. fêtent leurs anciens

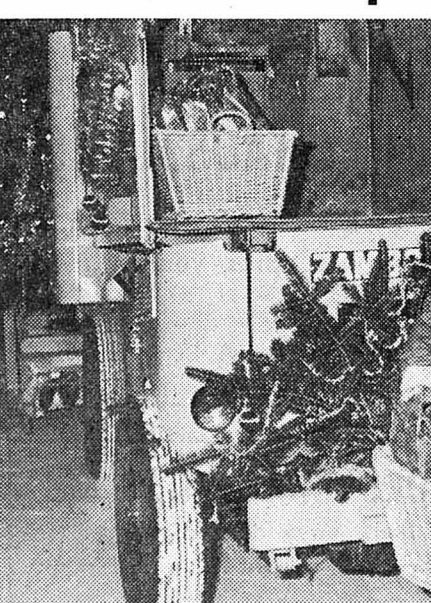
De notre correspondant : Selon la tradition, les retraités des «Fabriques d'Assortiments Réunies» se retrouveront les samedis 11 et 18 décembre, au réfectoire de la rue du Jardin où un repas, leur fut servi par le personnel du réfectoire. Le but de cette petite fête est de ne pas rompre les liens entre les fabriques et les aînés à la retraite.

de la caisse de retraite et par M. Jean-Pierre Hainard, directeur des F.A.R. et président de la caisse de retraite. Mlle Blanc, sera remplacée par Mlle Gloor, en activité depuis quelques mois.

Bien préparés par M. Roger Lesquereux, administrateur de la caisse de retraite, ces séances réjouissent tous les participants. La plus franche gaieté régna durant tout le repas: les souvenirs plus savoureux les uns que les autres furent évoqués. UVN PTTRE AU TABLEAU: les aînés se sont en effet séparés avec regrets de Mlle Blanc, assistante sociale, qui fit ses adieux. Elle prend une demi-retraite et s'occupera des retraités de la Vallée de Joux. Remercie par M. Henri Chablioz, président d'honneur

M. Hainard était porteur d'un très bon message. Tous les retraités (ils sont plusieurs centaines) recevront, en 1971, une treizième rente et, dès le premier janvier 1972 leurs rentes mensuelles seront sensiblement augmentées (9 à 10 %). On devine comment fut accueillie cette nouvelle action sociale! Après cela, MM. Gilbert Schwab, le virtuose accordéoniste, Paul Paratte, pléte, et Paul Colomb, diseur, se présentèrent devant un public chaleureux. M. Hainard, en terminant, souhaita aux aînés, auxquels les F.A.R. doivent beaucoup, de pouvoir bénéficier longtemps encore de leur retraite. De notre correspondant : Le Club des patineurs du Locle a organisé son traditionnel Noël sur la glace.

Le Noël des patineurs du Locle



Et pendant ce temps, le Père Noël se prépare... (Avipress - Girardin)

travail d'une année, ou plutôt d'une saison. Le ballet était conduit par les deux étoiles du club, M. Dubois et B. Oetiker. Mais l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux ramenèrent bien vite l'attention des jeunes patineuses et patineurs sur un sujet plus actuel.

Les activités du club en 1971 furent nombreuses, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner. Le championnat romand suisse, tout d'abord, où M. Dubois se classa deuxième en série B., et Girardin, en junior, dixième. Puis la performance de U. Spahr, médaille d'argent. Actuellement, le club prépare la médaille d'argent libre et celle d'or figures.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Les maîtres d'éducation physique, réunis aux Geneveys-sur-Coffrane nomment un nouveau comité

(sp) Sous la présidence de M. Albert Müller, de Neuchâtel, les maîtres neuchâtelois d'éducation physique se sont réunis récemment aux Geneveys-sur-Coffrane. Le président salua la présence de MM. Bertrand Perrenoud, membre d'honneur, de Roger Hügli, chef du service de l'enseignement primaire et préprofessionnel et de Willy Mischler, ancien président et inspecteur de gymnastique. Le procès-verbal, comme les rapports du comité, de la commission technique et de la caissière furent adoptés, puis l'assemblée prit acte de quelques demandes d'admission qui portent l'effectif de l'association à 311 membres, maîtres de gymnastique et membres sportifs du personnel enseignant neuchâtelois.

Montandon, caissière: Mlle Simone Zahnd, assessseurs: MM. Jean-Pierre Egger et René Jacot. Président de la commission technique: M. Claude Meisterhans.

Un nouveau comité est nommé: président: M. Albert Müller, vice-président: M. Charles Bossy, secrétaire: M. Georges

L'assemblée accepte, sans opposition l'augmentation des cotisations proposée par le comité. Activité 1972: la commission technique a prévu l'organisation d'un cours de ski, un samedi et dimanche à la Robellaz, au cours duquel les participants auront l'occasion de s'initier au ski de fond. Un cours pour skieurs avancés sera organisé dans les Alpes à fin février. Aucun cours de recyclage n'est prévu, pour éviter de concurrencer les nombreux cours de perfectionnement touchant à la gymnastique organisée par le département de l'Instruction publique à l'occasion de «l'année longue».

L'assemblée étudie les différents moyens qui devront être mis en œuvre pour développer la pratique du sport chez les élèves.

Comme cette année, des championnats cantonaux de basketball, de volleyball, de football, de course d'orientation, d'athlétisme et de natation seront organisés avec la collaboration du service cantonal Jeunesse et Sport. Ces championnats permettront de sélectionner les équipes qui défendront les couleurs neuchâteloises aux journées suisses de sport scolaire, mais ils auront surtout l'avantage de donner à des centaines d'élèves du canton l'occasion de prendre contact avec le sport et de s'entraîner.

Dans un dernier point de l'ordre du jour, les maîtres de gymnastique ont examiné le problème de leurs obligations horaires. Ils ont le ferme espoir d'obtenir, grâce à l'avènement de l'Ecole romande et aux travaux de la CIRCE, des conditions de travail aussi avantageuses que celles dont bénéficient leurs collègues des autres cantons romands.

COFFRANE Un anniversaire

(c) Le Conseil synodal a fêté récemment les 25 ans d'activité dans l'Eglise, de cinq pasteurs, parmi lesquels se trouvait le pasteur Sam Bonjour, résident du Louverain (Centre de jeunesse).

CERNIER La population diminue

(c) Le recensement annuel de la population, du 15 décembre, a donné les résultats suivants: 860 mariés, 134 veufs et divorcés, 666 célibataires, soit au total: 1660 (1701 au 15 décembre 1970).

VALANGIN A l'orgue

(c) Plusieurs organistes sont appelés à se produire à Valangin au cours de cette semaine. Mlle Simone Dubois ouvrira les feux le 23 décembre lors de la fête du village, puis l'organiste chaux-de-fonnier, bien connue, Mlle Mady Béglé, embellira le culte de la nuit de Noël, tandis que Mme Claude Reutter, d'Yverdon, teindra les orgues le jour de Noël.

LES GENEVEYS s/COFFRANE Ne pas confondre

(c) M. Marcel Jaccard, des Geneveys-sur-Coffrane, tient à préciser qu'il n'a rien de commun avec M. J., auteur d'un accident à la Chaux-de-Fonds, samedi soir, ainsi que nous l'avons relaté hier.

COFFRANE Un anniversaire

(c) Hier, vers 7 h, M. J.W., de Neuchâtel, circulait au volant de son auto rue Charles-Eplattier, aux Geneveys-sur-Coffrane. Il aperçut trop tard M. H.W., agriculteur, qui poussait une charrette à lait et ne parvint pas à l'éviter. M. H.W. fut heurté par l'arrière et projeté sur le capot, puis brisa le pare-brise avec la tête.

NOËL DE LA PATERNELLE

(c) La Paternelle, section du Val-de-Ruz, a fêté Noël dimanche après-midi, à la salle de gymnastique de Cernier. Si, comme chaque année, les enfants étaient nombreux, peu de parents les accompagnaient. Le président, M. Roger l'Eplattier, souhaita la bienvenue aux participants et rappela que l'effectif de la section s'amenuise d'année en année, et encouragea les membres à participer à la campagne de recrutement qui aura lieu en 1972.

Le législatif des Hauts-Geneveys adopte le budget déficitaire de 1972

(c) Le Conseil général a siégé sous la présidence de M. Alfred Brand, vice-président. Présences remarquées: les nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens ayant atteint leurs 20 ans en 1971, invités par l'autorité à cette séance pour marquer leur entrée officielle dans la vie publique. M. Brand leur souhaita la bienvenue. M. Roger Mojon, président du Conseil communal, les invita à s'intéresser aux affaires publiques de la commune, du canton et du pays. La remise d'un souvenir marqua la fin de cette sympathique réception.

BUDGET. — Le Conseil communal présente le budget qui prévoit un déficit de 9023 fr. 40. Aux recettes, le produit net des forêts est estimé à 47.300 fr.: vu la lourdeur actuelle du marché des bois et l'augmentation des frais de façonnage et débardage, ce chiffre est inférieur à ceux des années précédentes. Les rentrées d'impôts sont supputées à 211.500 fr.: augmentation par rapport aux comptes 1970 d'environ 22.500 fr. Total des recettes prévues: 330.350 fr. Les dépenses sont estimées à 349.400 fr. Les charges de l'Instruction publique qui furent de 82.250 fr. en 1970 passent à 148.400 fr. soit une augmentation de 66.000 fr. en deux ans: c'est énorme mais on s'y attendait car, au nouveau Centre scolaire du Val-de-Ruz, le coût par élève est très élevé: espérons que la jeunesse reconnaîtra l'effort financier consenti, par la communauté pour assurer son instruction dans les meilleures conditions possibles. Pour les Hauts-Geneveys, plus de 42 % des dépenses totales va à l'Instruction publique, contre 26 % en 1965. Cette situation exclu la réalisation de certains travaux qui seraient pourtant nécessaires. Il est à souhaiter que le plafond des dépenses de l'Instruction publique soit atteint faute de quoi la situation financière de la commune poserait de sérieux problèmes. Le budget est voté à l'unanimité.

TAXE FONCIÈRE. — La commune des Hauts-Geneveys est une des onze communes du canton qui perçoivent la taxe foncière sur l'estimation cadastrale des immeubles: cette taxe a été instituée en 1964. Le taux était de 1 % sur les immeubles bâtis et de 1/2 % sur les non bâtis. Tenant compte de l'augmentation des estimations cadastrales, le Conseil communal a jugé équitable d'abaisser le taux sur le bâti de 1 % à 1/2 %: c'est sur cette modification de taux que le législatif doit statuer. Le porte-parole des socialistes déclare que son groupe s'oppose à cette baisse. Par contre, radicaux et libéraux l'approuvent. Au vote, la proposition du Conseil communal est adoptée par 8 voix contre 4.

HANGAR DES TRAVAUX PUBLICS. Pour gager le nouvel Unimog et les accessoires pour le déblaiement de la neige, l'agrandissement du garage est nécessaire: les travaux coûtent 12.000 fr. Bon prince, le législatif vote le crédit avec un brin d'avance, car les travaux sont déjà bien avancés et il serait difficile de faire hacher arrière...

CENTRE SCOLAIRE DU VAL-DE-RUZ. — Deux arrêtés concernant, l'un, le mode de nomination de la Commission du Centre, l'autre, l'ouverture d'un compte-courant de 275.000 fr. au maximum destiné à couvrir les frais d'exploitation du Centre scolaire sont acceptés sans enthousiasme et avec quelques abstentions par certains articles. M. Roger Mojon adressa les traditionnels remerciements et vœux et invita les nouveaux jeunes citoyens et les membres des autorités à une modeste collation et à la traditionnelle verve de fin d'année, dans une excellente ambiance.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

DOMBRESSON

Garage - Carrosserie Ed. Barbey

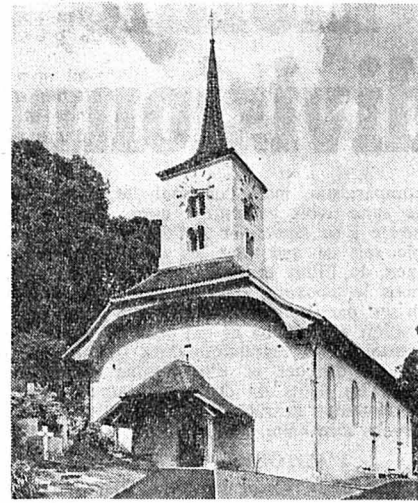
Distributeur OPEL pour le Val-de-Ruz et environs
Vente et réparations de toutes marques
Tôlerie et peinture au four ultramoderne
Prêt pour la protection hiver
Service tectyl - Pneus neige et clous

DOMBRESSON Tél. 53 28 40

Dombresson: des bourdons mais pas velus et encore moins sots...

Pour le visiteur qui traverse le Val-de-Ruz, Dombresson est la dernière localité importante en direction de l'est sur la route des Pontins reliant Neuchâtel à Saint-Imier. Sur ses 1277 hectares, la commune s'étend au pied de Chaumont. Au sud, à l'Echelette. Au nord, elle jouxte la commune de Sonvillier. Pour le promeneur, Dombresson recèle plusieurs sites enchanteurs: Sous-le Mont, Les Vieux-Prés, Les Planches, le Côté, la Joux-du-Plâne...

Mais Dombresson est aussi un village aux merveilleuses fermes neuchâteloises, un village où la vie de société a encore un sens. Pas de grandes industries, pas d'explosions démographiques, mais un développement constant, progressif, qui permet à chacun de suivre l'évolution et de se sentir à l'aise.



LE TEMPLE

Un long passé

Dombresson a déjà un long passé, puisque c'est au VII^e siècle que Brice, compagnon de saint Imier, donna son nom au village (domus Bricii, la maison de Brice). D'après Monseigneur Besson, ce nom viendrait de **domus Bricio**, forme ancienne de Saint-Brice. En septembre 1824, on a découvert au nord du village, 420 monnaies romaines, dont une en or; aucune n'est postérieure à Néron. Dans le domaine spirituel, Dombresson dépendit du chapitre de Saint-Imier et, lorsque celui-ci fut rattaché à Bienne, il eut cette ville pour collateur jusqu'en 1552. C'est sous l'influence de Saint-Imier et de Bienne que Dombresson fut un des premiers villages du Val-de-Ruz à passer à la Réforme en 1530. La paroisse est citée en 1228 sous le nom de « sanctus Bricius » sive Dombresson. Le temple date de 1696. La dime fut donnée en 1267 par l'évêque de Lausanne, au comte de Neuchâtel.

Les habitants de Dombresson sont affublés d'un surnom curieux les « Bourdons ». Ce sont des gens accueillants et industrieux qui sont fiers de leur village...

Depuis une quinzaine d'années la commune est dirigée par M. Claude Vaucher dont la personnalité a marqué le village.

Enfin des compteurs...

Au cours des dernières années, le village a dû faire face à de nombreux problèmes. L'alimentation en eau est maintenant résolue et il n'est plus nécessaire d'allumer des bougies dans les toilettes en hiver pour maintenir la température au-dessus de zéro afin d'éviter le gel des conduites. Il aura fallu du temps pour que les compteurs soient enfin installés. Dire que ce village fut le premier (1890) à avoir l'eau courante sur les évier... Et pourtant, les compteurs viennent seulement d'être installés... Dans le seul but de freiner un peu la consommation d'ailleurs, car la commune n'est plus subventionnée par l'Etat pour ses dépenses en eau. Pour la première fois, cette année, la facturation se fera sur la base des nouvelles installations. Bien que Dombresson soit approvisionné en eau potable par les sources du Seyon situées sur la commune de Villiers avec la-

quelle le village fait excellent ménage, il dispose également d'une réserve de secours: la nappe des Prés-Royers, mais ce n'est pas une raison pour gaspiller!

Les chemins forestiers sont maintenant en bon état. L'inspecteur en tout cas est satisfait. Il reste bien quelques jonctions à faire du côté de Villiers, mais on compte désormais deux nouveaux chemins: le chemin Clément qui sort sur la route des Vieux-Prés (dont une partie a été entreprise en commun avec Chézard et le chemin Jacot ainsi baptisé en souvenir du garde champêtre qui vient d'être remplacé par M. Denis Niederhauser qui s'occupe désormais des communes de Dombresson, du Pâquier et de Villiers

M. Vaucher, 16 ans de présidence à Dombresson

Homme discret, mais efficace, M. Claude Vaucher ne se livre pas facilement. Il préfère qu'on le découvre. Après 16 ans de présidence à Dombresson, il a décidé de se retirer de la scène politique. M. Vaucher ne se représentera pas aux élections de mai prochain et dès le mois de juin, il pourra se consacrer entièrement à l'enseignement.

Il n'est pas facile de faire parler M. Vaucher de lui-même. Comme elles l'ont fait pendant 16 ans les affaires communales reviennent au centre de la conversation. Pourtant, entre une modification de l'échelle fiscale et l'aménagement du territoire, il a bien voulu nous confier quelques-uns des traits les plus dominants de son caractère.

Sans être enfant de Dombresson, M. Vaucher a très vite été adopté dans ce village, peut-être parce qu'il est jurassien? Né à Cormoret en 1920, il grandira au grand air, mais dans un milieu familial d'une très grande rigueur, déterminante pour l'avenir. De l'impressionnisme, il conservera cette droiture campagnarde, ce désir de bien faire, mais aussi la timidité et la retenue d'un garçon bien élevé.

Timoré? Pas le moins du monde. Et cette éducation rigide et chrétienne l'a tenu à l'écart des pollutions qui menacent habituellement la jeunesse, mais pas en marge des problèmes importants. A 18 ans, M.

Plus rien n'arrête l'intercommunalisation... Mais il ne faudrait pas croire que M. Jacot s'est mis à travailler dans l'horlogerie. Il a quitté ses fonctions c'est un fait, mais comment cet homme pourrait-il se passer du chant des oiseaux des brumes matinales qui ruissellent dans les forêts et des longues promenades à travers « ses arbres » qu'il connaît tellement bien qu'il pourrait donner un nom à chacun au passage?

Et l'industrie?

Où est l'industrie locale? Il ne faut pas se faire trop d'illusions; Dombresson ne connaîtra jamais un destin semblable à celui de Fontainemelon. Toutefois, une importante usine est venue s'installer récemment et maintenant elle a même son siège social dans la commune. Elle occupe une centaine d'ouvriers et d'employés. Une deuxième fabrique d'horlogerie retient également une main-d'œuvre qui permet au village de franchir aujourd'hui encore le cap des 1000 habitants (1075). La commune a d'ailleurs fait un effort considérable pour permettre aux nouveaux arrivants de trouver à se loger. L'immeuble de la caisse de pension abrite maintenant des appartements modernes qui ont été occupés du jour au lendemain.

Sans qu'il soit nécessaire d'insérer une annonce dans la FAN-Express dit l'administrateur communal, M. Michel...

Et les agriculteurs? Rassurez-vous, il en reste encore!

Si l'on compte ceux du village et ceux de la Montagne, on en totalise encore une bonne trentaine. La voca-

tion paysanne de Dombresson n'est pas compromise. Certes, ils sont moins nombreux qu'auparavant, mais si le nombre des domaines a diminué, il reste toujours autant de bétail et les terres sont toutes exploitées.

En 1971 Dombresson est une commune semi-industrielle semi-agricole et les activités du village sont multiples. On y trouve un médecin, une droguerie, un centre d'achat, un centre pédagogique qui prend en charge près d'une centaine d'enfants caractéristiques.

L'école primaire compte à elle seule plus de cent élèves et les plus grands se rendent depuis quelque temps au nouveau centre multilatéral de Cormier. Et puis, il ne faut pas oublier une autre institution: « Mon Foyer » placée sous le contrôle de l'Etat et qui offre aux personnes âgées une retraite heureuse dans un cadre agréable et reposant.

Pas sots!

Il vaut la peine de prendre quelques instants pour arrêter à Dombresson. Si les artisans n'y sont plus très nombreux, ils en restent encore suffisamment pour subvenir aux besoins de la population du village ou du district. C'est le cas du maréchal ferrant, (qui s'occupe davantage de machines agricoles que de chevaux), mais qui est capable, s'il le faut, d'exécuter une œuvre d'art. C'est aussi le cas de plusieurs menuisiers, dont la production reste réservée à une catégorie d'acheteurs de bon goût...

A Dombresson, vous serez toujours bien accueilli par les « Bourdons ». Mais souvenez-vous qu'ils n'ont ni le corps velu ni la sottise de ceux qui commettent des bourdes...

Garage A. GERMOND



Agence Peugeot pour le Val-de-Ruz

DOMBRESSON Tél. (039) 53 21 22

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

par CHÉZARD - ☎ (038) 53 25 46

- Jambon à l'os
- Spécialités campagnardes
- Restauration à toute heure

Se recommande: Famille A. GARESSUS

Boucherie - charcuterie Ernest Scheurer

Spécialités: Saucisses sèches
Saucissons
Jambon à l'os

DOMBRESSON Tél. 53 24 22

HÔTEL de COMMUNE



Restauration soignée
Salle pour banquets et sociétés

Famille Stangl-Liechti
Tél. 53 24 01

ENTREPRISE EN BÂTIMENT

Terrassement
Maçonnerie
Béton armé

J. MARINA Maîtrise fédérale

2056 DOMBRESSON Tél. (038) 53 24 46

Coiffure « Bijou »

se recommande pour ses dernières créations

Tous les produits de beauté
ARVAL

Mme G. Barras - DOMBRESSON - Tél. 53 22 43

Entreprise de couverture et ferblanterie

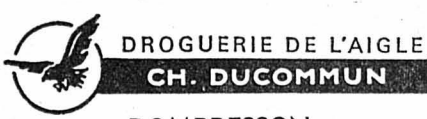
Echafaudages métalliques

A. BARRAS

DOMBRESSON Tél. 53 22 43

Du produit de marques « aux produits sur mesures »

Toujours bien servi à la



DOMBRESSON Tél. 53 24 32

César Jacot, empereur des forêts de Dombresson

A part quelques familiers, personne n'entrait chez César Jacot sans se faire mordre un mollet. Maintenant, heureusement, le garde forestier retient chaque fois « Pompon » par le collier.

Après avoir parcouru quelques 300 hectares de forêt à Dombresson depuis 1940, M. César Jacot vient de prendre une retraite bien méritée. Désormais son jeune successeur s'occupe du Pâquier, de Dombresson et de Villiers.

— C'est de l'inspectorat maintenant, dit M. Jacot.

Il faut dire qu'avant d'être garde, M. Jacot a été bûcheron puis, les deux à la fois. Des arbres, il en a abattu dans sa vie, mais peut-être moins que de chevreuils...

C'est cette vie rude qu'il aime à évoquer dans le cadre simple de sa ferme à Dombresson. Une vaste cheminée où sont accrochées quelques saucisses, deux fourneaux à bois et sur la table le menu des gens de la terre: une choucroute fumante, une épaule de porc et une bouteille de vin rouge.

Se levant de bonne heure, il partait chaque matin pour le martelage (marquage des coupes), la reconnaissance, (cubage des bois). Entretenant les chemins et éclaircisant sa forêt, il ne rentrait qu'à la nuit tombée.

— Un jour dit-il, j'ai bien ri...

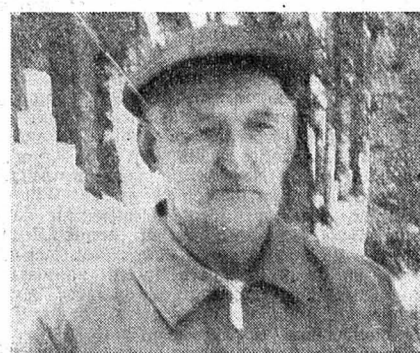
Des quatre heures pour les voleurs

En effet, lors d'une tournée de surveillance, il tombe sur des voleurs de bois. Immédiatement il avertit le chef du dicastère et le président de commune, mais ces derniers, au lieu de sévir, offrent les quatre heures aux voleurs!

— Mais quand cela s'est reproduit, dit César Jacot, c'est le gendarme que je suis allé chercher! Ils attendaient un pot, c'est une condamnation qu'ils eurent.

Avant l'emploi des tronçonneuses, le travail de bûcheron n'était pas de tout repos. — Et pour moi non plus, surenchérit Mme Jacot qui a dû élever deux fils dans des conditions parfois difficiles.

Dans les forêts de Dombresson, il n'est pas rare que les hivers durent six mois. Fils d'agriculteur, le jeune César était déjà coureur de forêts. Il y a passé la presque totalité de sa vie.



M. César Jacot. Il ne peut s'empêcher de retourner tous les jours à la forêt.

Un jour d'hiver, en 1940, il reçoit un éclat de bois dans l'œil droit. Il manquera le perdre et c'est pourquoi aujourd'hui il porte des verres de contact. Il lui arrive bien quelquefois de les égarer dans les feuilles mortes, mais c'est moins dangereux que des verres de lunettes quand on manie la hache.

Lorsqu'on consacre sa vie entière à la forêt, il faut avoir les nerfs solides pour supporter la solitude. Pourtant, dans son « empire », César Jacot n'était que rarement seul. Les bêtes étaient devenues ses amis. Très souvent, à peine avait-il abattu un sapin, qu'un chevreuil se mettait à croquer le gui de la cime, tandis que le bûcheron ébranchait le tronc...

La vie mystérieuse des bois marque un homme et M. Jacot est devenu très sensible aux puissances obscures qui échappent à ceux qui ne sont pas des familiers de la forêt. Il connaît la vertu de certaines herbes, mais il se méfiait toujours des vieilles femmes, des châles noirs et des mèches de cheveux.

Après tant d'années de travail, vous pensez peut-être que le garde de Dombresson consacre son temps à faire sécher les saucisses dans sa cheminée. Pas du tout. Il est resté et bûcheron et chasseur.

C'est ainsi que chaque jour, on le voit gravir la pente des Vieux-Prés, une gourde de café au lait à la ceinture et son brave « Pompon » en laisse.

Vaucher parlait déjà de l'Europe et du pacifisme. Il servit dans les troupes sanitaires par idéal.

Elu sans être porté en liste!

Après Cormoret, M. Vaucher suivra l'école secondaire à Saint-Imier, puis l'école normale à la Chaux-de-Fonds. En 1940 il termine ses études et obtient son premier poste en 1944. Il est nommé à Boudevilliers puis à Dombresson en 1950. Très tôt il se fait remarquer par le parti radical qui le porte en liste sans qu'il soit membre! Il est élu et depuis ce jour il va s'efforcer de diriger les affaires de la commune avec beaucoup de conviction, de patience et faisant surtout preuve de disponibilité.

— J'ai tenté de faire conserver à Dombresson son caractère propre, sans me faire devancer par les événements.

Dès 1956, le travail ne manque pas: rajustement des salaires du personnel communal, révision du règlement de la commune qu'il faut adapter au goût du jour; il faut également subventionner la construction de locaux et de villas, s'occuper de l'aménagement du territoire et d'urbanisme. En un mot, le nouveau président doit chercher à gérer sa commune, malgré les lois cantonales.

En 1969, il fait modifier l'échelle fiscale. Vaucher-Dombresson, vont désormais de pair.

— J'ai toujours voulu que notre commune soit présente partout.

Géographiquement, Dombresson est un trait d'union entre Neuchâtel et Saint-Imier, mais tellement à l'est du Val-de-Ruz, qu'on aurait tendance à l'oublier. Pour lutter contre cette propension, M. Vaucher a consacré sa vie privée et ses loisirs à la chose publique. Mais il n'a jamais voulu que les affaires de la commune viennent encombrer ses dimanches.

— Si je devais rester, dit-il, il me faut

Réfection de toitures, tuiles

Tous les genres de réparations de couverture
Traitements contre les parasites du bois et champignons

Entreprise H. Bachmann

Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson
Tél. (038) 53 31 52

Laiterie - fromagerie de Dombresson

Déjà 100 ans à votre service

G. Liechti Tél. 53 24 45



SKIS CHAUSSURES

Tous les modèles en stock
Service après-vente

DOMBRESSON Tél. 53 26 40

HOTEL-RESTAURANT DES CHASSEURS

On y mange bien, on y dort bien
Mieux qu'ça... on y revient!

RESTAURANT - CARNOTZET

CROIX - FÉDÉRALE

SPÉCIALITÉS

- Jambon à l'os et rôti
- Qui goûte notre blanc revient souvent...
- Beau choix de vin rouge

Fermé le lundi - Tél. 53 28 45

Jean-Pierre Fallet

MARÉCHAL-FERRANT

DOMBRESSON Tél. 53 28 55

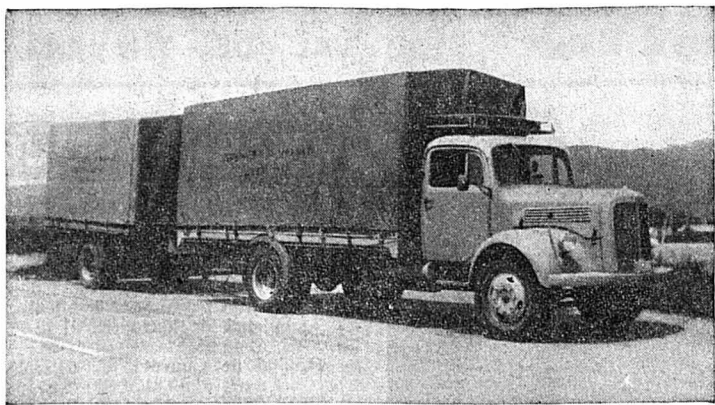
Menuiserie Nouvelle

ROGER DURIG

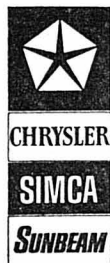
Travaux de bâtiments et agencements

DOMBRESSON Tél. 53 15 47

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

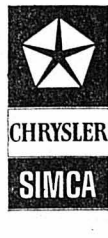


TRANSPORTS ROUTIERS A LONGUES DISTANCES
DÉMÉNAGEMENTS SUISSE ET ÉTRANGER - Garde-meubles - Entrepôts
ROGER SCHNEIDER - FONTAINES - Tél. (038) 53 23 59



GARAGE DE FONTAINES

Eric Benoit
2046 Fontaines
Tél. 53 16 13



Pour la piscine c'est un peu tard,
mais pour une fondue ou une assiette
CHEZ JEANNETTE c'est assez tôt

RESTAURANT DE LA POSTE
FONTAINES
Tél. 53 12 13

Sellier-tapisserie: une évolution qui n'est pas pour déplaire

Il n'y a presque plus d'artisans à Fontaines où autrefois ils se concentraient. M. Bernard Steiner est un des derniers. Sellier-tapisserie de son état, il a bien sûr cessé de polir les harnachements de chevaux, comme il avait coutume de le faire dans sa jeunesse, alors que la sellerie était le gagne-pain de la famille. Né en 1915, Bernard Steiner se mit très tôt à travailler avec son père dans la sellerie-tapisserie.

— Ce n'était pas tout rose, dit-il avec un peu de regret dans la voix. La seule chose que les apprentis devaient savoir faire correctement, c'était de graisser les colliers des chevaux.

Toujours les mains sales. Un travail somme toute assez monotone. Une paie dérisoire. M. Steiner a bien failli tout abandonner. Mais les temps ont changé et les chevaux se sont faits rares. Encore au nombre d'une vingtaine à Fontaines il y a quelques années, ils ne sont plus que deux maintenant au village.

Aussi, pour ne pas mourir, la profession a dû se rajouter, trouver d'autres débouchés. Aujourd'hui, seules les courroies de cloches que l'on change aux vaches au moment de la montée à l'alpage, rappellent à M. Steiner ce que furent ses débuts. L'artisanat s'est modifié, mais la sellerie subsiste sous une autre forme. Aujourd'hui M. Steiner ne travaille plus le cuir que pour les sacs de l'armée.

— Le travail que me confie l'arsenal de Colombier m'occupe environ deux mois par année.

Pas d'exposition

Il aurait été, il y a quelques années, impensable qu'un sellier-tapisserie vende des meubles. Pourtant afin d'arrondir les fins de mois, M. Steiner s'est résolu à installer dans une pièce jouxtant son petit atelier à proximité de l'église, un ou deux meubles qui peuvent donner une idée d'achat au client.

Avec la place dont je dispose, dit M. Steiner, il ne m'est évidemment pas possible de montrer une exposition. Mais je conduis volontiers mes clients chez le fournisseur.

Ainsi, une activité annexe a été trouvée. Elle est d'un apport non négligeable. Pourtant, la majeure partie de son temps, M. Steiner la consacre à la tapisserie. Lorsque nous l'avons surpris, il était penché sur des placets de

chaises de style. Quelques ressorts métalliques, une couche de jute, du crin, de la mousse et de la ouate. Dans quelques instants il posera le tissu décoratif qui donnera le coup de main final à l'ensemble.

La couture et les comptes

— J'entreprends tous ces travaux-là et ma femme m'aide pour la couture.

En effet, dans le fond de la pièce, Mme Steiner est occupée à poser le galon sur un lambrequin. Dans un métier tel que celui-ci, où la mécanisation n'a pas apporté une aide considérable, un petit artisan ne peut plus faire tout seul. Mme Steiner l'a compris et accepte de bon cœur de prêter son aiguille pour achever le travail de son mari.

— Et elle fait aussi tous les comptes, dit M. Steiner en riant. Mon seul travail est de façonner ou de rénover un objet et de calculer son prix de revient. Le reste ne me regarde plus.

Mais, outre la tapisserie, M. Steiner s'est encore découvert, pour ne pas vivre ou disparaître, une autre activité,



Poser le galon sur un lambrequin c'est le travail d'une femme.

LE VAL-DE-RUZ FONTAINES

celle de matelassier. C'est ainsi qu'il lui arrive fréquemment de régénérer le crin d'un matelas ou d'en confectionner, plus rarement toutefois. Mais alors qu'auparavant il fallait éviter le matelas avec une machine à bras, M. Steiner dispose actuellement d'une machine mécanique qui lui facilite grandement la tâche.

Ainsi, pour permettre à sa famille de subsister, le sellier-tapisserie a dû mettre à l'oubli les vieilles méthodes de travail. Plus de harnachements à polir. Presque plus de courroies à exécuter. Mais de la tapisserie, de la matelasserie et de la vente de meubles.

— C'est beaucoup plus varié et plus passionnant, conclut M. Steiner un sourire malicieux au coin des lèvres.



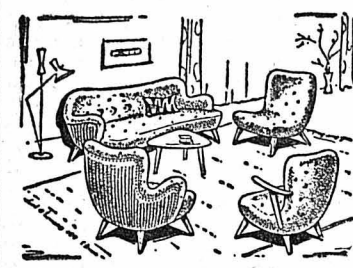
M. Steiner en train de terminer des placets de chaises de style.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

W. GRABER

Fontaines

Tél. 53 29 19



Bernard Steiner

- tapisserie
- meubles
- rideaux
- literie

Tél. 53 34 13

neuf et réparations

PHARMACIE DU VAL-DE-RUZ
C. Piergiovanni
2046 FONTAINES
038 53 22 56
A LA SOURCE DU BON CONSEIL

Garage-carrosserie de la Station

Agence : Citroën
BMW
Audi
NSU

Reparation toutes marques
Grand stock occasions

Tél. (038) 36 11 30

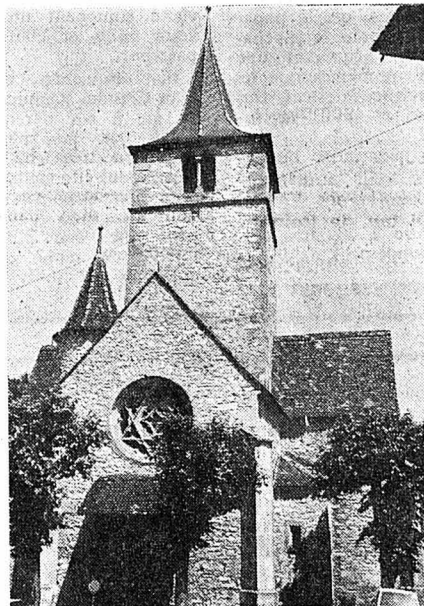
Valangin: une «Epicerie» pas comme les autres

Porte du Val-de-Ruz, sorte d'écluse entre le Haut et le Bas, Valangin, à vingt pas de la route Neuchâtel-la Vuedes-Alpes, ne sait déjà plus rien de la vie citadine. Entre le château et la collégiale, le bourg a l'air de méditer encore sur les souvenirs des chevaux et des voitures qui y faisaient escale. Dans l'hiver froid des ciels clairs, les pierres des maisons, jaunes en été, paraissent roses. Le passant qui s'est arrêté pour visiter les témoins du passé, déguster les gâteaux au beurre, ne peut que rêver à l'animation d'antan, quand le village comptait presque autant d'auberges, de pintes et d'écuries que de maisons, que les cris des palefreniers et des conducteurs de charrois tissaient dans le bourg un chaud climat de vie.

Le prestige (encore plus) ancien des premiers habitants du château reste accroché au donjon et flotte loin au-dessus du bruit presque ininterrompu du trafic et du chantier de la nouvelle route.

Pourtant, celui qui veut s'attarder saura satisfaire d'autres intérêts que la rêverie et la gastronomie. Depuis quelques mois voire quelques années en ce qui concerne l'ébéniste Meyer, Valangin semble se découvrir une vocation à l'artisanat, et, lorsque la lumière brille dans la rue principale, on peut voir travailler Christiane Givord dans son petit atelier «L'Epicerie».

Mais que peut-on faire dans un espace d'un mètre cinquante sur trois ? Un travail tout de minutie et de petits instruments : des émaux. Tout le monde peut fabriquer des émaux. On trouve partout dans le commerce le matériel nécessaire et réussir avec un peu de goût et du savoir-faire, de fort jolies pièces. A la portée de chacun, cet art devenu très populaire. Mais le bricolage ne suffit pas à lui donner son plein épanouissement. Il faut être entièrement disponible, entreprendre de longues expériences, parfois coûteuses, pour franchir les barrières techniques inhérentes à la matière. Il faut aussi avoir le loisir de dessiner, de trouver de nouvelles formes, des applications qui correspondent à l'époque actuelle.



La collégiale

Un reportage
de Jacky Nussbaum
et Pierre Lacreuse

L'artisanat n'est pas une copie servile de ce que le passé a découvert. Christiane Givord s'est toujours intéressée aux activités artistiques. Un bref passage aux Beaux-Arts de Besançon, lui a donné une ébauche de formation générale. Elle se destinait avant tout au graphisme, puis, elle s'est prise il y a 5 ans, d'une soudaine passion pour les émaux.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, l'artisanat n'oblige pas à vivre à contre-courant de l'évolution actuelle. Christiane Givord ne vit pas repliée sur elle-même, elle accorde infiniment d'importance à l'enseignement qu'elle pratique 8 heures par semaine. C'est là qu'elle a la possibilité de partager la chance de vivre en artisan avec les adultes ou les enfants qui n'exercent pas une activité créatrice et qui en souffrent.

— J'espère par la suite pouvoir virer d'autres ateliers ici même où ceux qui le désirent pourront se livrer à une occupation intelligente de leurs loisirs.

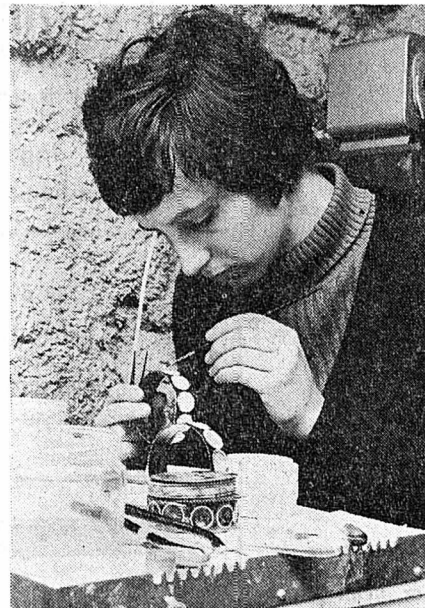
Quand on dit émaux, on pense d'abord bijoux.

LE VAL-DE-RUZ VALANGIN

— Pour l'instant c'est l'essentiel de ma production, mais j'ai déjà réalisé des jeux d'échecs et espère par la suite remettre à l'honneur des objets plus utiles : couteaux, gobelets et pots par exemple. Bien sûr, l'artisanat en période industrielle fait figure de superflu, mais ce n'est qu'une apparence.

Ainsi que nous avons pu le constater dans plusieurs villages du Val-de-Ruz, l'artisanat, loin d'être superflu maintenant, reprend de l'essor et répond à un besoin. En effet, bien des personnes, loin de se satisfaire d'un objet de grande série ou standard, redécouvre avec plaisir les multiples facettes du métier d'artisan, cherchent à posséder un objet unique, qui réponde à leurs besoins.

Non, vraiment, la beauté est toujours nécessaire à l'homme.



Christiane Givord au travail dans son «Epicerie».

Paul FRANC

menuiserie
charpente

Valangin

Tél. 36 11 47

J. AIASSA & Fils

menuiserie
construction en bois
scierie

Valangin

Tél. 36 15 33

Restaurant des Pontins

«**Chez Roby**»

Fondue chinoise
Ses fameuses entrecôtes
et sa belle carte

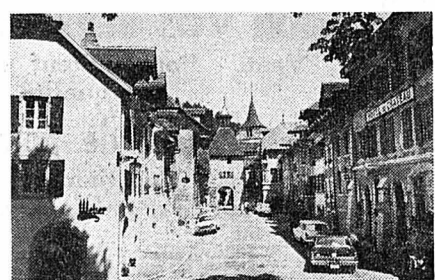
Valangin

Tél. 36 11 88



FUCHS S.A.
ÉBÉNISTERIE
VALANGIN

habilite les meilleurs téléviseurs,
radios, TD et enregistreurs
mais manque encore d'ÉBÉNISTES
pour satisfaire sa clientèle renommée



Des maisons frileusement adossées les unes aux autres : voilà la Grand-Rue de Valangin.

ÉBÉNISTERIE - MENUISERIE MEUBLES en tous genres



VALANGIN
Tél. 36 13 78

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Ch. Spengler

Ouvert les :
mardi
jeudi
samedi matin

Viande 1er choix

Valangin, tél. 36 14 63
Neuchâtel, tél. 25 23 73

Confiserie



(038) 36 11 48

Pour Noël !

Biscômes - «Christollen» - Tresses - Taillaules - Flûtes
Ramequins - Pâtés - Vol-au-vent - Canapés - Amuse-bouche
Biscuits - Tourtes diverses - Desserts fins - Bûches - Glaces
Vacherins glacés - Napolitaines - Parfaits - Truffes - Pralinés
Cerises au kirsch - Florentins - Spécialités

Le bois, le beurre et le blé font, sous la voûte du four, ce délicat, ce vrai bon GATEAU AU BEURRE, noble et savoureux mets du terroir : véritable tradition que ce cadre naturel, dû au XIII^e siècle, permet de perpétuer.

Sur commande, chaque jour de 12 h à 13 h et de 18 h à 19 h
Dimanches et Noël exceptés - Le lundi toujours fermé

W. RUEGSEGGER

Sellerie
d'autos

Tél. 36 11 06



Housses en peau
de mouton
Housses
thermostatiques
Tapis
Conditions très
avantageuses
Posé
par nos soins

Raymond MEIER

Ébénisterie

Achat - Vente
Antiquités
Copies
Meubles sur mesure
Réparation de
meubles anciens

2042 VALANGIN

Tél. (038) 36 13 41
Tél. (038) 36 14 67

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

Perte de maîtrise sur la N12 Un agriculteur, père de 8 enfants est tué

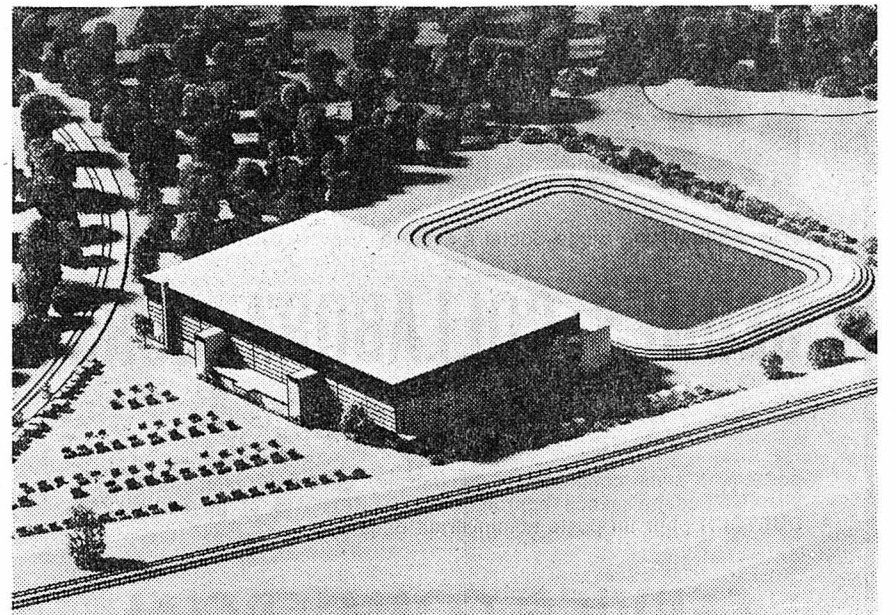
De notre correspondant :
Jusqu'à hier, aucun accident grave ne s'était produit sur les 17 km du premier tronçon de l'autoroute N12, ouvert à la circulation le 31 juillet. Hier, par un automobiliste de 39 ans, M. Josef Bertschy, agriculteur à Ottsberg (commune de Guin), y a trouvé la mort. Il était père de huit enfants dont le plus jeune n'a qu'un an.

vière de Basilea et la sortie de Guin, il amorça le dépassement d'un train routier, mais perdit la maîtrise du véhicule qui heurta la borne centrale, puis fut projeté contre le camion. La portière avant gauche s'ouvrit. Le conducteur, déséquilibré, fut traîné sur plusieurs dizaines de mètres avant d'être éjecté et de rester inanimé sur le bord gauche de la chaussée. La voiture continua sa route sur une centaine de mètres, jusqu'à ce que le passager mourir pendant son transport à l'hôpital cantonal.

Illens, la plus petite commune de Suisse, va disparaître prochainement

De notre correspondant :
Les citoyens et citoyennes d'Illens et de Rossens (district de la Sarine) ont voté à l'unanimité la fusion de leurs communes. Illens était la plus petite commune de Suisse: 11 habitants au recensement de 1970 et déjà administrée par celle de Rossens. Depuis un bon siècle, la population avait varié de 10 à 15 habitants. Elle n'augmentait guère qu'en période de moisson.

tant qu'elle n'a pas été chargée de nouvelles charges financières. Or, la récente démolition du pont de la Tuffière — le dernier pont suspendu du canton — et la décision de le remplacer par un ouvrage en béton, impliquait pour la commune d'Illens une charge de 30.000 fr. qu'elle était bien incapable de supporter. D'où la décision de fusion des deux communes.



Montilier: le Centre hippique et sportif inauguré l'été prochain

(sp) Ainsi se présentera-t-il, lors de son ouverture fin de l'été prochain: la maquette montre la gigantesque salle d'équitation dans laquelle se trouvent une surface d'équitation couverte de 100 x 40 m, deux tribunes pour plus de 5000 spectateurs, un restaurant, la salle de théories, deux dortoirs pour 30 personnes chacun, 150 places pour les chevaux, ainsi que 66 boxes pour les chevaux pensionnaires.

A l'arrière du bâtiment se trouvent un paddock en plein air de 120 x 80 m et, devant la forêt, un parcours permanent de militaire, avec un carré de dressage de 60 x 20 m.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

A L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BIENNE

La commission de l'hôpital a pris connaissance de l'augmentation constante de l'occupation des lits. Le chiffre de 100.000 journées de soins était déjà dépassé à mi-novembre. La réorganisation du service de chirurgie par l'adjonction de sous-divisions d'orthopédie et de chirurgie reconstructive ainsi que d'urologie laisse prévoir une nouvelle augmentation en 1972. La division de médecine interne présente également une augmentation du nombre des malades, de sorte qu'il sera de plus en plus difficile de répondre à toutes les demandes d'hospitalisation.

1971), soit un découvert de 170.000 francs. C'est dans le compte salaires d'un montant de 10,8 millions que se trouve la principale cause du renchérissement. La commission de l'hôpital a été obligée d'octroyer une augmentation au personnel soignant, en regard à l'adaptation sensible des salaires qui a déjà été faite dans d'autres cantons et à la révision prochaine des traitements à l'hôpital de l'Isle à Berne. La commission de l'hôpital a adapté les salaires sans tarder, tenant compte des sacrifices personnels qu'exige un établissement avec service des urgences et station de soins intensifs fonctionnant en permanence.

de crédit pour l'aménagement d'une troisième salle de diagnostic radiologique a été préparée. De plus, les architectes ont été chargés de études définitives de la dernière étape du programme de construction, notamment de l'intégration d'une station centrale de soins intensifs pour tous les services dans un étage déjà existant, de l'installation bien conçue d'une station des urgences chirurgicales, (en remplacement d'une station provisoire), et de la modernisation du service de physiothérapie, qui avait été décidée il y a 3 ans déjà. Ces problèmes de construction doivent être résolus le plus rapidement possible, en étroite collaboration avec les autorités cantonales et l'assemblée des délégués.

IMPORTANTES DÉCISIONS

D'importantes décisions ont été prises en ce qui concerne les travaux de transformations. L'augmentation croissante de l'activité de l'institut de radiologie justifie pleinement son agrandissement. Une demande

de la commission suit avec attention les travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle loi bernoise sur les établissements hospitaliers. Les autorités espèrent vivement que cette importante loi qui doit enfin apporter un peu de clarté, particulièrement en ce qui concerne les régions hospitalières et la répartition des charges entre canton et communes, pourra entrer en vigueur le 1er janvier 1973.

Le budget 1972 prévoit 15,83 millions de dépenses (budget 1971 12 millions) et 15,66 millions de recettes (11,9 millions en

La fin d'une époque...

De notre correspondant :
Chacun sait, à Bienne que le comité de la Maison du Peuple (aujourd'hui: la Rotonde), connaît des difficultés financières, à telle enseigne que la fermeture prochaine d'une partie du grand restaurant est prévue. A sa place, on ouvrirait un grand magasin de meubles. Seul le restaurant de la Rotonde subsisterait et, bien sûr, l'hôtel proprement dit avec les différentes salles et bureaux.

La hauteur de la maison est de 33 m (c'était une des plus hautes à l'époque), elle compte 7 étages, trente chambres, de nombreux bureaux et salles diverses. La grande salle avait une capacité de 100 places. L'ensemble de l'immeuble couvre une superficie de 1000 m carrés de terrain alors que son volume est de 17.000 mètres cubes.

A la Chambre criminelle du Seeland Père indigne condamné

(c) Hier, sous la présidence de Me André Auroi, assisté de M. Jaeggi, de Buren, et Rauber, de Cerlier, alors que le siège du procureur était occupé par M. Wyttyver, d'Anet, la Chambre criminelle du Seeland s'est occupée de H.-F. G., père de famille accusé d'attentat à la pudeur de ses deux fillettes en âge de scolarité de façon qualifiée et répétée.

Piéton renversé

(c) Hier, à midi, un trolleybus circulant rue du Contrôle - rue Neuve, a renversé M. Ferrero y Espasandin, ressortissant espagnol âgé de 19 ans. Blessé à la tête, celui-ci a été hospitalisé.

Willy Nussbaumer

(c) C'est avec consternation que nous avons appris la mort, à l'âge de 56 ans seulement, de M. Willy Nussbaumer, recteur de l'Ecole cantonale d'administration et des transports de Bienne. M. Nussbaumer était malade depuis quelque temps. Le défunt était très connu et estimé dans toute la région.

Collision

(c) Hier à 12 h 10, à l'intersection des routes de Port-Aegeren, une collision s'est produite entre deux automobiles. Dégâts: 2000 francs.

Cocktail de fin d'année

(c) Hier soir, les nombreux clients et amis de l'agence de voyages «Concorde» étaient conviés à un cocktail placé sous le signe de la gastronomie internationale. Il fut fort apprécié, remplaçant très avantageusement les calendriers de fin d'année.

33 METRES DE HAUT

Rappelons pour la petite histoire que la Maison du Peuple fut inaugurée le 1er novembre 1932 (il y aura l'an prochain, 40 ans). Elle avait été construite pour la classe ouvrière de la région et pour les sociétés qui étaient à l'époque fort nombreuses, (fanfare, chant, gym-



La Maison du peuple avait coûté 1,6 million de francs, il y a environ 40 ans... (Archives)

JURA - JURA

Les historiens jurassiens vont marquer le centenaire du mouvement anarchiste

C'est le 5 février, à Saint-Imier, que sera commémoré le centenaire de la fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs, créée le 11 novembre 1971, à Sonvilier. Le cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation a annoncé, samedi, cette manifestation qui sera honorée de la présence du professeur Jacques Freymond, directeur de l'Institut des hautes études internationales, à Genève.

du mouvement anarchiste jurassien et la parution de deux importants volumes consacrés à la «première internationale», ouvrages documentaires publiés sous la direction du professeur Freymond par l'Institut des hautes études internationales de Genève. Le professeur et ses collaborateurs participeront activement au colloque qui se déroulera à cette occasion dans le sud du Jura.

TAVANNES

Marcheur renversé

(c) Hier à 15 h 15, une automobile qui circulait de Tavannes à Reconvilier a heurté un marcheur, M. Arnold Friedli, domicilié à Reconvilier. Blessé à la tête M. Friedli a été conduit à l'hôpital de Moutier.

PLAGNE

Assemblée municipale

La dernière assemblée municipale de Plagne a accepté le budget qui boucle par un déficit de 2700 francs. La quotité d'impôt reste inchangée à 2,8. MM. J.-R. Dumoulin et J.-R. Gerber ont été nommés conseillers municipaux. MM. F. Grosjean, E. Voiblet et R. Noverraz comme vérificateurs des comptes. MM. A. Voiblet et N. Gorsjan à la commission des impôts, MM. R. Grosjean et F. Vuilloz et C. Clément à la commission d'école, Mlle Haager a été nommée institutrice.

Lire d'autres informations jurassiennes en avant-dernière page

Plus de 10 millions pour l'Université de Fribourg

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg, en vertu de la loi sur l'aide aux universités, une subvention fédérale de 10.909.500 fr. pour la construction d'un bâtiment pour les instituts de chimie organique, inorganique et physique. (ATS)

La Gruyère, la partie la plus cultivée du canton

De notre correspondant :

« Course dans la Gruyère ou description des mœurs et des sites les plus remarquables du canton de Fribourg »: tel était le titre d'un petit ouvrage paru en 1826, sorti des presses Firmin Didot. Cet ouvrage, introuvable, vient d'être réédité à Bulle sur l'initiative du Dr Jean Dubas, avec la collaboration du Musée grüérien. L'intérêt de cette publication — déclare M. Henri Gremaud, conservateur du musée — ne se mesure pas au format (modeste), ni au nombre de pages (76). L'auteur, Hubert Charles, citoyen de Riaz, était un parfait connaisseur de la Gruyère. Ses appréciations sont d'une valeur inégalable. Bien du temps a passé depuis 1826. C'est ce qui, précisément, donne du prix à ce délicieux libellé, enrichi d'une reproduction de la gravure originale qui figurait au début de l'ouvrage. Il s'agit d'une «vue du château de Gruyères et du Moléson prise de Broc». L'image montre l'ancien «château d'en-bas» de Broc avec le pont

en dos d'âne dont on prépare actuellement la restauration.

Voici ce que disait l'auteur en 1826: « La Gruyère est sans contredit, sous le rapport intellectuel, la partie la plus cultivée du canton de Fribourg, par là même qu'elle est celle où l'on a le plus de loisirs. Ailleurs, les saisons, en changeant, ne font que varier les travaux. En hiver ils cessent ici presque entièrement (...). Les gens du peuple en Angleterre passent pour avoir une grande finesse de tact politique. Je doute qu'ils en aient plus que les paysans de la Gruyère. (...) Leurs assemblées communales sont, comme toutes les réunions d'hommes, un champ de bataille ouvert aux passions (...). Les grands mots à l'ordre du jour n'y sont pas tout à fait autant répétés qu'à Paris. Mais pour les sarcasmes, on ne lui en doit guère. C'est le fort des Grüériens. (...) L'économie n'est pas ce que les Grüériens entendent le mieux. Ils ne calculent point assez. Le dimanche, rien ne coûte, on fait le géné-

reux. Il entre un peu de vanité dans leur caractère. On les voit traiter du haut de leur grandeur les artisans de toute espèce. C'est un reste de cet heureux préjugé de l'âge d'or, que le premier des états est celui d'agriculteur. »

Quant aux habitants de la Haute-Gruyère, « ils boivent moins et sont plus économes. (...) L'existence des femmes de la campagne est dans cette contrée plus douce que partout ailleurs. Leurs occupations se bornent presque exclusivement aux soins du ménage, ce qui contribue à leur donner ce teint frais qu'on ne trouve pas dans les autres parties du canton. (...) Bien blanchement atournés, nos élégantes villageoises ne touchent jamais à un râteau sans avoir des gants, de crainte du hâle et des ampoules. (...) Leur gloire est d'être recherchées par plusieurs, leur talent celui de ne pas donner à l'un plus d'espérance qu'à l'autre, et elles s'en acquittent quelquefois avec une habileté qui ferait honneur à un ministre d'Etat. »

OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs, des appareils à courant faible, des pièces moulées et injectées. Pour faire face à la diversification de nos programmes, et à leur incessante extension, nous désirons engager

AGENT D'EXPLOITATION

à qui seront confiées les tâches suivantes :
— analyse des postes de travail
— collaboration à des travaux, en prévision de nouveaux systèmes de rémunération
— études de rationalisation et leur réalisation, en collaboration directe avec les différentes instances de l'entreprise.

Il s'agit d'activités intéressantes et variées. L'utilisation — dans le cadre de nos fabrications — de méthodes de travail modernes offre à un candidat capable et ayant de l'initiative la possibilité de se promouvoir et d'élever son niveau de qualification professionnelle.

Notre entreprise de grandeur moyenne est dotée de prestations sociales intéressantes.

Les offres qui nous seront soumises, accompagnées des documents usuels, seront traitées confidentiellement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en se mettant en rapport avec

ELECTRONA S.A.,
2017 BOUDRY (NE).
Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A. engage pour son atelier des apprêts

personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir.
Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 2 à 3 mois.
Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre.
Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

La Faculté des lettres de l'Université de Berne met au concours

un poste de lecteur

pour l'enseignement de l'histoire en français.
Charge: Histoire du Jura (deux heures) - Vocabulaire historique (une heure).
Entrée en fonction: 1er avril 1972.
Délai d'inscription: 31 janvier 1972.
Documents à produire: Curriculum vitae, copies des titres et diplômes, liste des publications.
Prière d'adresser les inscriptions à la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, 3a Münsterplatz, 3011 Berne.

MIGROS

cherche pour ses entrepôts de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

boucher-désosseur magasinier

(au département non alimentaire)
Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M - PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

PREMIER PRODUCTEUR DE PNEUS EN EUROPE

MICHELIN

cherche pour son Siège Social à Genève

JEUNES COLLABORATEURS (bilingues)

possédant sens commercial, dynamisme, goût des relations avec la clientèle, connaissance approfondie du FRANÇAIS et du SCHWYZER-DUETSCH pour un poste administratif dans son

SERVICE COMMERCIAL

Possibilité de se créer une situation intéressante dans une maison dynamique en constante croissance, notamment dans le service commercial externe. (Vente ou Technique).

En cas d'embauche définitive, nous prenons votre déménagement à notre charge et vous versons une prime d'installation. Semaine de 5 jours. Horaire : 8 h-12 h 15 - 13 h 15-17 h 30.

Il sera répondu rapidement à chaque offre. Discrétion assurée.

Nationalité : Suisse ou étranger avec permis B ou C.

Renseignements et rendez-vous : Tél. (022) 43 45 50, interne 14 ou adresser offres détaillées, manuscrites, avec photo et curriculum vitae, au chef du personnel de la S.A. des Pneumatiques MICHELIN, rue Marziano 14, 1227 Genève.

Notre agence générale de Neuchâtel cherche pour son service des polices une

DACTYLO

de langue maternelle française. La connaissance d'une autre langue ou de la sténographie n'est pas nécessaire.

Entrée immédiate.

Place stable et bien rétribuée. Horaire individuel.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous au service du personnel de



Agence générale de Neuchâtel, direction André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 78 21.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Lausanne cherche

UNE STÉNO-DACTYLO

entrée immédiate ou pour date à convenir.

- Ambiance agréable
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Téléphoner à : N. RUFFIEUX Agent général Rue du Pont 22 - Tél. 23 92 25.

Nous engageons tout de suite

SERRURIER

Faire offres ou se présenter à : Zinguerie de Colomblin et métaux ouvrés S.A., 2013 Colombier. Tél. (038) 41 22 87.

MORRIS



GARAGE R. WASER, rue du Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28.

Mécaniciens sur automobiles Places stables. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Bureau d'ingénieurs cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

DESSINATEURS (TRICES)

BÉTON ARMÉ ET GÉNIE CIVIL. Travaux intéressants et variés, 3 semaines de vacances et fermeture entre NOËL ET NOUVEL-AN. Prestations sociales complètes, caisse de retraite. Faire offres ou prendre contact avec le bureau d'ingénieurs Allemand & Jeanneret, rue du Musée 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 42 55.

Advertisement for Manpower recruitment with circular logo and text: C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE... Travail immédiat Salaire immédiat pour PLUSIEURS MANŒUVRES

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A. Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des ouvriers de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour; un serrurier qualifié pour les réparations et l'entretien des machines; un électricien qualifié Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition. Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 75.

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche dessinateur-architecte Entrée à convenir. Situation stable. Prestations sociales. Faire offres sous chiffres EO 2907 au bureau du journal.

AIDE DE BUFFET est cherchée 5 soirs par semaine, de 19 h 45 à 0 h 30. S'adresser au Restaurant du Stade. Tél. 25 32 35.

Commerce de boissons cherche CHAUFFEUR-LIVREUR catégorie A et D. Adresser offres, avec références sous chiffres CM 2905 au bureau du journal.

HOPITAL DE DISTRICT, PORRENTRUUY, cherche infirmières diplômées Bonne ambiance de travail. Congés réguliers. Logement et pension à disposition. S'adresser au chef du personnel.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Restaurant de la Poste 2034 Pesieux tél. (038) 31 40 40 cherche sommelières sommeliers garçons de buffet filles de buffet personnel de cuisine Nourris, logés, bons gains.

Accordage de pianos Révision, expertise, nettoyage, démontage. Prix modéré. Service dans toute la région. François ANDRÉ, spécialiste. Tél. (039) 23 85 00.

Très vogue: la toque de fourrure! Acharlet HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Action couvertures de laine belle, bonne qualité, 150 g, 210 cm, 2 pièces à Fr. 55.- seulement. Franco contre remboursement. M. H. Moritz, couvertures de laine. 7002 Coire. Tél. (081) 22 66 57.

Baux à loyer en vente au bureau du journal

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre TELEVISION REVISEE, 2 cages, 1 grande, 1 petite. S'adresser: place des Halles 2, 3me étage, le matin ou dès 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER complète, chène clair massif; manteau de fourrure, skuns platine, taille 42, bas prix. Tél. 31 63 76.

4 PNEUS 185-15, neige, clous, montés sur jantes. Tél. 51 32 05, aux heures des repas.

SKIS, 195 CM, fixations de sécurité, Alpine de luxe. Tél. 42 10 70.

MANTEAU ROUGE, taille 42, parfait état, 75 fr. Tél. (038) 25 08 82.

PATINS DE HOCKEY, No 39; patins à roulettes; souliers de ski, No 34 et No 40, à boucles; souliers de football, No 37; souliers de fond, en cuir, No 39; souliers de marche Henke, No 40; 1 paire de skis avec arêtes et fixations de sécurité, 180 cm; kimono de judo, 12 ans. Tél. 33 11 58, dès 13 heures.

1 CHAISE LOUIS XV, 130 fr. Tél. 41 13 47.

SALLE A MANGER de style. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96.

PIANO DROIT BRUN à réviser. Tél. (038) 41 13 99, entre 18 h 30 et 19 h 30.

CANAPÉ-LIT avec fauteuils, en bon état; un lit avec entourage, en bon état. Bas prix. Tél. 24 09 27.

COLLECTION « Victor Hugo », 19 volumes, à l'état de neuf. Reliure de luxe. Tél. (038) 51 25 39.

SIMENON, série complète des « Maigret », reliée, état neuf. Tél. 25 28 22.

SOUILIERS DE SKI Mollitor à câbles, modèle suisse, No 42 1/2, bon état. Tél. (038) 41 26 20, heures des repas.

BRULEUR A MAZOUT, pompes électriques. Tél. 42 16 39.

SKIS METALLIQUES noirs, 185 cm et 200 cm; chaussures ski, Nos 37 et 41; vaisselle Langenthal, prix avantageux. Téléphone 31 63 03, le soir.

CARTONS D'OCCASION 3 grandeurs moyennes. Tél. (038) 42 14 44.

BUFFET DE SERVICE noyer. Tél. (038) 41 23 81, après 19 heures.

GUITARE ELECTRIQUE Höfner, 6 cordes, cause de non-emploi. Tél. 46 12 53.

DEMANDES A ACHETER UN MEUBLE A SOULIERS et 1 four à émaux. Tél. 31 23 64.

GUITARE, en bon état, avec cordes nylon. Tél. 33 39 31.

PATINS de hockey, No 43. Tél. 41 24 45.

MÉCONTENT! de votre brûleur à mazout, nous vous proposons, au choix: 1. Une visite-conseil GRATUITE 2. Une révision-réglage TOUS SYSTÈMES 3. Un échange standard AVEC REPRISE Electrotherm BOUDRY, CORTAILLOD, MOTIERS Entretien-vente brûleurs à mazout. il. 42 16 39.

BOUCHERIE T. 25 59 71 DES FAHYS M. Amstutz POUR LES FÊTES: Bœuf - Veau - Porc - Gigot d'agneau - Poulets, dindes et lapins frais du pays - Pintades Canards - Filets mignons de porc - Fumés - Palettes - Jambonneaux Fondue bourguignonne et fondue chinoise. Charcuterie fine Tout pour les vol-au-vent

GODET VINS Auvernier Unique occasion Salle à manger, chambre à coucher. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96, 31 73 33.

DEMANDES A ACHETER Particulier cherche à acheter meubles anciens de préférence secrétaire Paiement comptant. Revendeur exclu. Tél. (037) 71 38 12.

J'achète cadres anciens pour tableaux et gravures. Tél. (038) 46 11 15. Prof. médicales Dr BIZE absent du 21 décembre au 9 janvier.

représentant-voyageur pour la visite de sa clientèle suisse. Secteurs: cantons de Neuchâtel, Fribourg, parties des cantons de Berne et de Vaud. Nous offrons: ressort de vente déjà existant, assistance de vente, salaire fixe + provision, dédommagement des frais de voiture, avantages sociaux. Nous demandons: personne expérimentée dans la vente, qui possède sa propre voiture, parlant le français et si possible l'allemand.

Important maison avec articles de marque de qualité cherche Nous invitons instamment les personnes répondant à des annonces sous chiffres à ne jamais joindre de certificats ou autres documents ORIGINALS à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets. Feuille d'avis de Neuchâtel. Nous prions d'envoyer offres, avec curriculum vitae, références et photo, sous chiffres OFA 2916 ZG à Orell-Fussli Publicité S.A., case postale, 8022 Zurich. Discrétion absolue assurée.

un chef d'atelier de première force, si possible bilingue, capable de diriger une importante équipe de mécaniciens; un réceptionnaire bilingue, certificat de capacité de mécanicien en automobiles, en mesure de conseiller nos clients avec compétence;

un mécanicien en automobiles qualifié

un électricien en automobiles qualifié

un peintre en automobiles qualifié

un (e) employé (e) de commerce bilingue, apte à travailler de manière indépendante.

Nous offrons: des conditions d'engagement intéressantes, une ambiance de travail agréable, des avantages sociaux, caisse de retraite. Faire offres aux: GARAGES GENDRE S.A. route de Villars 105 1700 Fribourg. Tél. 24 03 31 (interne 17)

Offres d'emplois FAMILLE GENEVOISE cherche étudiante pour garder fillette entre Noël et Nouvel-An. Bon salaire. Temps libre. Ski. Adresser offres écrites à 2112-131 au bureau du journal.

Demandes d'emplois JE DEBARRASSE GALETAS ET CAVES. Tél. (038) 25 03 46, dès 19 heures. VEUVE, connaissant le travail d'atelier: fraissage, roulage et rivage, cherche occupation. Adresser offres écrites à FP 2908 au bureau du journal.

MODELEUR (restaurateur) de nationalité tchèque cherche emploi dès janvier 1972. Adresser offres écrites à CJ 2886 au bureau du journal. J'ENTREPRENDS TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, contrevants, etc. Prix intéressants. Tél. 41 16 51.

A louer CHAMBRE INDEPENDANTE avec part à la salle de bains, à employé, dès le 1er janvier, quartier tranquille. Tél. 24 24 51. CHAMBRE avec confort. Tél. 31 38 38. STUDIOS MEUBLES au centre, à 1 et 2 lits, avec cuisine ou cuisinette, à jeunes filles majeures. Libres le 1er janvier. Tél. 25 10 36.

CHAMBRE à monsieur sérieux, au centre, tout confort. Tél. 25 30 52. GRANDE CHAMBRE, av. DuPeyrou, 180 fr., chauffage compris. Adresser offres écrites à GR 2909 au bureau du journal.

CHAMBRE A 1 OU 2 LITS, avec bonne pension, eau chaude, à jeune employé(e). Tél. 25 76 64. POUR PERSONNE SEULE, APPARTEMENT mi-confort à Cormondrèche. Adresser offres écrites à IR 2998 au bureau du journal.

VERCORIN (Valais), appartement 4 lits dans chalet. Situation ensoleillée. Location à la semaine ou au mois. Tél. (038) 31 32 87, après 19 heures. APPARTEMENT DE VACANCES, 4-5 lits, chauffé, bains, à 10 minutes d'auto des téléskis. Tél. 53 35 66.

Demandes à louer DEUX JEUNES FILLES cherchent immédiatement studio en ville, cuisine (ette), bains. Tél. (032) 2 74 94. APPARTEMENT, 1 OU 2 PIECES, meublé, tout confort, téléphone, garage, dès le 24 janvier. Adresser offres écrites à DN 2906 au bureau du journal.

POUR FEVRIER 1972 ou date à convenir, appartement au minimum 3 pièces, région Pesieux, éventuellement campagne. Téléphone 31 73 50, 31 72 50. CHAMBRE INDEPENDANTE pour jeune fille, dès janvier (en ville). Tél. (066) 66 18 18. LOCAL 20 à 30 m2 à l'usage d'atelier, à Neuchâtel ou dans la région. Adresser offres sous chiffres BH 2878 au bureau du journal. APPARTEMENT 3 à 4 pièces, loyer modéré, environs de Neuchâtel. Tél. 31 53 61.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Conflit indo-pakistanaï : évacuation du personnel diplomatique par Swissair

De notre envoyé spécial : L'ambassadeur Thalman a rendu compte à Berne de l'opération d'échange des diplomates accomplie hier dans le cadre du double mandat de représentation des intérêts réciproques de l'Inde et du Pakistan...

La journée. Les transferts ont pu s'achever à 16 heures, heure suisse, selon le planning élaboré.

MISSIONS RENFORCÉES

Par cette opération réussie la Suisse a apporté une contribution importante aux problèmes à régler entre les deux pays.

Les votations fédérales en 1972

BERNE. (ATS). — Dans sa séance de lundi, le conseil fédéral a fixé la date de la votation populaire sur le projet d'article constitutionnel concernant l'encouragement à la construction de logements.

Le département politique à Berne est le siège d'un flux incessant de nouvelles en provenance et à destination des deux capitales ennemies. Lorsque les communications téléphoniques normales se révèlent impossibles on a recours aux émissions par radio, mais les contacts se poursuivent sans répit de nuit comme de jour.

Afflux de capitaux au mois d'août: Berne s'explique

BERNE (ATS). — L'afflux de capitaux en Suisse, constaté au début d'août avant l'annonce des mesures économiques prises par les Américains, a été attribué à des spéculations sur le plan international.

Mais la Banque nationale a repris, lorsque la crise monétaire a éclaté, quelque 8,4 milliards de francs. Pourquoi cette différence et pourquoi la Banque nationale semblait mal renseignée, a demandé le conseiller national Brunner (rad-zoug) dans une petite question.

des banques et des institutions non bancaires. D'autre part, le Conseil fédéral est invité à expliquer comment l'abaissement des taux d'intérêt pourrait, le cas échéant, être reporté sur les intérêts hypothécaires.

EN FONCTION DE L'INSECURITE

Dans sa réponse, le Conseil fédéral estime qu'il était impossible de connaître immédiatement la provenance et la nature exacte des capitaux qui ont afflué vers notre pays...

n'ont suivi qu'avec retard la tendance générale à la hausse. C'est le cas notamment des obligations de caisses. Les augmentations d'intérêt sur les nouvelles émissions de ces titres sont en partie compensées, en moyenne de l'ensemble des charges d'intérêt, par la baisse des taux sur les anciennes obligations...

SUISSE ALÉMANIQUE

Série noire en Suisse centrale Quatre morts

(c) Quatre personnes ont été victimes d'accidents mortels en Suisse centrale au cours de la journée de lundi. A Hünenberg (LU), M. Paul Müller, âgé de 39 ans, a été tué au volant de sa voiture...

Pompiste attaqué

COIRE (ATS). — Deux inconnus ont attaqué dimanche après-midi peu après 15 heures le pompiste d'une station d'essence de Coire qu'ils ont assommé avant d'emporter la caisse.

Le gouvernement uranais chez les yogis

(c) « Pour mieux apprendre à connaître les us et coutumes des adeptes de la méditation transcendente et savoir exactement ce qui attend Seelberg, le gouvernement uranais a décidé de déléguer en Espagne l'un de ses membres... »

Père indigne condamné

AARAU (ATS). — Un accusé de 43 ans a été condamné à 18 mois de prison par la Cour d'assises argovienne pour atteinte grave à la pudeur et mauvais traitements d'enfants.

Deux crédits ont été alloués. Le Conseil fédéral a d'abord accordé au canton de Fribourg, en vertu de la loi sur l'aide aux universités, une subvention fédérale de 10.909.500 francs pour la construction d'un bâtiment pour les instituts de chimie organique, inorganique et physique de l'université de Fribourg.

Loi fiscale complémentaire approuvée à Bâle-Campagne

LIESTAL (ATS). — Le Grand conseil du demi-canton de Bâle-Campagne a voté par 47 voix contre 9 en deuxième lecture la loi fiscale complémentaire pour les années jusqu'à fin 1974.

Tremblement de terre enregistré à Bâle

BALE. (ATS). — Lundi à 5 h 21, un léger tremblement de terre a été enregistré dans la région de Bâle. Les sismographes installés à Zurich et à Neuchâtel ont également fait état de cette petite secousse.

L'ancien conseiller fédéral Etter fête ses 80 ans

BERNE. (ATS). — L'ancien conseiller fédéral Philippe Etter, membre du gouvernement de 1934 à 1959, fête mardi à Berne son 80ème anniversaire.

Un cas de rage en pays appenzellois

SCHOENENGRUND (ATS). — Un cas de rage a été signalé en fin de semaine dans la commune de Schoenenrund, en pays d'Appenzel.

Un Tessinois, M. Stelio Molo directeur général de la SSR

BERNE. (ATS). Le comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) a appelé M. Stelio Molo, docteur en droit, directeur régional de la radio suisse italienne, aux fonctions de directeur général de la SSR.

Le comité central a siégé le 20 décembre sous la présidence de M. Ettore Tenchio, ancien conseiller national. D'après l'article 9 de la concession et l'article 15 des statuts de la SSR, la nomination du directeur général de la SSR est soumise à l'assentiment du Conseil fédéral.

M. Molo succède ainsi à M. Marcel Bezençon qui a démissionné pour raison d'âge.

Né le 14 février 1916 à Bellinzona dont il est originaire, M. Molo fit son collège et son gymnase dans cette ville et à Lugano.

Modification du règlement d'exécution de la loi sur les CFF

BERNE. (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de modifier le règlement d'exécution de la loi sur les Chemins de fer fédéraux. Cette modification vise surtout à redistribuer les compétences entre le conseil d'administration et la direction générale.

Taxe d'exemption du service militaire: nouveau règlement

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a arrêté un nouveau règlement d'exécution de la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire. Ce règlement tient compte surtout des modifications intervenues le 1er juillet 1970 dans les contrôles militaires.

VALAIS

Gros carambolage sur la route cantonale près de Tourtemagne

(c) Lundi à l'aube, un train routier valaisan piloté par M. Camille Furrer, 35 ans, de Stalden, roulait de Tourtemagne en direction d'Agarn. Soudain, la remorque se mit à zigzaguer sur la chaussée verglacée et quitta finalement la route.

L'inventaire des fruits et légumes

(c) Au seuil de la nouvelle année, l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes que dirige le conseiller national Carruzzo, a dressé l'inventaire de tous les produits qui restent encore bloqués dans les frigos et entrepôts du canton.

Un skieur se tue contre un arbre

MARTIGNY (ATS). — Un skieur de vingt ans, M. Raymond Lambert, d'Isérables, s'est tué dimanche à ski. Le jeune homme quitta une piste à vive allure et s'écrasa contre un arbre.

VAUD

Cinq Yougoslaves condamnés à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné lundi, par défaut, quatre jeunes Yougoslaves à cinq ans de réclusion et quinze ans d'expulsion de Suisse, et un cinquième à trois ans de réclusion et quinze ans d'expulsion.

VAUD

Cinq Yougoslaves condamnés à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné lundi, par défaut, quatre jeunes Yougoslaves à cinq ans de réclusion et quinze ans d'expulsion de Suisse, et un cinquième à trois ans de réclusion et quinze ans d'expulsion.

Un nouveau théâtre à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Un nouveau théâtre, celui des «Trois coups», vient de s'ouvrir à Lausanne, dans une salle de près de 200 places aménagée rue J.-J. Mercier.

Loterie à numéros: deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du 50ème tirage du samedi 18 décembre 1971: 2 gagnants avec 6 numéros: 208.227 fr. 40. 201 gagnants avec 5 numéros: 2071 fr. 90.

TAUX D'INTERET

Quant à savoir si et comment la baisse des taux d'intérêt pourrait être reportée sur les intérêts hypothécaires, il convient de rappeler que ceux-ci n'ont suivi qu'avec retard la hausse générale de l'intérêt enregistré ces dernières années.

Le Tribunal fédéral saisi de l'affaire du dépôt d'armes clandestin découvert à Genève

BERNE. (ATS). — A la fin du mois d'août 1971, il a été annoncé que la police, un dépôt secret contenant une grande quantité de fusils d'assaut et de munition, qui avaient été volés.

M. Furgler au département de justice et police

Le conseiller fédéral Celio a annoncé lundi après-midi au cours d'une conférence de presse que le collège fédéral a procédé à la répartition des différents départements. Il a attribué le département fédéral de justice et police au conseiller fédéral Furgler.

Selon l'administration des douanes anglaises La contrebande de montres a diminué

En revanche, le rapport annuel mentionne des cas de tentatives de contrebandes d'appareils photographiques, d'alcool, de cigarettes (165.000 cigarettes ont été saisies) et de drogue. En ce qui concerne la drogue, celle-ci a pu être saisie dans 506 cas.

En revanche, le rapport annuel mentionne des cas de tentatives de contrebandes d'appareils photographiques, d'alcool, de cigarettes (165.000 cigarettes ont été saisies) et de drogue.

Rapports finals après cinq accidents d'avions en Suisse

BERNE (ATS). — La commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs a rendu publics les rapports finaux relatifs à cinq accidents d'avions qui ont fait un mort et trois blessés.

En revanche, le rapport annuel mentionne des cas de tentatives de contrebandes d'appareils photographiques, d'alcool, de cigarettes (165.000 cigarettes ont été saisies) et de drogue.

Nouvel ambassadeur de France en Suisse

PARIS (AFP). — M. Bernard Dufournier a été nommé ambassadeur de France à Berne en remplacement de M. Jacques Roux, annonce-t-on officiellement.

En revanche, le rapport annuel mentionne des cas de tentatives de contrebandes d'appareils photographiques, d'alcool, de cigarettes (165.000 cigarettes ont été saisies) et de drogue.

SUITE DÉCISION MONÉTAIRE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Il faut en effet insister aussi sur le fait que nous vivons actuellement sous un système de dollar puisque depuis le 15 août le dollar n'est plus convertible jusqu'à nouvel avis et que le système du Gold Exchange standard a été abandonné.

talement américaine, il faut s'attendre à ce que la prospérité des industries d'exportation soit quelque peu atténuée. Mais il est indéniable que les intérêts à long terme de l'économie occidentale vont dans le sens d'un alignement des parités sur la valeur intrinsèque des économies nationales.

B.N.S. d'autre part, déclaré qu'il considérerait comme une «grave indiscretion» l'annonce faite par M. Schiller des parités fixées à Washington, alors que les différents états intéressés ne s'étaient pas encore prononcés.

LES FLUCTUATIONS

Du fait des mesures prises dans la capitale américaine, il faut s'attendre à ce que la prospérité des industries d'exportation soit quelque peu atténuée.

MISE AU POINT SUISSE

Les Etats-Unis s'attendaient à une plus forte réévaluation de la part de la Suisse a ajouté le ministre. Mais à la réunion du groupe des Dix, à Washington, M. Stopper a fait savoir que la Suisse n'irait pas plus loin que l'Allemagne fédérale.

Plaidoyer

A ceux qui estiment que le gouvernement n'aurait pas dû réévaluer de 7% le 9 mai dernier, mais laisser le franc flotter, M. Celio a répondu qu'à l'époque on ne pouvait pas prévoir la dévaluation du dollar.

LES FLUCTUATIONS

Du fait des mesures prises dans la capitale américaine, il faut s'attendre à ce que la prospérité des industries d'exportation soit quelque peu atténuée.

Les Etats-Unis s'attendaient à une plus forte réévaluation de la part de la Suisse a ajouté le ministre. Mais à la réunion du groupe des Dix, à Washington, M. Stopper a fait savoir que la Suisse n'irait pas plus loin que l'Allemagne fédérale.

Enfin, M. Leutwiler, directeur général de la B.N.S. a relevé que le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark, mais une plus grande dévaluation par rapport au yen.

Plaidoyer

A ceux qui estiment que le gouvernement n'aurait pas dû réévaluer de 7% le 9 mai dernier, mais laisser le franc flotter, M. Celio a répondu qu'à l'époque on ne pouvait pas prévoir la dévaluation du dollar.


Enfin, M. Leutwiler, directeur général de la B.N.S. a relevé que le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark, mais une plus grande dévaluation par rapport au yen.

Enfin, M. Leutwiler, directeur général de la B.N.S. a relevé que le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark, mais une plus grande dévaluation par rapport au yen.

Enfin, M. Leutwiler, directeur général de la B.N.S. a relevé que le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark, mais une plus grande dévaluation par rapport au yen.

Enfin, M. Leutwiler, directeur général de la B.N.S. a relevé que le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark, mais une plus grande dévaluation par rapport au yen.

SUPER DISCOUNT



PORTES-ROUGES

Maxi-Box Gold Keks
mélange de biscuits fins, la boîte de 850 g
Fr. 5.50
au lieu de Fr. 7.95


BUTTER COOKIES
biscuits danois au beurre
la boîte de 454 g
Fr. 5.70

BIERE CARDINAL
spéciale, 6 x 3 dl (verre perdu)
Fr. 4.30
au lieu de Fr. 5.10

CORDIAL aux œufs
« La Marquise », 16°
la bouteille
Fr. 5.90

ASTI MONOPOLE
la bouteille
Fr. 3.30

SUPER DISCOUNT



SERRIÈRES

GODET VINS
Auvernier



Tectyl VALVOLINE
protège votre voiture de la rouille pour longtemps.
Faites confiance au spécialiste
CARROSSERIE P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

Débarras
de caves et galetas, logements entiers après décès, débarras d'archives.
Léon Hoeller, Monruz 28, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 71 15.

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

La plus grande exposition de TV noir-blanc et couleur 1972 à Neuchâtel

Les meilleures marques mondiales :
BLAUPUNKT - CARAD - LOEWE OPTA - MEDIATOR - NOVAK NORDMENDE - PHILIPS - SONY HITACHI - SHARP

SUISSE — FRANCE
concus spécialement pour la Suisse



Livraison immédiate - Conditions avantageuses - RÉPARATION de toutes marques par techniciens expérimentés. - Service de dépannage rapide et permanent. - Notre abonnement de service vous met à l'abri de tous soucis.

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Mandarines givrées
Vacherins glacés - Bombes etc.

Walker

Pâtissier Tél. 33 16 55
SAINT-BLAISE

Technitrain

Modèles réduits de chemins de fer
Articles de décoration
Electronique
Vente directe et par correspondance

Bureau administratif et vente :
2013 Colombier, av. de la Gare 15 b. Tél. (038) 41 24 56
Bureau technique et vente :
2022 Bevaix, les Essorbiers. Tél. (038) 46 18 38
Vente directe :
2300 la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 39.
Tél. (039) 23 61 43

★ ★ ★ ★ ★

vitasec
NETTOYAGE A SEC

bon marché mais bien fait !
Flandres 1 / Battieux 3

★ ★ ★ ★ ★

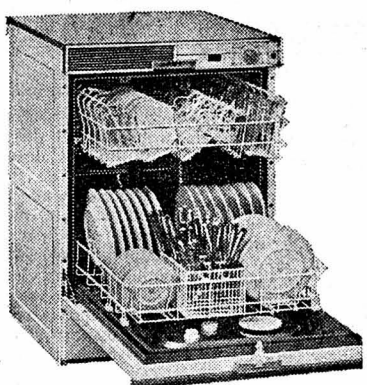
Passez votre soirée de la

SAINT - SYLVESTRE
au restaurant SAINT - HONORÉ
NEUCHÂTEL Tél. 25 95 95

BAL dès 20 heures, ORCHESTRE « GOLDEN BRIDGE TRIO »
UN MENU DE GALA Les menus sont à votre disposition au restaurant

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Lave-vaisselle **PHILCO**



Solide - Sûr - Silencieux
Démonstration et service d'entretien

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ — INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 - Tél. 25 28 00 - Neuchâtel

FOURRURES - FOURRURES - FOURRURES

BORNAND & CIE - Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons

VISONS de l'OREE

Geneveys-sur-Coffrane

vous propose en visons divers d'élevage et sauvages, ses MANTEAUX, BOLÉROS, ÉTOLES, COLLIERS, CHAPEAUX

ainsi que ses pelleteries en ASTRAKAN, SWAKARA, BREITSCHWANZ, RAGONDIN, OCELOT, LÉOPARD et toute la gamme des manteaux en MORCEAUX ET PATTES DE VISON

Fermé le lundi

le remonte-pente
le plus vendu du monde

à partir
de Fr. 4200.-
moteur électrique ou moteur à combustion interne

Demandez nos prospectus spéciaux
Brevet Borer



Montage en une demi-journée

permet de réaliser des gains intéressants

Service de renseignements concernant les projets de construction, d'installation et de mise en place téléskis à forte et à moyenne capacité.

KOKER
M. & F. Borer frères
construction de remonte-pentes
4227 Büsserach
tél. 061 80 11 02 / 80 19 29

mode
teinturier

1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

NEUCHÂTEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92
Saint-Blaise : Grand-Rue 8
Morat : Berntor, porte de Berne.
La Neuveville : rue du Port.

A nos différents rayons, de nombreuses suggestions de cadeaux... et de quoi garnir votre table de fête !

Canards de Prague
surgelés, prêts à cuire
pièces de 1,3 à 1,8 kg environ
le 1/2 kilo **2³⁰**

Salami « Negronetti »
pièces de 200 à 250 g environ
les 100 g **2³⁰**

Jambon « Délicatesse »
au détail les 100 g
(en emballage sous vide les 100 g 1.65) **1⁶⁰**

Viande séchée des Grisons
au détail les 100 g
(en emballage sous vide les 100 g 3.35) **3¹⁰**

MIGROS Multipack

Farce pour vol-au-vent
prête à servir la boîte de 450 g 2.20

2 boîtes = 3.80
(au lieu de 4.40)

Coques de vol-au-vent
le paquet de 3 pièces (90 g) —.60
le paquet de 6 pièces (180 g) 1.10

Grand choix de fleurs coupées et de plantes fleuries

De notre vaste assortiment de produits de boulangerie, nous vous proposons :

Tourte « Noisette » (730 g) **8.-**
Tourte « Forêt Noire » (630 g) **5⁸⁰**
Bûche « Chocolat » (350 g) **3³⁰**

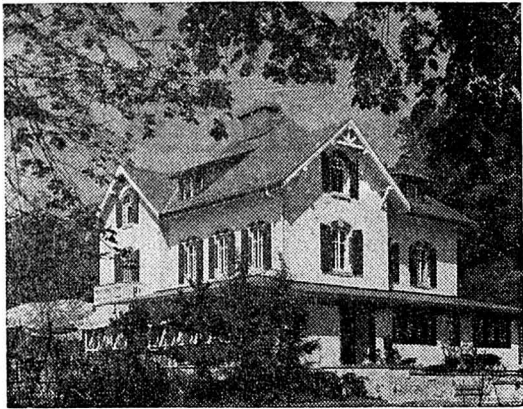
ainsi qu'un grand choix de pralinés et d'articles de confiserie

Offre spéciale
un délicieux fromage de dessert :

Crème des prés **1⁸⁰**
la pièce de 165 g (au lieu de 2.-)

Heures d'ouverture de nos magasins :
mercredi 22
ouverts également l'après-midi
vendredi 24 ouverts jusqu'à 17 h
lundi 27 fermés toute la journée

MIGROS



**Hôtel - Restaurant - Rotisserie de la Gare
MONTMOLLIN**

Menu de Noël
Fr. 15.—

Tortue claire
Pâté de foie gras
avec viande séchée
Filets mignons aux morilles
Riz Créole
Salades mêlées
Bûche glacée
Joyeux Noël

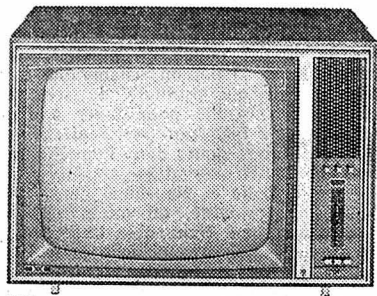
Prière de réserver vos tables assez tôt
Tél. (038) 31 11 96

Les 23 et 24 décembre fermé
Noël du personnel

La famille B. Despont-Wetter ainsi que tout le personnel
transmettent leurs meilleurs vœux à leur fidèle clientèle.

Menu de Saint-Sylvestre
Rotisserie Fr. 32.— Vêranda Fr. 28.—

Tortue claire au porto
Paillettes au parmesan
Filets de sole Prince Murat
Perles de Patna aux amandes
Sorbet au champagne
Tournedos Fantasia
Endives braisées
Tomates Clamart
Pommes Mirette
Dessert surprise
Mignardises
Café Viennois
Avec cotillons et danse



RADIO - TÉLÉVISION
NOIR-BLANC ET COULEUR

A. KOCH

Rue de la Gare 11 PESEUX
Tél. 31 77 77

Service technique garanti
par spécialiste expérimenté

APPAREILS MÉNAGERS

Offre spéciale

Calèche « Belin »
assortiment de petits fours

le paquet

3³⁰

au lieu de 395



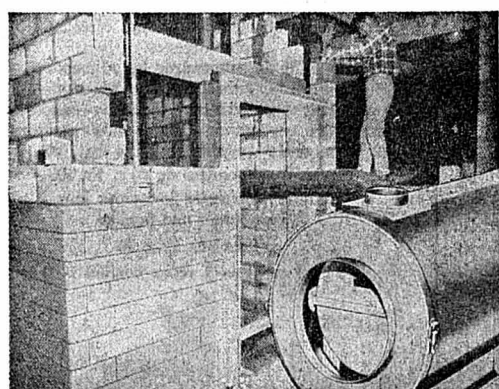
La Treille

POUR VOS REPAS DE FÊTES

Grand choix de viande de 1^{re} qualité: BŒUF - VEAU - PORC -
AGNEAU - Jambons - Palettes - Fumés - Langues de bœuf fraîches et
fumées - Charcuterie fine - Salamis - Lapins et poulets frais du pays
Canards - Dindes - Poulardes fraîches - Pintades - Pigeons - Garniture
de vol-au-vent, etc. - Pâté en croûte maison - Pâté de foie de volaille

Boucherie-Charcuterie C. SUDAN

Avenue du vignoble 27 - Tél. 25 19 42 - Service à domicile



**CHAUFFAGE — RIWOSA
GÉNÉRATEURS MOBILES
HERMAN NELSON**

Chauffage
Préchauffage
Dégelage

LOCATION
VENTE
OCCASIONS

Pour la
Suisse romande:
LOUIS GOLAY
Route de
Saint-Maurice 213
1814
la Tour-de-Peilz
Tél. (021) 54 09 15

RIWOSA S. A.
Witikonstrasse 80
8032 Zurich

Tél. (01) 53 45 55/6



Saint-Blaise



Tél. 33 54 55

Serrières



Tél. 31 34 60

Vauseyon



Tél. 24 40 35



Boudry



Tél. 42 10 30

Fleurier



Tél. 61 11 65

Couvet



Tél. 63 12 34

*Pour vos repas de fêtes!
nos bouchers vous proposent:*

**Filets mignons - Rôtis roulés - Gigots
d'agneau**

**Viande pour fondue bourguignonne
Viande pour fondue chinoise**

**Palettes - Noix de jambon - Jambons à
à l'os - Langues fumées**

Volaille fraîche ou surgelée:

**Poulets - Lapins - Canards
Cailles - Rôtis de dindonneaux, etc.**

Dindes fraîches 1/2 kg 4⁵⁰

Pâté de foie 100 g 1.—

Pâté de foie breton 100 g 1¹⁰

**Pâtés en croûte
Salami - Charcuterie, etc.**

Nous prenons vos commandes par téléphone dès maintenant.

Pour tous les goûts!

**HOTEL DU PONT
COUVET**

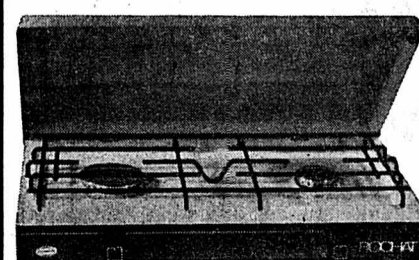
M. et M^{me} MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15

**BEAUX MENUS à
Noël
Saint-Sylvestre
Jour de l'an**

Sylvestre
DANSE
Cotillons - Ambiance

Jour de l'An
BAL MASQUÉ avec prix
animé par les
« RODGYERS »

Prière de réserver sa table



**ROCHAT
CERNIER**

☎ 533 532

Cuisinez avec
des appareils
merveilleux!

RÉCHAUDS - CUISINIÈRES à l'essai 3 jours
gratuitement.

Service après-vente et garantie 2 ans.



BUTAGAZ

**Pas d'alcool aux enfants
car c'est un poison pour
leur santé**

**Confection mesure
homme**

Nous vous offrons un choix im-
mense de tissus modernes com-
plets à partir de Fr. 350.—
Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Avis aux amis de la boxe:
**billets Cassius Clay
+ J. Blyn**

à 50 % de réduction.
S'adresser à Th. Locher, droguerie,
Würenlos (AG).
Tél. (056) 74 13 09.

LE RESTAURANT DE LA ROSIÈRE

Parcs 115 Neuchâtel Tél. 25 93 73

vous convie au Réveillon de Saint-Sylvestre
sous le signe de la

Belle Epoque

Décor et ambiance dignes des années folles

Notre menu:

LE VELOUTÉ DES PÊCHEURS

LE JAMBON DE PARME ET SES FAVORITES

LA CROUSTADE DE RIS DE VEAU FORESTIÈRE

LE SORBET AU SAUTERNES

LE FILET DE CHAROLAIS ET SA BELLE JARDINIÈRE

LE BRIE SUR PAILLE

LA COUPE FRENCH-CANCAN

LE COUP DE L'ÉTRIER Fr. 30.—

Prière de réserver votre table

Tenue de circonstance désirée mais non obligatoire.
A Noël 25 et le 26 décembre, le restaurant sera fermé
les deux jours

La **COUPE
HARDY** est l'affaire
du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

A donner contre
bons soins
chatons

2 mois, propres.
Amis des bêtes.
Tél. (038) 31 76 56.

**Peaux
Housses**

pour sièges de
voiture.
Mme Wagner,
Pain-Blanc 17,
Serrières.
Tél. 31 53 67.

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre
VW 1300
expertisée.

Garage des Draizes.
Tél. 31 38 38.

A vendre
Austin 1300

modèle 1969,
blanche, 35.000 km,
comme neuve.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Ford 17 M

Super, 1965, bon
état. Expertisée.
Tél. (038) 33 36 55,
dès 19 heures.

J'achète
voitures

modèles récents.
Tél. (038) 47 16 12,
47 19 40.

A vendre
**Ford Capri
1600 GT**

rouge, 1970,
état de neuf,
expertisée.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station
2042 Valangin.

A vendre
Ami 8 Break

blanche, 1969-12,
30.000 km.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station
2042 Valangin.



MORRIS 1800

5 places
4 portes
Modèle 1967
Révisée
Expertisée
Prix:
Fr. 3900.—

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
**Ford Taunus
1600 L**

1970, 25.000 km,
radio;

**Mercedes
250
automatique**

1970, 46.000 km,
radio;

VW 1300

1970, toit ouvrant,
35.000 km.

Voitures non acci-
dentées, expertisées,
kilométrage rigou-
reusement
authentique.
Prix intéressant.
Pierre Gross,
automobiles,
2013 Colombier (NE).
Tél. (038) 41 11 73.

A vendre
**Ford Cortina
1200**

modèle 1966,
blanche, expertisée,
bas prix.

Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
**Sunbeam
Chamois**

1968, blanche,
expertisée.

Tél. 36 11 30.
Garage de la Station
2042 Valangin.



DAF 55 Combi

1970, blanche, 29.000 km.
Expertisée. Reprise.
Facilités de paiement
avec crédit G.M.A.C.



Coupé Fiat 124

1967, bleu turquoise
55.000 km

6500.—

l'affaire
d'aujourd'hui



Pour cause de décès, A VENDRE

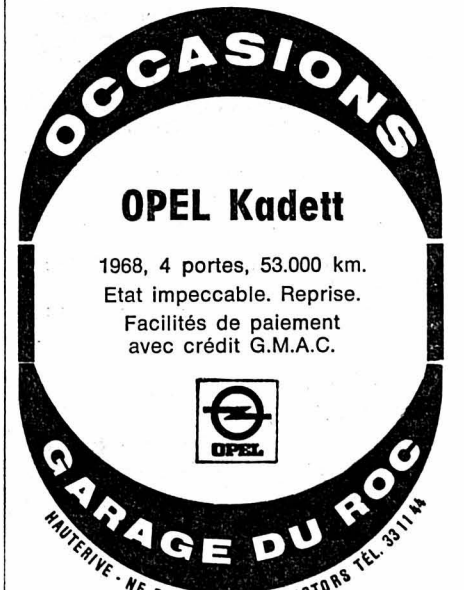
Jeepster Commando

6 cylindres, 18,80 CV, 1967,
34.000 km, 4 pneus clous, radio
volant bois, etc.

Véhicule tout terrain, très soigné.
Couleur blanche.

Véhicule expertisé avec plaques.
Prix à discuter. Paiement com-
pant.

Tél. (039) 23 40 05.



OPEL Kadett

1968, 4 portes, 53.000 km.

Etat impeccable. Reprise.

Facilités de paiement
avec crédit G.M.A.C.



Garage Hirondelle

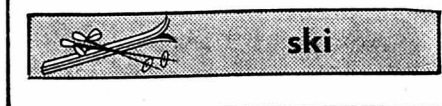
Pierre Senn Neuchâtel
Téléphone (038) 24 72 72

interRent voitures de location

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos pro-
blèmes de publicité. Nous avons pour les
résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



Réflexions sur un début de saison



Tyler Palmer: pittoresque mais aussi doué

Les Français toujours sans victoire - Faiblesses suisses en évidence

Russi - Haker - Schranz - Palmer. Ce sont les noms de vainqueurs des quatre épreuves de la première tranche de la coupe du monde. Si la victoire de Schranz confirma la longévité d'un champion hors du commun, si la victoire du Norvégien Haker fut une surprise pour tout le monde, celle de l'Américain Palmer n'étonnera sans doute personne.

AUCUN CALCUL

Palmer est non seulement le personnage le plus pittoresque du ski alpin, il est aussi doté d'un talent exceptionnel pour le slalom, où sa manière de concevoir la course se révélera payante chaque fois qu'il

réussira à passer. Car Palmer joue gros. Il n'est pas de la race de ceux qui calculent et qui tirent des plans sur la comète. Il n'a pas l'habitude de s'entourer de précautions particulières. Il a choisi de prendre toujours tous les risques. Preuve qu'il a raison: il a déjà battu deux fois l'élite mondiale. Ça montre, en outre, qu'il possède une grande maîtrise: pour gagner un slalom, il faut deux manches sans accrochage.

PRÉSENCE D'AUGERT

A la longue, il est certain que Jean-Noël Augert lui sera supérieur parce qu'il a plus de métier, plus de régularité. Cependant,

Palmer peut très bien devenir champion olympique, par exemple. Parlant d'Augert, on constate que l'équipe de France masculine est encore sans victoire, elle qui, l'année passée, avait paru écraser ses adversaires au début de la saison. Augert a gagné le slalom des Menuires — coupe d'Europe — et il s'est classé deuxième à Val-d'Isère (giant) et à Sestrières. Il est donc présent: ses qualités sont intactes. A Val-d'Isère, il a perdu 55/100 de seconde sur Haker; à Sestrières, 54 sur Palmer. Il n'est probablement pas au sommet de sa forme, mais on sent que, pour le moment, il n'y a pas d'autre champion du monde que lui.

crise profonde. Disqualifié à Val-d'Isère, disqualifié à Sestrières, il entame sa saison comme il a terminé la précédente: en butte à des difficultés qui sont surtout de nature psychologique.

DUVILLARD EN ÉVIDENCE

On regarde du côté de Duvillard, qui s'estimait le plus touché par l'abolition de la course de descente. Il a l'ambition de devenir un skieur polyvalent et de gagner des points dans les trois spécialités de la coupe du monde. Depuis le départ de Killy et en attendant l'affirmation de Theni en descente, il y a une place à prendre.

De fait, Duvillard est en train de réaliser son projet: 13^{me} à St-Moritz, 8^{me} à la descente et 3^{me} au géant de Val-d'Isère, il se classe 6^{me} dans ce premier slalom de la saison. Pour le moment, il est le seul à avoir un total provenant des trois domaines du ski alpin et, si on se penche sur ses divers classements, on est obligé d'admettre que même sans victoire, il est un des meilleurs skieurs de ce mois de décembre.

FAIBLESSES SUISSES

L'équipe de Suisse est forte en descente. Dans l'enthousiasme suscité par ses résultats, il ne faut pas oublier ses faiblesses. Le slalom en est une. Maintenant qu'elle n'a plus Giovanoli pour la maintenir à la surface, elle aurait de la peine à se faire respecter: il lui faudra l'expérience et la régularité de Bruggmann, qui a progressé (9^{me}) par rapport à sa performance de Val-d'Isère (13^{me}) en slalom géant. A Val-d'Isère, Bruggmann avait commis une faute dans la première manche, ce qui avait eu pour conséquence de le reléguer à la 19^{me} place. En dépit de l'âge — Schranz a prouvé que l'âge n'avait qu'une importance secondaire — il demeure une valeur sûre du ski suisse, en slalom spécial et en slalom géant. Hemmi ne se développe pas aussi bien, pas aussi rapidement en tout cas, qu'on le pensait, et Tresch devra faire beaucoup de progrès en slalom pour pouvoir viser le même objectif que Duvillard.

Ce premier slalom a mis en évidence — une fois de plus — le talent de l'Espagnol Ochoa et la tranquille assurance du Polonais Bachleda. Bachleda se situe à l'opposé de Palmer. Il n'a jamais réalisé de coup d'éclat, mais il est toujours là, aux places d'honneurs: 4^{me} à Val-d'Isère, 8^{me} à Sestrières.

CONFIRMATION DE NADIG

Cette fois, le doute n'est plus permis: Marie-Thérèse Nadig est douée pour la descente — 6^{me}, 5^{me}, 5^{me}. Elle n'a admis devant elle que les plus éprouvés parmi les spécialistes de l'élite mondiale et elle semble se tenir farouchement au niveau d'Isabelle Mir qu'elle précéda de 40/100 à Val-d'Isère et qui se classa juste devant elle, vendredi mais, comme à Val-d'Isère, les jeunes skieuses suisses ne furent pas aussi bonnes en slalom qu'en descente. Il n'est pas possible de progresser partout à la fois.

Guy CURDY



TOUJOURS PRÉSENT. — Jean-Noël Augert termine régulièrement aux rangs d'honneur. Sur l'ensemble des slaloms, il est bien le meilleur.

(Téléphoto AP)

patinage de vitesse

Les exigences suisses pour Sapporo

La commission technique « vitesse » de l'Union suisse patinage a publié le communiqué suivant concernant le mode de qualification adopté pour les Jeux olympiques de Sapporo:

« Le comité national pour le sport d'élite, en accord avec la commission technique de patinage de vitesse de l'Union suisse de patinage, a fixé le mode de sélection pour une participation Jeux olympiques de Sapporo 1972.

Les patineurs devront, cette année encore, réussir des temps-limite, malgré la décision antérieure de sélectionner selon le classement final des championnats d'Europe. Cette modification a été décidée en raison des dates trop tardives de ces championnats (22 et 23 janvier 1972) par rapport à la date de départ de tous les athlètes pour Sapporo, soit le 25 janvier 1972.

Les limites fixées sont: 500 m en 41"6 — 1500 m en 2'08"5 — 5000 m en 7'45" — 10.000 m en 16"00".

Le cadre préolympique, après le retrait de Peter Reimann (Davos) pour des raisons médicales, est formé de H. Widmer (Bâle) et F. Krienbuhl (Zurich)".

Krienbuhl a presque réussi

Le «vétéran» zuricois Franz Krienbuhl (42 ans) a démontré une forme réjouissante en ce début de saison. A Davos, il a amélioré de près de deux secondes son propre record suisse du 5000 mètres en 7'46". Il a, ainsi, manqué de très peu (1"1) la limite de qualification pour les Jeux olympiques. Toutefois, cette excellente performance lui a permis d'améliorer également le record national du match quatre épreuves, avec 178,410 points.

natation

Coupe de Noël à Genève

Le Saint-Gallois Wurmli s'impose

Le Saint-Gallois Hanspeter Wurmli, champion suisse d'hiver du 100 m libre en 1970, a dominé la 42^{me} édition de la coupe de Noël, à Genève. Sur une distance de 110 mètres, il a devancé de près de trois secondes le Veveysan Laurent Baillif, déjà deuxième l'an dernier derrière le Genevois Alain Baudin. A la mi-parcours, Wurmli était déjà au commandement et il s'est imposé sans être inquiété.

EXCELLENT TEMPS

Chez les dames, la victoire est revenue pour la quatrième fois consécutive à la

lutte

Martigny champion suisse par équipes

A Saxon, le Martigny-Sporting club a remporté le championnat suisse par équipes devant Dommidier. Au cours de ce championnat, une surprise a été causée par le Valaisan Rapy Martinetti, qui a réussi à battre le Fribourgeois Chardonnet, présélectionné olympique. Rapy Martinetti, qui est également arbitre international, a été moins heureux au cours de son dernier combat, contre le Bâlois Jost. Il a fait une chute au troisième round et il s'est fracturé la cheville droite.

L'équipe victorieuse était composée de Pagiotti, Magestrini, Speck, Nicolet, Rama, Milhi, R. Martinetti, J. Martinetti, E. Martinetti et E. Dessimoz.

Résultats: Martigny - GG Berne 7-3; Martigny - Bâle 7,5 - 2,5; Martigny - Dommidier 7-3; Dommidier - Bâle 8-1; GG Berne - Bâle 5,5 - 3,5; Dommidier - GG Berne 5,5 - 3,5. Classement final: 1. Martigny 3 v.; 2. Dommidier 2 v.; 3. GG Berne 1 v.; 4. ASF Bâle 0 v.

Genevoise Christiane Flamand, qui fit la décision dès le départ. Christiane Flamand s'est imposée dans l'excellent temps de 57"4, ce qui lui aurait valu la... troisième place dans l'épreuve masculine. Elle s'est en effet montrée plus rapide notamment que le multiple champion suisse Alain Charney.

L'épreuve s'étant courue entre le Pont de la Machine et le Pont de l'Île, sur le bras gauche du Rhône alors qu'elle a lieu habituellement entre le Pont des Bergues et le Pont de la Machine, il n'est pas possible de comparer les temps réussis par Hanspeter Wurmli et Christiane Flamand avec les records de la course (la distance est plus courte et le courant est beaucoup plus fort). On peut néanmoins affirmer que la performance de Christiane Flamand en particulier est de très grande valeur.

RÉSULTATS

Messieurs. Licenciés: 1. Wurmli (Saint-Gall) 53"3; 2. Baillif (Vevey) 56"2; 3. Charney (Genève) 57"6; 4. Baudin (Genève) 58"4; 5. Karasek (Bâle) 58"6; 6. Modelon (Genève) 58"8; 7. Frei (Genève) 1'00"1; 8. Merazzi (Bienne) et Herzog (Bâle) 1'00"2; 10. Bischoff (Genève) 1'00"8. — Non licenciés: 1. Kuhn (Winterthur) et Muller (Genève) 1'01"9; 3. Kull (Uzwill) 1'04"7.

Dames. Licenciées et non licenciées: 1. Christiane Flamand (Genève) 57"4; 2. Roselyne Gisclon (Vevey) 1'03"4; 3. Dominique Gisclon (Vevey) 1'09"; 4. Sylvie Kappeyne (Genève) 1'16"; 5. Leila Turner (Genève) 1'18".

Vétérans (dames et messieurs): 1. Delessert (né en 1916) 1'26"2; 2. Aguet (1930) 1'40"1; 3. Schust (1907) 1'43"6; 4. Walde (1890) 2'00"3.

Interclubs: 1. Genève-natation (Flamand, Charney, Baudin) 2'53"4; 2. Saint-Gall (Wurmli, Osterwalder, Oberholzer) 3'02"3; 3. O.B. Bâle, 3'06"9; 4. Vevey-natation 3'08"6; 5. Zurich Zurich 3'13"5.

LES BANQUES DU CANTON

portent à la connaissance du public que leurs CAISSES et BUREAUX seront fermés comme suit pendant les

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

NEUCHÂTEL

Vendredi 24 décembre (veille de Noël)
Guichets et bureaux à 12 h

Vendredi 31 décembre (Sylvestre)
Guichets et bureaux à 12 h

LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

Vendredi 24 décembre (veille de Noël)
Guichets à 12 h 30

Vendredi 31 décembre (Sylvestre)
Guichets à 12 h

Elles rappellent à leur clientèle que l'horaire d'ouverture des guichets de Neuchâtel est d'ordinaire le suivant:

BANQUE POPULAIRE SUISSE

CRÉDIT SUISSE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

UNION DE BANQUES SUISSES

lundi, mardi, mercredi et vendredi:
de 8 heures à 16 h 30
sans interruption

jeudi:
de 8 heures à 17 h 30
sans interruption

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

BANQUE HYPOTHÉCAIRE & COMMERCIALE SUISSE

BANQUE BONHÔTE & Cie

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

lundi, mardi, mercredi et vendredi:
de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 heures

jeudi:
de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 15 à 18 heures

Mondial pour les fêtes!

4 recettes



Cocktail de fruits Mondial — une macédoine de fruits délicieux, sélectionnés, parfaitement mûrs.
Boîte de 822 g
2 boîtes
4.30 au lieu de 5.20

Ananas Mondial — des ananas à la pulpe savoureuse, en tranches entières.
Boîte de 567 g =
10 tranches
2 boîtes
2.40 au lieu de 2.80

Pêches Mondial, juteuses et aromatiques.
Un dessert succulent.
Boîte de 822 g
2 boîtes
3.70 au lieu de 4.30

Asperges Mondial en branches, blanches, tendres et pelées. Meilleure qualité de Formose.
Verre de 410 g/l contenu égoutté 280 g
2.20 au lieu de 2.95

4 recettes Mondial pour les fêtes!

Laver 150 g de raisins blancs, enlever les tiges, partager chaque raisin en deux et enlever les graines. Mettre les raisins ainsi préparés dans un bocal haut et étroit, muni d'un couvercle à visser.
Mélanger 3 cuillerées à soupe de miel avec une cuillerée à soupe de cognac et en arroser les raisins. Faire mariner le tout pendant deux heures.
Egoutter des moitiés de pêches et les déposer sur des petits plats à portions. Remplir les moitiés de pêches de raisins avec leur jus et servir.

Préparer la Coupe Rapide au chocolat selon le mode de préparation sur le sachet. Egoutter le contenu d'une boîte de cocktail de fruits Mondial. Remplir par couches successives un récipient de Coupe Rapide au chocolat et de fruits cocktail. Garnir le tout avec une cerise ou éventuellement de la crème Chantilly.

Couper les tranches d'ananas en petits morceaux. Débiter 4 oranges Jaffa en quartiers sans peau. Dénoyer 40 g de dattes et les couper en longueur et en quatre morceaux. Mélanger du jus d'oranges, 1 dl de jus d'ananas avec une cuillerée à soupe de miel et une cuillerée à café de kirsch. Verser sur les fruits et bien mélanger le tout.

Réchauffer les asperges Mondial dans leur jus. Verser le liquide et dresser sur un plat chauffé à l'avance. Saupoudrer les pointes d'asperges avec 30 g de Gruyère râpé et arroser avec 30 g de beurre fondu. Le beurre doit être doré, car s'il est trop brun, il est peu indiqué pour la santé, même s'il a meilleur goût.



Nous avons particulièrement soigné notre choix dans/les articles CADEAUX suivants :

- Baromètres**
- Loupes**
- Etuis**
à lunettes
- Jumelles**
- Jumelles**
de théâtre
- Microscopes**
d'écoliers
- Spécialité :
- Lunettes de ski**
dernières créations



La belle perruque

chez le spécialiste
Haute coiffure



Temple-Neuf 1, tél. 25 74 74

Grande action "reprise de TV" LOEWE OPTA

Quelle que soit sa marque, votre vieux téléviseur voit actuellement croître sa valeur (Fr. 200.- au minimum, même s'il est hors d'usage). Profitez de la grande action «reprise» LOEWE et échangez votre vieux poste contre un LOEWE ultra-moderne, modèle 1972. Demandez — gratuitement et sans engagement — une proposition super-avantageuse de reprise... au spécialiste LOEWE OPTA, bien entendu:

TELEMO RADIO TV SAINT-BLAISE
Tél. 33 55 22

A TOUT NOUVEL ABONNÉ DE LA FAN



FAN VOUS SERA DISTRIBUÉE GRATUITEMENT JUSQU'À FIN DÉCEMBRE

Feuille d'Avis de Neuchâtel L'EXPRESS Service des abonnements 2001 Neuchâtel

Je m'abonne dès ce jour à la FAN

Nom et prénom: _____
 N° et rue: _____
 Localité: _____
 N° postal: _____ Date: _____

* jusqu'à fin mars 1972
 * jusqu'à fin juin 1972
 * jusqu'à fin décembre 1972

pour Fr. 17.50
 pour Fr. 33.50
 pour Fr. 64.—

Ne pas payer d'avance, vous recevrez une carte de versement!

par le chemin le plus court au plus avantageux
Prêt personnel

- Discretion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses
Bulletin de commande pour argent comptant

Je désire un prêt personnel de frs. _____ (max. frs. 25 000.—) 391
remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Profession
Prénom	Employeur
Rue	A cette place depuis le
NP/Lieu	Salaire mensuel frs.
No. de tél.	Revenus supplémentaires frs.
Habitant ici depuis	(salaire de l'épouse etc.)
Ancien domicile	êtes-vous propriétaire d'immeubles
Rue	Loyer mensuel frs.
Date de naissance	Prêt destiné à
Etat civil	Date
Nombre d'enfants	Signature
Nationalité	

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

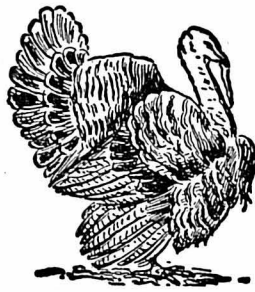
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

TV
couleur
noir et blanc
Vente
Location
Echanges

Service Impeccable,
rapide et conscien-
cieux par personnel
spécialisé



**Neuchâtel
Radios - TV**
Tél. 25 72 12.



Pour vos repas de fêtes...
d'une qualité inégalable

**Nos dindes
extra-fraîches et tendres**

de notre abattage à Marin, satisferont les plus fins gourmets
choisissez votre **DINDE** chez le **SPÉCIALISTE**

Lehnherr frères

PLACE DES HALLES
25 30 92 Neuchâtel
Gros et détail
Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille. Expéditions au-dehors

Réduisez les coûts sans diminuer la qualité!
Choisissez les ascenseurs standard

ECONOM



ASCENSEURS ET WAGONS SCHLIEREN

Av. Rasude 2, 1006 Lausanne — Tél. (021) 20 14 01

SERVICE APRÈS-VENTE

M. Linder, Peseux — Tél. (038) 31 20 09

Salon de soins
esthétiques



ouvert sans interruption avec ou
sans rendez-vous

COIFFURE
Marie-Claire
BEAUTÉ

Rue Hôpital 5. Tél. 24 72 22



Portes - Rouges

DISCOUNT



Serrières

Grands vins de France

choisis et sélectionnés pour vous par des spécialistes

à des prix exceptionnels

Appellations contrôlées

la bouteille 7 dl

Cadillac 1969

Appellation 1^{re}s côtes de Bordeaux contrôlée
(blanc) de Cruse & Fils

Fr. 3.90

au lieu de 5.20

Mâcon blanc 1970

Château de Péronne

» **4.80**

au lieu de 6.20

Haut Médoc 1966

Grand vin de Bordeaux de Cruse & Fils

» **4.80**

au lieu de 6.—

Château du Moulin-à-Vent 1969

Grand vin de Bourgogne — Tête de cuvée
de Bloud-Damoy, propriétaire

» **5.50**

au lieu de 7.50

Château Saint-Estèphe 1966

Grand vin de Bordeaux — Bourgeois supérieur
de F. & F. Arnaud, propriétaires

» **6.50**

au lieu de 8.50

Mercurey 1969

Grand vin de Bourgogne de E. Guyon & Fils

» **6.60**

au lieu de 9.20

Châteauneuf-du-Pape 1965

Château des Fines Roches
mise en bouteille au château

» **7.20**

au lieu de 9.20

Appellations contrôlées

la bouteille 7 dl

Château La Tour Figeac 1966

Saint-Emilion Grand vin de Bordeaux
Saint-Emilion Grand Cru classé

Fr. 7.80

au lieu de 9.80

Aloxe-Corton 1969

Grand vin de Bourgogne
Domaine H. Thevenot, Côte d'Or

» **8.90**

au lieu de 11.90

Vosne-Romanée 1966

Grand Cru de Bourgogne
de Louis de Fontenaille, à Beaune

» **8.90**

au lieu de 12.20

Volnay Clos des Chênes 1969

Grand Cru de Bourgogne 1^{re} cuvée
Domaine P. Fellot, à Savigny-les-Beaune

» **9.70**

au lieu de 12.20

Pommard 1967

Grand vin de Bourgogne
de Louis de Fontenaille, à Beaune

» **9.90**

au lieu de 13.40

Nuits - Saint-Georges 1969

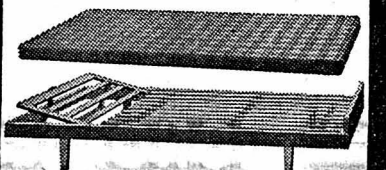
Grand vin de Bourgogne
de Lucien Chicotot, à Nuits-Saint-Georges

» **11.20**

au lieu de 14.20

Nulle part ailleurs
plus avantageux

Matelas NOVA Divan à clics 69.04

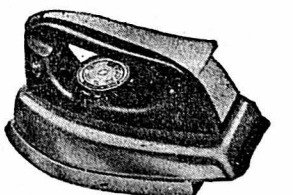


Commandez par téléphone!
Franco domicile seul. 111.—
Tél. 064 - 33 11 33
Prix à l'emporter
le tout seul. **98.-**

Qualité suisse
Exclusivité Pfister
Le plus grand choix de Suisse
en meubles-studios et lits, à des
prix self-service imbattables, chez

Pfister ameublements sa
Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne,
Delémont, BE, BS, ZH, LU, SG, ZG,
Winterthur, pizol-park Mels-Sargans
Fabrique-exposition à SUHR (Aarau)

jura



**Fer à repasser
à vapeur**
au magasin spécialisé

Vuillomener
& C^s.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS
NEUCHÂTEL
Tél. 25 17 12 GRAND-RUE 4

AUVERNIER
Tél. 31 67 46



La Golée
ouvert tous les jours
dès 10 heures

Escargots d'Areuse

AREUSE
Dégustation
tous les soirs.
Lundi fermé.

dans la cour
Tél. 42 14 44



BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

INFORMATIONS DE DERNIERE HEURE

Réouverture souvent confuse des marchés

De nombreux pays et en particulier ceux du tiers monde n'ayant pas encore pris de décision quant à la parité de leur monnaie, il est impossible de situer déjà les nouveaux rapports des devises, cédant d'autant plus que l'étalement des marges admises jusqu'à 4,5 % permet des variations élargies que qui est aussi le cas du franc suisse.

industrielles britanniques, aux pétroles qu'aux minerais africains et australiens. Il n'est pas exclu que cette déshérence soit motivée par des transferts de placements vers les Etats-Unis.

VIGNOBLE

MARIN - EPAGNIER (2626 HABITANTS) POURSUIT SA MARCHÉ EN AVANT

De notre correspondant : Après un léger ralentissement en 1970, l'augmentation de la population s'est poursuivie en 1971 sur le même rythme qu'au cours des années précédentes. En effet, le recensement cantonal au 15 décembre, indique un effectif de 2626 personnes contre 2424 l'année précédente, soit un accroissement de 202 unités. Si l'on tient compte des immeubles en construction ou à l'état de projet cette augmentation va certainement se poursuivre.

confessions, on compte 1328 protestants, 1219 catholiques romains, 6 catholiques chrétiens, 5 israélites et 68 personnes de religions diverses ou sans confession.

FRANCE VOISINE

Si les frontaliers désertent de plus en plus la France, c'est que l'on n'y fait rien pour les retenir...

De notre correspondant : Le Conseil municipal de Pontarlier a été amené à critiquer sévèrement le comité d'expansion économique du Doubs. Il s'agit en l'occurrence de créer pour le département une agence de prospection industrielle chargée de faire venir dans la région des entreprises nouvelles.

CORCELLES

Une voiture dévale un talus : 3 blessés

Une automobile conduite par M. Jean-Philippe Rebeaud, de Corcelles, circulait hier soir dans les environs de Corcelles. Dans le virage des Cudrès, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui dévala un talus et se retourna. Le conducteur et une passagère, Mlle Michèle Comper, de Saint-Imier, blessés, ont été hospitalisés. Un autre passager, M. S. D., de Rochefort, a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins. Déjàts.

Affaire Villard : ferme résolution du comité du parti socialiste suisse

BERNE (ATS). — Dans un communiqué publié lundi soir, le secrétariat central du parti socialiste suisse (PSS) annonce que le comité central du parti réuni à Berne sous la présidence du conseiller national Arthur Schmid, a adopté à l'unanimité une résolution adressée au groupe socialiste des Chambres fédérales dans laquelle il lui recommande de maintenir sa position dans l'affaire de l'éviction du conseiller national Arthur Villard de la commission des affaires militaires (retrait des autres commissaires socialistes).

Pour remplacer M. Jean Riesen, conseiller national, élu au Conseil d'Etat de Fribourg, le comité a provisoirement nommé M. J.-P. Ghelli, de Neuchâtel, au poste de secrétaire central. M. Ghelli est actuellement collaborateur scientifique du service de documentation de l'Assemblée fédérale. L'élection définitive aura lieu lors du prochain congrès, en automne 1972.

LA CHAUX-DE-FONDS

Fillette blessée Hier, vers 7 h 55, rue de la Balance, une auto, conduite par M. B.I., du Locle, a renversé M. A., 9 ans, qui traversait la chaussée en courant. La fillette souffre de contusions multiples.

NEUCHÂTEL

Enfant renversé

Vers 13 h 45, une voiture conduite par M. Olivier Russbach, de Neuchâtel, circulait rue des Parcs en direction de Vauseyon. Soudain, à la hauteur de l'immeuble No 91, un enfant, Fabrizio Negro, 6 ans, de Neuchâtel également, s'est élané imprudemment sur la chaussée en courant. Le conducteur freina immédiatement mais l'enfant fut renversé. Souffrant d'une commotion, l'enfant a été transporté à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police locale.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermet, substitut-greffier. Comparaisaient Joseph K., 31 ans, anciennement à Couvet, actuellement détenu et Mme M. J. 31 ans, habitant Couvet, pour avoir en juillet et en août soustrait à trois reprises aux époux Ch. R. une somme de 9185 francs. A Dombresson, K. avec la complicité de la femme a tenté de voler de l'argent mais n'a rien trouvé, si ce n'est de la brouille. A Neuchâtel et ailleurs entre le 28 mai et le 1er juin puis du 16 au 19 juillet, K. n'a pas payé la location d'une automobile et a falsifié le compteur de la voiture. Encore dans ce cas K. agissait avec la complicité voire sous l'instigation de son amie. Par décision de la chambre d'accusation, dame M. J. et J. K. sont prévenus de vols, d'escroquerie, de faux dans les titres ou de complicité pour ces délits et, circonstances aggravantes, de concours d'infractions. Ils seront jugés le 31 janvier prochain. Ont été désignés par tirage au sort comme jurés, Mme Monique Gentil, de Couvet et M. Herbert Zurbuchen, des Perrières, les suppléants étant MM. Robert Devenoges et Roger Chuat, de Fleurier.

Conflit indo-pakistanaï : l'attitude américaine inquiète les Britanniques

HAMILTON, (AP). — Le président Nixon, qui est arrivé lundi aux Bermudes a gagné par la suite en hélicoptère la résidence du gouverneur où il a été accueilli officiellement par le premier ministre britannique, M. Heath. La première entrevue entre les deux hommes a commencé aussitôt en présence de leurs conseillers.

ne les accusations portées contre l'Inde. Il a le sentiment que, depuis le mois de mars, le régime du général Yahya Khan s'aventurait sur la voie d'une catastrophe qui aurait dû être évitée et estime que les Etats-Unis auraient dû s'en rendre compte.

RASSURER

Le président américain souhaite rassurer les alliés des Etats-Unis en leur affirmant qu'il ne négligera pas leurs intérêts au cours de ses conversations avec les Chinois et avec les Soviétiques. Mais M. Heath entend profiter de l'occasion pour étudier à fond l'évolution future des relations inter-alliées dans un monde en changement rapide.

L'INFLUENCE SOVIÉTIQUE C'est pourquoi, parmi les tout premiers sujets que M. Heath a l'intention de proposer à Nixon, figure la façon dont les puissances occidentales peuvent et doivent sauver ce qui peut l'être des relations américano-indiennes. Aussi pense-t-il à un vaste programme d'assistance aux populations frappées par la guerre.

Bhutto promet de restaurer la démocratie au Pakistan

« Je vous fais cette promesse : je vais restaurer la démocratie », a déclaré le président Zulfikar Ali Bhutto dans un discours radiodiffusé à la nation, quelques heures seulement après son ascension à la présidence et capté à la Nouvelle-Delhi.

« Les forces indiennes doivent évacuer la mère patrie. Les forces indiennes doivent évacuer le Pakistan oriental », s'est écrié le nouveau président pakistanais.

Le président Bhutto a déclaré que le pays traversait la plus grave crise de son histoire, mais il a lancé un appel à l'aide et à la coopération du peuple, sans lequel il ne pourrait mener à bien sa tâche et a ajouté qu'il mettrait dès que possible un terme à la loi martiale.

M. Bhutto, par ailleurs, a indiqué que le Pakistan serait doté d'une nouvelle Constitution. Après avoir demandé au peuple de lui accorder le temps de résoudre cette « crise mortelle », le président a dit : « Je ferai de mon mieux ».

M. Bhutto a également annoncé que le général Yahya Khan, ex-président, a été mis à la retraite, ainsi que ses associés les plus proches dans les forces armées, et qu'il avait nommé le général Gul Hassan Khan, chef d'état-major, au poste de commandant en chef de l'armée.

M. Bhutto a également annoncé que le général Yahya Khan, ex-président, a été mis à la retraite, ainsi que ses associés les plus proches dans les forces armées, et qu'il avait nommé le général Gul Hassan Khan, chef d'état-major, au poste de commandant en chef de l'armée.

M. Bhutto a déclaré ensuite qu'il était de cœur avec le peuple du Pakistan oriental, qui constitue la majorité de la population du Pakistan.

Il a levé l'interdiction du parti national Awami (qui ne doit pas être confondu avec la Ligue Awami du cheikh Mujibur Rahman). Le parti national Awami avait été interdit il y a six semaines par le général Yahya Khan.

M. Bhutto a déclaré ensuite qu'il était de cœur avec le peuple du Pakistan oriental, qui constitue la majorité de la population du Pakistan. « Le Pakistan oriental fait partie inséparablement et indissolublement du Pakistan », a-t-il affirmé, se déclarant convaincu que la population de cette région veut faire patrie du Pakistan.

D'autre part, le « général » Bengali Abdul Qadir Siddiqui, a été arrêté lundi à Dacca par le général indien Sagat Singh, commandant du quatrième corps, le « général » est un étudiant de 25 ans, surnommé le « héros du Tangail », pour avoir joué un rôle prépondérant dans la levée de quelque 10.000 résistants après la répression pakistanaïse du 25 mars dernier contre les Bengalis. Samedi il avait dirigé à Dacca l'exécution sommaire, à la baïonnette et au fusil, de quatre jeunes gens accusés d'avoir voulu enlever plusieurs femmes.

ECONOMIE ET FINANCES

Gardons les pieds sur terre

Du service d'information des Groupements patronaux vaudois : Les théories politiques, économiques ou sociologiques sont sujettes à des modes et à des engouements, tout comme le style vestimentaire. A l'instar des coquettes, les politiciens, les économistes et les sociologues à tour de rôle donnent le ton ou suivent le courant. Dans tous les cas, le passage d'un extrême à l'autre s'opère de manière surprenante.

ce et de l'industrie. Mais il importe de rappeler une vieille vérité : la Suisse pauvre est incapable de vivre de son sol et de son sous-sol ; elle ne subsiste que par son travail et par ses échanges avec l'étranger ; sans la liberté du commerce et de l'industrie, sans l'ouverture des frontières, elle serait condamnée. Les obstacles mis aux exportations, comme les tentatives de supprimer les libertés économiques provoquent des réactions vives, donc justifiées.

Au cours des vingt dernières années s'imposa l'obsession de la « croissance ». Les succès et les échecs se mesurèrent en « taux de croissance », pour les Etats, comme pour les entreprises, les institutions ou les individus. Sous prétexte de l'amélioration du niveau de vie souhaitable — il fallait augmenter sans cesse et systématiquement le produit national brut, les investissements publics et privés, les chiffres d'affaires, les pouvoirs de l'Etat, les dimensions des entreprises, des universités, des hôpitaux. Ce fut le mythe du gigantisme : la quantité, à condition d'être croissante, devint synonyme de qualité.

Troisième exemple : successivement, la mode préconise l'extension, la concentration, la centralisation, le gigantisme, soit le retour aux dimensions réduites, l'éparpillement, la décentralisation. Il n'y a pas lieu de choisir toujours entre l'immense et le minuscule. La petite entreprise d'importance locale est aussi nécessaire que la grande société internationale. Il n'est pas contradictoire de se battre pour le maintien des libertés cantonales et, en même temps, de souhaiter que la Suisse trouve sa place dans l'Europe unie.

Aujourd'hui, la mode change ; l'accélérateur est méprisé, le frein devient symbole de vertu. Sous prétexte de protection de l'environnement — également souhaitable —, les maîtres à penser préchent la dénatalité, la réduction des investissements et des chiffres d'affaires. Le progrès n'est plus dans la croissance, mais dans le repliement et le recul. A condition désormais de décroître, la quantité reste critère de qualité.

L'essentiel est de ne pas se laisser porter par les courants du moment, mais de garder les pieds sur terre, de voir les questions telles qu'elles se posent concrètement, dans notre pays.

Comme le pendule, la mode a passé d'un extrême à l'autre, d'un excès à l'excès contraire. L'erreur est de donner une valeur absolue aux choses relatives, de se fixer un objectif unique, de juger la multiplicité des intérêts et des comportements d'après un seul critère.

La natalité dans le canton de Neuchâtel (Réd.). — Pour ce qui est du canton de Neuchâtel, les chiffres suivants nous ont été aimablement communiqués par le service de la Santé publique. Il convient toutefois de considérer que cette statistique englobe la totalité de la population résidente dans le canton. Ce qui suppose un fort pourcentage d'étrangers, actuellement établis à Neuchâtel et donc une forte natalité. Pour ce qui est de la population autochtone proprement dite, il est ainsi nécessaire de diminuer sensiblement ces chiffres.

DES EXEMPLES

Premier exemple : la mode est à la restriction des naissances parce que la population mondiale augmente dangereusement ; peut-être y a-t-il surpopulation en Chine et aux Indes ; ce qui doit nous préoccuper d'abord, c'est qu'en Suisse et dans le canton de Vaud, la natalité est très faible et le nombre des naissances diminue chaque année dans les familles autochtones ; cette faiblesse interne a provoqué une immigration qui crée de graves difficultés politiques et sociales. La propagande visant à la dénatalité est contraire aux intérêts véritables, non pas du monde, mais de notre pays.

Table with 4 columns: Années, Nombre de naissances, Naissances par 1000 habitants, Excédent des naissances en %

* Pour les trois années 1972-73-74, 150 millions U.C. (environ 730 millions de francs) sont prévus pour le programme triennal de soutien au développement de l'industrie nucléaire de la CEE.

* A leur tour, les Britanniques sont attirés par les salaires et les conditions de travail offerts par l'industrie allemande. Selon une statistique de l'Office fédéral du travail, on compte déjà outre-Rhin 17.000 travailleurs anglais. Une grande partie d'entre eux sont des spécialistes ayant été embauchés par des usines d'automobiles, de machines-outils et des chantiers navals.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for various cities (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK) and stock prices for 17 Dec and 20 Dec.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for various countries (Int. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennecott, etc.) and stock prices for 17 Dec and 20 Dec.

La tendance

NEW-YORK (AP). — Wall Street a enregistré une forte hausse à la clôture de lundi malgré d'importantes prises de bénéfices dans un marché très actif.

Billets de banque étrangers

Table with columns for various countries (Angleterre, U.S.A., Canada, etc.) and exchange rates for Achat and Vente.

Indices Dow Jones

Table with columns for Dow Jones indices (industrielles, chemins de fer, services publics, volume) and values for 17 Dec and 20 Dec.

Pièces d'or

Table with columns for gold prices (Suisse, France, Angleterre, U.S.A., etc.) and values for 17 Dec and 20 Dec.

La natalité dans le canton de Neuchâtel

(Réd.). — Pour ce qui est du canton de Neuchâtel, les chiffres suivants nous ont été aimablement communiqués par le service de la Santé publique. Il convient toutefois de considérer que cette statistique englobe la totalité de la population résidente dans le canton. Ce qui suppose un fort pourcentage d'étrangers, actuellement établis à Neuchâtel et donc une forte natalité. Pour ce qui est de la population autochtone proprement dite, il est ainsi nécessaire de diminuer sensiblement ces chiffres.

Développement inégal de la production industrielle

BERNE, (ATS). — De même que les trois mois précédents, le volume de la production industrielle du troisième trimestre de 1971 n'a pour ainsi dire pas changé (- 1 %) par rapport à celui de la période correspondante de l'année dernière. D'après les résultats provisoires, l'indice de la production industrielle (1963 = 100) atteint le niveau de 141 points.

faut tenir compte du fait que la stagnation de l'indice général de la production pendant le 3ème trimestre de 1971 résulte principalement de la forte baisse de la production électrique. Abstraction faite de ce groupe, l'indice se serait élevé de 2 %. La légère régression est donc due non pas à des facteurs conjoncturels, mais uniquement aux conditions météorologiques.

Impôts : 16 milliards de francs !

D'après les résultats provisoires dont on dispose, les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes se sont élevées à 16,28 milliards de fr. en 1970, soit une augmentation de 1,86 milliard (+ 12,9 %) par rapport à l'année précédente.

Ces chiffres montrent que la part des impôts sur le revenu et la fortune ont fourni 10,82 milliards de fr. (15,1 % de plus qu'en 1969) dépassant ainsi pour la première fois la limite des 10 milliards. Avec un montant total de 5,46 milliards de fr., les impôts sur la consommation et les dépenses ainsi que les droits de douane enregistrent un accroissement de 439 millions de fr. (+ 8,7 %).

LES CHANTS DE VICTOIRE ONT CÉDÉ LA PLACE A LA VENGEANCE ET AUX TORTURES A DACCA...

Par Dennis Neeld de l'Associated Press : La liesse populaire à Dacca a cédé la place à une vengeance sauvage...

Quelque 5000 soldats de la Mukti Bahini, équipés d'armes automatiques modernes, circulent dans les rues à bord de camions et de jeeps...

rendent sur les lieux en triste pèlerinage, accompagnés de leurs enfants. Dimanche, la foule a assisté à l'agonie d'un jeune homme abattu d'un coup de feu dans la poitrine...

donnait l'ordre d'exécution de quatre hommes qui furent mis à mort avec une sauvagerie révoltante, tandis que la foule, à chaque coup de baïonnette, hurlait : « Joy Bengla », le cri de guerre du Bengla Desh.



Exécuté par les activistes bengalis. (Téléphoto AP)

Nouvel échange de signatures à propos de l'accès à Berlin



Paraphes entre Allemands des deux bords. (Téléphoto AP)

BERLIN (AFP). — La convention entre la RDA et le Sénat de Berlin-Ouest destinée à compléter par des dispositions pratiques l'accord des quatre puissances...

Les allègements de transit et de communications entre les deux Berlins n'entreront en vigueur qu'après la signature du protocole final de l'accord quadripartite.

LES PLUS BAS DU MONDE À MARSEILLE

Yves Omer et Robert Gauret, 30 ans, tous deux plongeurs de la célèbre « Calypso » qui a fait les beaux jours des films du commandant Cousteau...

La CEE se préparerait à rejeter plusieurs demandes américaines

BRUXELLES (AP). — Des discussions sur les concessions commerciales à court terme entre les Etats-Unis et la CEE doivent commencer à Bruxelles aujourd'hui...

UN FAIT PAR JOUR

CE DOLLAR...

Ce serait une erreur de croire que, nouveaux alchimistes, les Dix réunis à Washington ont trouvé le temps d'un week-end la solution à tous leurs maux.

ont été appliquées à Yves Omer et à Robert Gauret. Prochaine étape que se fixent d'ores et déjà les responsables de « Saturation-III », le professeur Chouteau et le docteur Broussolle...

La maladie du dollar ne date pas de cet été. On a beaucoup critiqué Nixon lorsque, pour protéger son économie, il a dévalué la surtaxe de 10 %.

Des modalités des futures visites de Berlin-Ouest à l'intérieur de la RDA et à Berlin-Est. Ces déplacements seront limités à trente jours fractionnables par an...

Le même jour, le dollar était mis en flotta-tion, ce qui ajoutait une entrave majeure aux relations économiques avec le plus puissant Etat industrialisé du globe.

Après l'accord réalisé à Washington

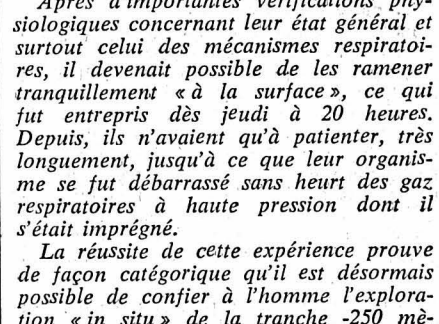
concert avec des devises du tiers monde, il faut considérer l'accord de Washington comme l'aboutissement d'une importante première étape dans la voie de la collaboration financière internationale assise sur de nouvelles bases.

SURTAUXE DE DIX POUR CENT

Le dollar cotait à 3,8800-3,900 francs suisses lundi dans les transactions fortement réduites des banques de Zurich contre 3,8750-3,8800 à la clôture de vendredi.

AMÉRIQUE

L'ensemble de installations du centre d'études marines avancées de Marseille.



(Archives Schaeerlig)

ASIE

Trêve de Noël au Viet-nam

SAIGON (AP). — Les forces sud-vietnamiennes et américaines au Viet-nam et leurs alliés respecteront une trêve de 24 heures pour Noël, le 1er janvier et le nouvel-an lunaire...

L'artilleur est... gardienne d'enfants

DIJON (AP). — Surprise pour une Dijonnaise de 45 ans, Mme Marie-Louise Languet : une carte de l'armée l'invitait à se présenter au camp de Mourmelon pour y faire une période de 21 jours dans l'artillerie.

Avions russes pour la Chine

PEKIN (AFP). — L'Union soviétique vient de livrer à la Chine deux long-courriers à réaction « Ilyouchine 62 ». Les deux appareils étaient stationnés lundi sur l'aéroport de Pékin et portaient encore, peints à l'arrière, le pavillon soviétique.

EUROPE

Paris : plus d'un million de francs volés dans une banque

PARIS (AFP). — Un million 500.000 francs français (plus d'un million de francs suisses) ont été dérobés par des malfaiteurs armés, à la banque franco-portugaise à Paris.

Autre tour pour rien à Rome

ROME (AP). — Le 18me tour de l'élection présidentielle italienne n'a pas donné de résultats lundi, alors que les partis ne parvenaient pas à proposer des candidats de compromis.

L'état de santé de Maurice Chevalier

PARIS (AP). — « Bien que l'état du malade reste sérieux, il n'y a aucun signe d'aggravation et, dans l'ensemble, la nuit a été satisfaisante », déclare le bulletin de santé publié lundi par l'hôpital Necker où Maurice Chevalier est en traitement depuis une semaine.

Vos fêtes de fin d'année CHEZ NOUS

Advertisement for 'Chez Nous' restaurant, featuring a menu and contact information for Buffet de la Gare Neuchâtel.

Avions américains abattus par les Nord-vietnamiens

SAIGON (AP). — Le Q.G. américain de Saïgon a confirmé lundi ce qu'on annonçait un peu plus tôt dans la journée les Nord-Vietnamiens, à savoir que quatre chasseurs-bombardiers « Phantom » ont été abattus samedi le long de la frontière entre le Viet-nam du Nord et le nord du Laos.

Nouvelle victime et attentats en Irlande

BELFAST (AFP). — Une jeune fille a été tuée et deux autres ainsi qu'un homme ont été blessés à Belfast dans une collision entre leur voiture et un véhicule blindé de l'armée britannique.

Paul VI à Paris ?

ROME (AP). — Selon le grand journal romain « Il Messaggero », le pape Paul VI pourrait se rendre à Paris au mois d'avril prochain à l'occasion de la « journée mondiale de l'alphabétisation ».

L'orbite géostationnaire

CAP-KENNEDY (AFP). — Le nouveau satellite de communication « Intelsat », lancé dimanche soir du Cap-Kennedy, a été placé lundi sur une orbite géostationnaire elliptique de 500 km de périégée et de 35.500 km d'apogée.

Volonté d'objets d'art arrêtés en Italie

TURIN (AFP). — Dix-huit voleurs et receleurs d'œuvres d'art qui « travaillaient » dans le Piémont et en Emilie ont été arrêtés au cours d'une série d'opérations menées par les carabinieri italiens.

ASIE

Trêve de Noël au Viet-nam

SAIGON (AP). — Les forces sud-vietnamiennes et américaines au Viet-nam et leurs alliés respecteront une trêve de 24 heures pour Noël, le 1er janvier et le nouvel-an lunaire, a annoncé le président Thieu.

AMÉRIQUE

LOS-ANGELES (AP). — M. Marmand Hammer, président de l'« Occidental petroleum corp », vient de faire don au musée du comté de Los-Angeles de 60 toiles de maître évaluées à plus de 50 millions de francs...

ASIE

Trêve de Noël au Viet-nam

SAIGON (AP). — Les forces sud-vietnamiennes et américaines au Viet-nam et leurs alliés respecteront une trêve de 24 heures pour Noël, le 1er janvier et le nouvel-an lunaire, a annoncé le président Thieu.

Advertisement for Palladium jewelry, featuring a diamond ring and contact information for a specialist in Neuchâtel.